



Le quartier des affaires à Dhaka, au Bangladesh. Malgré la croissance économique que connaît le pays, près de 40 millions de personnes vivent encore sous le seuil national de pauvreté. Photo : GMB Akrash/Oxfam

## INDICE DE L'ENGAGEMENT À LA RÉDUCTION DES INÉGALITÉS 2018

Classement mondial des États selon leurs actions concrètes pour s'attaquer à l'écart entre riches et pauvres

En 2015, 193 chefs d'État ont promis de réduire les inégalités conformément à l'objectif 10 des ODD (objectifs de développement durable). Ce n'est qu'en réduisant les inégalités qu'il sera possible d'atteindre l'objectif 1 (éradication de la pauvreté) prévu par les ODD. En 2017, Development Finance International (DFI) et Oxfam ont établi le premier indice qui mesure l'engagement des États à réduire l'écart entre les riches et les pauvres. Cet indice repose sur une nouvelle base d'indicateurs, couvrant désormais 157 pays, qui mesure les actions prises par les États en matière de dépenses sociales, de fiscalité et de droit du travail : trois domaines qui se révèlent essentiels à la réduction de cet écart.

Cette seconde édition de l'indice de l'Engagement à la réduction des inégalités (ERI) révèle que des pays comme la Corée du Sud, la Namibie et l'Uruguay prennent des mesures significatives pour réduire les inégalités. Malheureusement, des pays comme l'Inde et le Nigeria affichent de très mauvais résultats dans l'ensemble, tout comme des pays riches tels que les États-Unis, ce qui témoigne d'un manque d'engagement dans la lutte contre les inégalités.

Selon les recommandations formulées dans le présent rapport, tous les pays doivent développer des plans d'action nationaux contre les inégalités afin d'atteindre l'ODD 10 de réduction des inégalités. Ces plans doivent comprendre la mise en place de services universels, publics et gratuits en matière de santé et d'éducation ainsi qu'un socle de protection sociale. Ils doivent être financés par une fiscalité plus progressive et la lutte contre les niches et l'évasion fiscale. Les pays doivent respecter les droits syndicaux, garantir le respect des droits du travail des femmes et revaloriser le salaire minimum.

Pour consulter l'Indice ERI, rendez-vous sur [www.inequalityindex.org](http://www.inequalityindex.org)

Pour consulter le rapport complet et la méthodologie, [www.oxfam.org](http://www.oxfam.org) ou <http://policy-practice.oxfam.org.uk/publications/the-commitment-to-reducing-inequality-index-2018-a-global-ranking-of-government-620553>

## TABLE DES MATIÈRES

Résumé .....	3
1 Réduction des inégalités par le biais des dépenses sociales .....	22
2 Réduction des inégalités par le biais des politiques fiscales.....	33
3 Le rôle du travail et des salaires dans la réduction des inégalités .....	46
4 Conclusion .....	54
Annexe : Constats de l'indice de l'engagement à la réduction des inégalités .....	55
Classement régional .....	60
Notes .....	67
Remerciements.....	79

# RÉSUMÉ

## LA CRISE DES INÉGALITÉS, LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET LE RÔLE DES GOUVERNEMENTS

De nombreux pays à travers le monde, riches et pauvres, constatent depuis une trentaine d'années que l'écart se creuse rapidement entre les plus fortunés et le reste de la population<sup>1</sup>. L'incapacité à remédier à cette crise grandissante nuit aux progrès sociaux et économiques et à la lutte contre la pauvreté. Les études d'Oxfam révèlent que depuis le début du XXI<sup>e</sup> siècle, la moitié la plus pauvre de la population mondiale a bénéficié de seulement 1 % de l'augmentation des richesses mondiales, alors que les 1 % les plus riches ont profité directement de la moitié de cette hausse<sup>2</sup>.

Les inégalités causent du tort à tout le monde. Elles freinent la croissance économique et provoquent une hausse des problèmes de santé et autres<sup>3</sup>. Les conséquences pour les populations les plus pauvres sont particulièrement désastreuses. Les faits sont là : l'extrême pauvreté ne sera éradiquée qu'à condition que les États s'attaquent aux inégalités et inversent les tendances actuelles. Sans cela, la Banque mondiale prévoit que d'ici 2030, presque un demi-milliard de personnes continueront à vivre dans l'extrême pauvreté<sup>4</sup>.

L'augmentation des inégalités économiques extrêmes compromet par ailleurs la lutte contre les inégalités femmes-hommes et menace les droits des femmes. L'autonomisation économique des femmes pourrait améliorer la vie de nombreuses femmes et soutenir la croissance économique. Toutefois, à moins de s'attaquer d'urgence aux causes des inégalités économiques extrêmes, les bénéfices de la croissance imputable aux femmes reviendront en majeure partie aux personnes déjà les mieux loties. Les inégalités économiques exacerbent en outre d'autres inégalités telles que celles fondées sur la couleur de peau, la caste ou l'origine ethnique.

Development Finance International (DFI) et Oxfam estiment que la crise des inégalités n'a rien d'inéluctable et que face à elle, les États ne sont pas démunis. Les inégalités sont une question de choix politiques, comme le démontrent clairement nos conclusions de cette année. À travers le monde, certains États prennent des mesures politiques fortes pour lutter contre les inégalités. Le président sud-coréen Moon s'illustre particulièrement en ayant augmenté les impôts sur les plus hauts revenus, renforcé les dépenses destinées aux populations pauvres et revalorisé le salaire minimum. D'autres s'en sortent également très bien. L'Éthiopie arrive au sixième rang mondial en matière de dépenses pour l'éducation. Le Chili a augmenté son taux d'imposition sur les sociétés. L'Indonésie a relevé son salaire minimum et ses dépenses pour la santé.

Ces mesures salutaires couvrent de honte les États qui faillissent à leur population. Le Nigeria reste au bas de l'indice ERI, négligeant les plus pauvres malgré les grands discours de son président sur le fléau des inégalités. La Hongrie a diminué de moitié son taux d'imposition sur les sociétés et les violations des droits du travail se multiplient. Au Brésil, les dépenses sociales sont gelées pour les 20 prochaines années. Donald Trump a pour sa part réduit drastiquement les impôts sur les sociétés aux États-Unis, offrant aux 1 % l'un des plus gros cadeaux fiscaux jamais accordés<sup>5</sup>.

## L'INDICE DE L'ENGAGEMENT À LA RÉDUCTION DES INÉGALITÉS

Ceci est la seconde édition de l'indice de l'Engagement à la réduction des inégalités (ERI), qui établit le classement de 157 États à travers le monde. Vous retrouverez les classements global et régionaux dans l'Annexe 1 du rapport complet. L'indice s'appuie sur notre base de données qui

comprend des pays où DFI dispose de contrats de recherche ou de données solides ou dans lesquels Oxfam mène des programmes nationaux ou compte des affiliés. L'ambition était de dresser un tableau unique de l'ampleur des efforts déployés par chaque État pour s'attaquer à l'écart qui se creuse entre riches et pauvres, dans trois principaux domaines d'action. La méthodologie employée pour l'indice de cette année a considérablement évolué par rapport à 2017, notamment avec des nouveaux indicateurs sur l'évasion fiscale et les violences fondées sur le genre.

**L'indice ERI a été examiné par le Centre commun de recherche de la Commission européenne en 2017 et 2018.** À la suite de l'examen de 2017, plusieurs rectifications ont été apportées conformément aux meilleures pratiques de construction d'indicateurs composites. Plusieurs ajustements accompagnant la révision 2018 sont envisagés pour la version de l'année prochaine. Les deux indices ont ensuite fait l'objet d'un audit statistique. En 2018, le Centre commun de recherche a conclu que l'indice ERI est statistiquement fiable et « ouvre la voie vers un cadre de suivi susceptible d'aider à identifier les faiblesses et les bonnes pratiques dans les efforts des États pour combler le fossé entre les riches et les pauvres ».

L'audit 2017 est disponible à l'adresse :

<https://oxfamilibrary.openrepository.com/bitstream/handle/10546/620316/tb>

L'indice ERI mesure les efforts déployés par les États dans trois domaines d'action ou « piliers » : les dépenses sociales, la fiscalité et le droit du travail. Ce choix repose sur les nombreuses preuves empiriques<sup>6</sup> qui attestent que les mesures prises par les États dans ces trois domaines ont par le passé joué un rôle essentiel dans la réduction de l'écart entre riches et pauvres.

1. Les **dépenses sociales** qui financent les services publics, comme l'éducation, la santé et la protection sociale, ont un impact crucial sur les inégalités, en particulier celles dont sont victimes les femmes et les filles les plus pauvres, qui sont celles qui dépendent le plus de ces services. Ainsi, une étude portant sur 13 pays en développement qui avaient réduit leur niveau global d'inégalités a constaté que 69 % de cette réduction était imputable aux services publics<sup>7</sup>. Les dépenses sociales ont pratiquement toujours un effet progressif car elles contribuent à la réduction des niveaux d'inégalité existants. Cependant, dans beaucoup de pays, les dépenses sociales pourraient être bien plus progressives et favorables aux pauvres. Par exemple, les dépenses sociales peuvent jouer un rôle essentiel pour réduire la quantité d'activités de soins non rémunérées souvent assumées par de nombreuses femmes - une cause importante des inégalités entre hommes et femmes - en distribuant équitablement entre les genres la prise en charge des enfants et des personnes âgées, des soins de santé et d'autres tâches domestiques<sup>8</sup>.
2. La **fiscalité progressive**, qui consiste à imposer davantage les entreprises et les individus les plus fortunés, afin de redistribuer les ressources au sein de la société et d'assurer le financement des services publics, est un outil essentiel pour les gouvernements qui se sont engagés à réduire les inégalités. Son rôle potentiel dans la réduction des inégalités dans les pays de l'OCDE<sup>9</sup> et dans les pays en développement a été clairement documenté<sup>10</sup>. Il a aussi été récemment souligné par le Fonds monétaire international (FMI) dans son enquête Fiscal Monitor d'octobre 2017<sup>11</sup>. Néanmoins, la fiscalité peut être progressive ou régressive, en fonction des choix politiques des gouvernements. De même, la croyance selon laquelle le genre n'affecte pas la fiscalité a engendré un manque d'attention sur la manière dont les impôts peuvent aussi creuser l'écart entre les hommes et les femmes. La capacité des pays à lever des impôts progressifs est également sapée par les pratiques fiscales néfastes facilitant l'évasion fiscale.
3. Des preuves solides attestent que la **hausse des salaires** pour les travailleuses et travailleurs ordinaires et le **renforcement des droits du travail, surtout pour les femmes**, sont essentiels à la réduction des inégalités<sup>12</sup>. Les gouvernements peuvent intervenir directement, en imposant un salaire minimum et en rehaussant le plancher des salaires ; ils peuvent aussi avoir un effet indirect en soutenant et en protégeant le droit des syndicats à se constituer et à s'organiser. Le FMI, parmi d'autres, a démontré le lien entre le recul récent du syndicalisme et l'aggravation des inégalités, du fait que les travailleuses et travailleurs perdent de leur pouvoir de négociation

et qu'une part accrue de la valeur produite rémunère le capital et ceux qui le détiennent<sup>13</sup>. Les femmes sont surreprésentées dans les emplois moins bien payés et précaires, à faible niveau de protection et mauvaises conditions de travail<sup>14</sup>. Les États peuvent contribuer à y remédier en adoptant et en appliquant des lois contre la discrimination et la violence à l'encontre des femmes, ainsi que des lois promouvant l'égalité salariale et des congés parentaux.

Les actions dans ces trois domaines se renforcent mutuellement. Bien que la fiscalité progressive soit une bonne chose en soi, son impact est nettement accru lorsqu'elle est utilisée pour des dépenses progressives, ce que reflète l'indice ERI dans la notation des efforts des pays.

De toute évidence, la lutte contre les inégalités exige d'autres interventions politiques : mais, à l'instar de l'indice de développement humain (IDH) des Nations unies, les trois variables essentielles (les mesures axées sur les dépenses sociales, la fiscalité et le travail) peuvent éventuellement servir d'indicateurs approximatifs de l'engagement global d'un gouvernement à s'attaquer aux inégalités.

## **Pourquoi surveiller les actions des gouvernements ? Pourquoi ne pas se contenter d'évaluer les niveaux d'inégalité ?**

Il y a trois raisons pour lesquelles DFI et Oxfam ont choisi de mesurer l'engagement des gouvernements à réduire les inégalités.

La première tient au fait qu'en 2015, les États du monde entier ont pris l'engagement de réduire les inégalités et d'éradiquer la pauvreté en adoptant les objectifs de développement durable (ODD), et en particulier l'objectif 10 sur la réduction des inégalités. L'objectif 10 sera révisé en 2019, et l'indice ERI y contribuera en permettant aux citoyen-ne-s de demander des comptes à leur gouvernement quant à leurs avancées ou à leurs progrès insuffisants.

La deuxième tient à la ferme conviction de DFI et d'Oxfam, à l'issue du bilan des différents niveaux d'inégalités présents d'un pays à l'autre, que les inégalités n'ont rien d'inéluctable ; elles sont le produit des choix politiques des gouvernements. Chaque situation mérite bien entendu de tenir compte des problématiques contextuelles qui lui sont propres, ainsi que des avantages contextuels dans certains cas. Tous les pays sont aussi soumis à des forces mondiales qu'ils ne maîtrisent pas complètement (par exemple les pressions à la baisse des salaires et des impôts), et c'est particulièrement le cas pour les pays en développement. Le système mondial de paradis fiscaux, qui affaiblit la portée de l'action gouvernementale, en est le parfait exemple.

Néanmoins, malgré ces problèmes mondiaux, DFI et Oxfam estiment que les États ont un pouvoir considérable pour réduire l'écart entre riches et pauvres dans leur pays. Pour preuve, si ça n'était pas le cas, l'impact de mesures stratégiques prises par certains pays serait bien moins fort. Il est donc essentiel de pouvoir mesurer et contrôler l'engagement stratégique des États à réduire les inégalités.

La dernière raison à l'établissement de l'indice ERI tient au fait que les systèmes existants pour mesurer les revenus et la richesse (par exemple les enquêtes nationales auprès des ménages) sont trop ponctuels et comportent des erreurs majeures, notamment à cause de déclarations inférieures à la réalité des revenus et la richesse des individus les plus fortunés<sup>15</sup>. Cela signifie que les données sont peu fiables et trop rarement mises à jour, en particulier concernant les pays les plus pauvres, d'où leur faiblesse en tant que mesure pour demander des comptes aux gouvernements. Il faut de toute urgence améliorer très nettement la couverture et la fréquence des données nationales sur les niveaux des inégalités.

La question du lien entre le classement de l'indice ERI et les niveaux d'inégalité dans un pays donné a été largement débattue dans le rapport de l'an dernier<sup>16</sup>. Pour résumer, ce lien n'est pas automatique, mais complexe. Certains pays, à l'instar de la Namibie, ont de très hauts niveaux

d'inégalités mais sont fermement engagés à les réduire. D'autres, comme le Nigeria, ont de hauts niveaux d'inégalités et ne font rien pour y remédier. D'autres pays encore, à l'image du Danemark, affichent des niveaux d'inégalités très bas grâce à des politiques suivies par le passé, mais s'en éloignent de plus en plus, ce qui entraîne désormais une augmentation des inégalités. Cela se vérifie dans la plupart des pays à hauts revenus, où les inégalités sont encore faibles. D'autres enfin, comme la Finlande, restent toutefois engagés à maintenir les inégalités à un niveau bas.

## AMÉLIORATIONS APPORTÉES À LA MÉTHODOLOGIE DE L'INDICE DE CETTE ANNÉE

### DÉPENSES DE SANTÉ, D'ÉDUCATION ET DE PROTECTION SOCIALE

#### 1 DÉPENSES SOCIALES EN % DES DÉPENSES TOTALES

- Dépenses dans l'éducation
- Dépenses dans la santé
- Dépenses dans la protection sociale

#### 2 INCIDENCE DES DÉPENSES SUR LES INÉGALITÉS (COEFFICIENT DE GINI)

- Dépenses dans l'éducation en % du PIB coefficient d'efficacité sur les inégalités
- Dépenses dans la santé en % du PIB coefficient d'efficacité sur les inégalités
- Dépenses de protection sociale en % du PIB coefficient d'efficacité sur les inégalités

### PROGRESSIVITÉ DE LA POLITIQUE FISCALE

#### 1 PROGRESSIVITÉ DU RÉGIME FISCAL

- Taux minimum et maximum d'impôt sur le revenu + seuils
- Taux de l'impôt sur les sociétés
- Taux de TVA, exonérations + seuils

#### 2 INCIDENCE OF TAX ON INEQUALITY (GINI COEFFICIENT)

- Recettes de TVA en % du PIB
- Recettes de l'impôt sur les sociétés en % du PIB
- Recettes de l'impôt sur le revenu en % du PIB
- Droits d'accise en % du PIB
- Droits de douane en % du PIB

#### 3 COLLECTE DES IMPÔTS

- Productivité fiscale : recettes issues de la TVA, de l'impôt sur les sociétés et de l'impôt sur le revenu comparé aux taux et au PIB ou à la consommation privée
- Effort fiscal par rapport au potentiel

#### 4 PRATIQUES FISCALES DOMMAGEABLES

- Pratiques fiscales dommageables
- Directives sur la lutte contre l'évasion fiscale
- Preuve de conséquences négatives

### DROIT DU TRAVAIL ET SALAIRE MINIMUM

#### 1 DROIT DU TRAVAIL ET DROITS SYNDICAUX

- Efforts déployés par les États pour protéger les travailleurs dans le droit et dans la pratique

#### 2 DROITS DES FEMMES AU TRAVAIL

- Lois sur un salaire égal pour un travail égal
- Lois contre la discrimination entre les femmes et les hommes
- Lois contre le viol
- Lois contre le harcèlement sexuel
- Congé parental

#### 3 SALAIRE MINIMUM

- Salaire minimum en devise locale
- PIB par habitant

La première édition de l'indice ERI a été initiée en juillet 2017 et couvrait 152 pays (ERI 2017). Elle a été publiée volontairement sous la forme d'une version « bêta » et des experts du monde entier ont été sollicités pour l'évaluer. Ces précieuses informations ont permis d'apporter plusieurs ajustements notables à l'indice de cette année (ERI 2018). La méthodologie de base reste inchangée et s'articule autour des trois piliers que sont les dépenses, la fiscalité et le droit du travail. Dans le détail, plusieurs modifications et ajouts importants ont néanmoins été apportés<sup>17</sup>.

Le changement le plus fort porte sur l'inclusion de trois nouveaux sous-indicateurs : un pour la fiscalité et deux dans le domaine du travail. L'une des préoccupations formulées par un grand nombre de celles et ceux ayant commenté l'indice l'année dernière portait sur notre sous-estimation de l'ampleur avec laquelle un pays permettait aux entreprises d'échapper à l'impôt.

Autrement dit, des pays comme le Luxembourg ou les Pays-Bas obtenaient des scores plus élevés qu'ils n'auraient dû. Le rôle négatif que jouent les Pays-Bas en tant que paradis fiscal pour les entreprises est devenu un sujet brûlant dans le pays et Oxfam et ses alliés font pression sur le gouvernement afin qu'il prenne des mesures claires contre l'évasion fiscale<sup>18</sup>. Cette année, nous avons donc ajouté un nouvel indicateur sur les pratiques fiscales dommageables des États pour remédier à ce problème.

Concernant le pilier du marché du travail, beaucoup ont souligné que les droits du travail des femmes sont particulièrement bafoués par la violence et le harcèlement que les femmes subissent au travail<sup>19</sup>. Les femmes actives peuvent parfois connaître des niveaux de violence domestique plus élevés en raison de leur plus grande autonomie économique<sup>20</sup>. En Inde par exemple, 6 % des femmes (âgées de 15 à 49 ans) ont fait l'objet de violences sexuelles conjugales au cours de leur vie, et 5 % ont été victimes de ce type de violences au cours des 12 derniers mois<sup>21</sup>. Cela a abouti à la création de deux nouveaux indicateurs sur la qualité de la législation contre le harcèlement sexuel et le viol<sup>22</sup>.

En dehors de ces nouveaux indicateurs, des efforts approfondis ont été déployés pour améliorer la source des données, en veillant à ce que nous utilisions les sources les plus à jour. D'importants progrès ont été réalisés dans tous les piliers, notamment en matière d'inclusion des données les plus récentes. Dans l'indice ERI 2018, quasiment toutes les données sur la fiscalité et le marché du travail datent de 2017 (contre 2015 dans l'Indice ERI 2017). Les années moyennes concernant les données sur les dépenses dans les domaines de l'éducation et de la santé sont passées de 2014 à 2016, et de 2012 à 2015 pour ce qui est de la protection sociale. La limite des données pour l'indice de cette année est fin 2017, si bien que tout changement politique survenu en 2018 n'est pas inclus, même si nous faisons référence à certains changements parmi les plus notables dans le texte. Nous sommes également parvenus à ajouter cinq nouveaux pays cette année, hissant le total à 157<sup>23</sup>.

Ces changements apportés à la méthodologie et le renforcement de la qualité des données signifient qu'une comparaison directe entre les scores d'un pays cette année et ceux de l'année dernière risque de ne pas donner une représentation précise de ses performances. Le déplacement des pays vers le haut ou vers le bas dans le classement résulte de la combinaison de changements dans leurs politiques et de changements dans la méthodologie de l'indice.

C'est pourquoi notre analyse ne porte pas sur une simple comparaison des scores des pays entre les indices ERI 2017 et ERI 2018. Cependant, il est possible de comparer les changements politiques concrets survenus entre les deux éditions de l'Indice ERI. Par exemple, l'augmentation des dépenses de santé ou la baisse des taux maximum de l'impôt sur le revenu des particuliers ou l'allongement du congé maternité, des changements que nous avons mentionnés. Nous revenons également sur certaines des principales tendances ayant émergé depuis le premier indice ERI.

## QUELLES SONT LES PRINCIPALES CONSTATATIONS DE L'INDICE ERI ?

### **Tous les pays pourraient faire plus, même ceux qui arrivent en tête**

Le premier point le plus important à retenir, c'est qu'aucun pays n'a de quoi pavoiser : même ceux en tête de peloton pourraient mieux faire. Même le meilleur élève, le Danemark, n'obtient pas un score parfait et pourrait en faire davantage. De plus, 112 des 157 pays inclus dans l'indice font moins de la moitié de ce que font les pays les plus performants.

## QUELS SONT LES PAYS LES PLUS PERFORMANTS ?

Vous retrouverez les classements ERI complets et régionaux dans l'Annexe 1 du rapport complet. Les 10 pays les plus performants dans l'indice de cette année sont présentés dans le Tableau 1.

**Tableau 1 : Classement de l'indice ERI sur 157 pays - le top 10<sup>24</sup>**

	CLASSEMENT ERI GÉNÉRAL	DÉPENSES DE SANTÉ, D'ÉDUCATION ET DE PROTECTION SOCIALE	PROGRESSIVITÉ DE LA POLITIQUE FISCALE	DROIT DU TRAVAIL ET SALAIRE MINIMUM
Danemark	1	5	2	2
Allemagne	2	8	6	4
Finlande	3	2	8	11
Autriche	4	6	9	7
Norvège	5	14	10	1
Belgique	6	7	5	21
Suède	7	19	12	5
France	8	3	22	16
Islande	9	24	26	3
Luxembourg	10	20	34	8

### Encadré 1 : Le meilleur et le pire

Le **Danemark** domine l'indice ERI de cette année en obtenant le meilleur score. Ce pays du nord de l'Europe présente les politiques fiscales parmi les plus progressives au monde. Le pays possède également quelques-unes des meilleures politiques de marché du travail, celles en matière de protection des femmes sur le lieu de travail qui sont les meilleures au monde.

Le **Nigeria** occupe la position peu enviable de dernier de la classe pour la deuxième année consécutive. Ses dépenses sociales (dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la protection sociale) sont honteusement faibles, ce qui se reflète dans les très mauvais résultats sur le plan social dont pâtissent ses citoyen-ne-s. Au Nigeria, 1 enfant sur 10 meurt avant l'âge de 5 ans<sup>25</sup> et plus de 10 millions d'enfants au Nigeria ne sont pas scolarisés<sup>26</sup>, dont 60 % de filles<sup>27</sup>. L'indice ERI montre que l'année dernière, le pays a vu le nombre de violations des droits du travail augmenter. Le salaire minimum n'a pas augmenté depuis 2011. Les dépenses sociales ont stagné. L'indice ERI montre que le Nigeria pourrait prélever et collecter bien davantage d'impôts<sup>28</sup>, ce qui explique le très mauvais score qu'il récolte à cet égard. Des améliorations ont toutefois été récemment constatées dans ce domaine en 2018 et figureront au prochain ERI. Le FMI a clairement communiqué sur l'importance de la lutte contre les inégalités en faisant référence au score du Nigeria dans l'indice ERI<sup>29</sup>. Le président du pays a également évoqué l'importance de la lutte contre les inégalités car elles sont sources d'instabilité politique<sup>30</sup>. Pourtant, peu de mesures ont été prises.

La plupart des pays les mieux classés de l'indice sont des pays de l'OCDE, le **Danemark** arrivant en tête du palmarès. À ce titre, leur classement est similaire à l'indice de développement humain (IDH). Dotés d'une richesse nationale supérieure, ces pays bénéficient d'une marge de manœuvre bien plus grande pour augmenter les recettes de l'impôt progressif du fait du nombre plus élevé de particuliers et d'entreprises touchant des revenus élevés et capables de payer plus d'impôt. Ils sont donc plus en capacité de consacrer ces recettes aux services publics et à la protection sociale. Ils tentent aussi de lutter contre les inégalités salariales en augmentant le salaire minimum et en défendant les droits du travail et les droits des femmes. Enfin, leur secteur informel est plus réduit que celui des pays en développement, bien que la précarité de l'emploi s'accroisse.



Pour la plupart des pays riches, les politiques mesurées par l'indice ont été introduites à une époque aujourd'hui révolue, à un moment de consensus sur l'utilité d'interventions marquées dans ces domaines et le fait qu'elles soient propices aux progrès sociaux et économiques. Or, on assiste aujourd'hui dans de nombreux pays riches à l'affaiblissement du soutien politique à ces mesures progressives, qui se traduit par l'érosion des dépenses publiques, de la fiscalité et des droits du travail (voir Encadré 4).

La plupart des pays les mieux classés de l'indice ERI qui n'appartiennent pas à l'OCDE sont issus d'Amérique latine, la région la plus inégalitaire au monde (voir Encadré 3). L'**Argentine** arrive en tête, suivie par le **Costa Rica** et le **Brésil**. Au cours de la dernière décennie, le gouvernement de chacun de ces pays a déployé des efforts importants en vue de réduire les inégalités et la pauvreté, par la redistribution des dépenses et (parfois) l'augmentation du salaire minimum. Ainsi en Argentine, le coefficient de Gini a reculé, passant de 0,51 en 2003 à 0,41 en 2013<sup>31</sup>, tandis le taux de pauvreté a baissé de 23 % à 5,5 %, tout en enregistrant une baisse de 40 % des inégalités et une réduction de 90 % de la pauvreté grâce à des politiques de redistribution<sup>32</sup>. Malheureusement, les nouveaux gouvernements élus au Brésil et en Argentine ont déjà pris des mesures visant à revenir sur bon nombre de ces politiques. Au Brésil, les dépenses sociales sont gelées pour les 20 prochaines années<sup>33</sup>. En Argentine, l'austérité<sup>34</sup> a entraîné des coupes drastiques dans le budget alloué à la protection sociale (voir Encadré 3)<sup>35</sup>.

Il arrive aussi que des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure affichent de la fermeté dans leur engagement à réduire les inégalités. Le rapport ERI 2018 révèle par exemple que le **Lesotho** consacre 14 % de son budget national à l'éducation et 12 % à la santé, et dispose d'un régime fiscal progressif ainsi que de politiques progressives concernant les droits des syndicats et les droits du travail des femmes ; la **Géorgie** adopte une politique forte et très progressive en matière de dépenses sociales et a sensiblement augmenté le budget de l'éducation. Les pays à faible revenu peuvent eux aussi faire preuve d'un engagement fort dans le combat contre les inégalités. Par exemple, depuis l'indice ERI 2017, l'**Éthiopie** a augmenté son budget affecté à l'éducation (23 % du budget total au lieu de 22 %), soit proportionnellement le sixième plus gros budget au monde. Cet investissement élevé et continu a eu pour effet une forte augmentation de la scolarisation des enfants<sup>36</sup>.

La **Namibie** est l'un des pays africains les mieux classés de l'indice, arrivant à la 5<sup>e</sup> place des pays à revenu intermédiaire. Sa position illustre bien la différence qui existe entre le classement ERI d'un pays et les mesures traditionnelles des inégalités. Quoique l'un des pays les plus inégalitaires au monde, son score ERI élevé atteste de l'engagement du gouvernement namibien à réduire les inégalités, notamment au moyen de dépenses sociales élevées (avec la gratuité universelle de l'enseignement secondaire) et en adoptant des politiques fiscales parmi les plus progressives qui soient. Son engagement a été salué par l'économiste Joseph Stiglitz et par d'autres. Bien que les inégalités y restent très marquées, le pays est parvenu à réduire continuellement les inégalités depuis 1993, si bien qu'il n'est plus le pays le plus inégalitaire au monde<sup>37</sup>. Depuis l'indice ERI 2017, le gouvernement a augmenté les dépenses de protection sociale et a considérablement rehaussé le salaire minimum. Une nouvelle étude révèle que ses politiques fiscales et budgétaires réduisent considérablement les inégalités<sup>38</sup>.

## QUELS PAYS ONT AMÉLIORÉ LEURS PERFORMANCES DEPUIS L'ANNÉE DERNIÈRE ?

S'il est difficile de procéder à une comparaison générale entre le classement de l'année dernière et celui de cette année du fait des améliorations apportées à la méthodologie, nous avons pu effectuer une analyse détaillée des pays ayant procédé à des ajustements politiques favorables ou défavorables. Cette année, l'exemple le plus probant sur les trois piliers concerne la **Corée du Sud**.

## Encadré 2 : Corée du Sud : un engagement sincère pour réduire les inégalités

Le président Moon Jae-in, investi début 2017, s'est engagé à lutter contre les inégalités en Corée du Sud. Les niveaux d'inégalité dans le pays ont augmenté rapidement. Au cours des deux dernières décennies, la croissance des revenus de la frange la plus pauvre de la population a stagné alors que les 10 % les plus riches ont vu leurs revenus croître de 6 % chaque année, si bien qu'ils pèsent désormais 45 % du produit intérieur<sup>39</sup>. La Corée du Sud se classe à l'avant-dernière place des pays de l'OCDE dans l'indice ERI.

Pour réduire durablement les inégalités et stimuler la croissance inclusive, le président Moon a agi dans les trois domaines mesurés par l'indice. Il s'est engagé à accroître considérablement le salaire minimum, ce qu'il a fait dès la première année de son mandat avec une hausse de 16,4 %<sup>40</sup>.

Il a également augmenté les impôts pour les entreprises les plus rentables en Corée du Sud, passant d'un taux d'imposition sur les sociétés de 22 % à 25 % censé rapporter 2,3 milliards de dollars chaque année<sup>41</sup>. Il a par ailleurs augmenté l'impôt sur les plus hauts revenus, une décision qui a remporté l'adhésion de 86 % des citoyens coréens<sup>42</sup>.

Il s'est enfin engagé dans un programme qui étend les dépenses en matière d'aide sociale. La Corée du Sud présente l'un des seuils de dépenses les plus faibles dans ce domaine parmi les pays de l'OCDE<sup>43</sup>. Le président Moon a augmenté les budgets, notamment avec une nouvelle allocation pour enfant à charge<sup>44</sup>.

Dans son discours devant l'Assemblée générale des Nations unies le 21 septembre 2017, le président Moon a déclaré : « Dorénavant, mon administration aspire à des mesures audacieuses pour inverser le paradigme économique afin de s'attaquer aux inégalités économiques qui entravent la croissance et la cohésion sociale [...] C'est ce que l'on appelle une "économie centrée sur l'humain" »<sup>45</sup>.

L'indice ERI 2018 révèle également que de nombreux autres États ont pris des mesures concrètes concernant un ou plusieurs domaines d'action de l'indice ERI depuis l'indice ERI 2017, ce qui atteste que des progrès sont possibles. L'**Indonésie** se démarque par sa tentative de rehausser considérablement le revenu minimum et de le rendre uniforme partout dans le pays, et en cherchant à augmenter le budget de la santé pour contribuer au financement d'une couverture santé universelle, bien qu'il lui faudra encore augmenter considérablement la part du budget allouée à la santé, actuellement de 7 %, afin de couvrir toute la population ces prochaines années. La **Mongolie** et la **Guyane** ont considérablement augmenté l'impôt sur les hauts revenus, et le **Mali** et la **Colombie** ont considérablement augmenté le taux d'imposition sur les sociétés. La **Colombie** a également augmenté ses dépenses de santé, même si la privatisation du système de santé et des scandales de corruption sapent les effets de cette hausse<sup>46</sup>. La Colombie a en outre étendu le congé maternité. Le **Mozambique** a prolongé le congé maternité de 50 %.

L'**Islande** a nettement augmenté son budget alloué à la protection sociale et a voté une loi exigeant des entreprises qu'elles obtiennent une certification officielle attestant de l'égalité salariale entre les femmes et les hommes<sup>47</sup>. La **Guinée** et le **Liberia** ont tous deux considérablement augmenté le budget de l'éducation, bien que dans le cas du Liberia cela soit probablement lié à la privatisation controversée de l'éducation primaire<sup>48</sup>.

Le nouveau président de la **Sierra Leone**, Julius Maada, a pris plusieurs mesures prometteuses pour lutter contre les inégalités. Le salaire minimum a été revu à la hausse, tout comme l'impôt sur le revenu des particuliers, et de nouvelles mesures ont été prises pour optimiser la collecte de l'impôt, notamment en luttant contre les incitations fiscales inutiles. Sa dernière opération en faveur de la gratuité de l'éducation primaire est particulièrement encourageante<sup>49</sup>.

## QUELS SONT LES PAYS LES MOINS PERFORMANTS ?

Tableau 2 : Classement de l'indice ERI sur 157 pays - les 10 derniers pays

	CLASSEMENT ERI GÉNÉRAL	DÉPENSES DE SANTÉ, D'ÉDUCATION ET DE PROTECTION SOCIALE	PROGRESSIVITÉ DE LA POLITIQUE FISCALE	DROIT DU TRAVAIL ET SALAIRE MINIMUM
Bangladesh	148	146	103	148
Singapour	149	91	157	71
RDP lao	150	153	44	146
Madagascar	151	135	142	143
Bhoutan	152	81	153	147
Sierra Leone	153	143	132	150
Tchad	154	145	138	154
Haïti	155	133	145	156
Ouzbékistan	156	42	156	132
Nigeria	157	157	104	133

Il existe des différences considérables entre les interventions gouvernementales des pays de l'OCDE pour lutter contre les inégalités. Ainsi, parmi les économies majeures, les États-Unis et l'Espagne figurent parmi les moins bien classés des pays riches à l'indice ERI.

Comme le souligne ce rapport, de nombreux pays à revenu intermédiaire disposent d'une très grande marge de manœuvre pour faire bien plus qu'aujourd'hui dans leur lutte contre les inégalités. Par exemple, l'Indonésie est aujourd'hui plus riche en termes de revenu par habitant que les États-Unis ne l'étaient lors de leur adoption de la loi sur la sécurité sociale en 1935<sup>50</sup>. Pourtant, les taux de recouvrement de l'impôt en Indonésie figurent parmi les plus bas au monde, s'élevant à seulement 11 % du produit intérieur brut (PIB). Leur augmentation est le cheval de bataille de la nouvelle ministre des Finances<sup>51</sup>. Un rapport publié récemment par le Center for Global Development a démontré que la plupart des pays en développement pourraient éradiquer eux-mêmes la pauvreté extrême<sup>52</sup> s'ils choisissaient de lever suffisamment de ressources par le biais de la fiscalité. Ces constats font écho aux études passées d'Oxfam sur les inégalités dans les BRIC, en Turquie et en Afrique du Sud<sup>53</sup>.

L'Inde s'en sort très mal elle aussi, arrivant à la 147<sup>e</sup> place sur 157 pays dans le classement de son engagement à la réduction des inégalités : il s'agit là d'une situation très inquiétante, compte tenu de sa population de 1,3 milliard d'habitants, dont beaucoup vivent dans une pauvreté extrême. Oxfam a calculé que si l'Inde parvenait à réduire les inégalités d'un tiers, plus de 170 millions de personnes sortiraient de la pauvreté<sup>54</sup>. Les dépenses publiques de santé, d'éducation et de protection sociale sont extrêmement faibles et subventionnent souvent le secteur privé<sup>55</sup>. La société civile réclame invariablement une augmentation des dépenses<sup>56</sup>. Si le régime fiscal peut paraître raisonnablement progressif de prime abord, dans la pratique une grande partie de l'impôt progressif, comme celui sur les revenus des plus riches, n'est pas recouvré. Quant aux droits du travail et au respect des femmes sur le lieu de travail, l'Inde fait ici encore piètre figure : la majorité de la population active est employée dans l'agriculture et le secteur informel, deux secteurs non syndicalisés où les droits à l'égalité entre les femmes et les hommes ne sont pas appliqués.

### Encadré 3 : Machine arrière en Amérique latine<sup>57</sup>

Depuis ces 15 dernières années, l'Amérique latine en tant que région avance à contre-courant en matière de réduction des inégalités. À quelques exceptions près, les gouvernements du Brésil, d'Uruguay, de Bolivie, d'Équateur et d'autres pays avaient mis en place des politiques fortes de lutte contre les inégalités, qui consistaient principalement à augmenter les recettes publiques et les dépenses sociales et, dans certains pays, à accroître le salaire minimum. L'indice ERI le reflète bien en faisant figurer plusieurs pays d'Amérique latine à une place relativement élevée du classement.

Or le ralentissement économique mondial depuis 2010 et la chute des prix des matières premières (dont beaucoup de pays de la région sont tributaires) se traduisent par la hausse des taux de pauvreté depuis 2015. Dans certains pays, celle-ci s'est accompagnée d'un décalage des gouvernements vers le centre-droit, moins enclins à réduire les inégalités. Le processus de réduction des inégalités ralentit déjà.

L'impact de ces changements de politique ne transparaît pas encore dans les données. Nos informations pour cette année dans la région Amérique latine et Caraïbes remontent à 2015, soit avant l'entrée en vigueur de ces coupes. Leurs effets devraient se refléter dans les prochaines versions de l'indice. Les pays qui prennent actuellement des mesures régressives risquent de reculer au classement de l'indice s'ils ne font rien pour y remédier. Il faut s'attendre à ce qu'ils s'inscrivent en contraste avec les pays d'Amérique latine qui maintiennent leur approche progressive.

Ce ne sont là que quelques-unes des réalités qui se cachent derrière les chiffres de l'indice ERI. Bien entendu, chaque pays a son histoire propre, et nous incitons les lecteurs et lectrices à nous les faire découvrir<sup>58</sup>.

### Quels pays ont vu leur situation empirer depuis l'année dernière ?

**Singapour** figure désormais parmi les dix pays les moins performants au monde dans la lutte contre les inégalités. Cela est en partie dû à l'introduction d'un nouvel indicateur sur les pratiques fiscales néfastes, dont Singapour est particulièrement coutumier<sup>59</sup>. Le pays a augmenté son taux d'imposition sur le revenu des particuliers de 2 %, mais ce taux demeure très bas pour les grandes fortunes, plafonné à 22 %. Outre la fiscalité, le pays doit également son faible score au niveau relativement faible des dépenses publiques ; seul 39 % du budget est alloué à l'éducation, la santé et la protection sociale combinés (bien en dessous des 50 % alloués par la Corée du Sud et la Thaïlande). En matière de droit du travail, il n'existe aucune loi pour l'égalité salariale ou la non-discrimination des femmes ; les lois sur le viol et le harcèlement sexuel sont insuffisantes ; et il n'existe pas de revenu minimum, mis à part pour les agents de nettoyage et de sécurité.

Cette année, la **Hongrie** a plus que divisé par deux son taux d'imposition sur les sociétés, désormais de 9 %, soit le taux le plus faible de toute l'Union européenne. Les violations des droits du travail sont plus nombreuses et les dépenses consacrées à la protection sociale ont chuté. La **Croatie** et l'**Égypte** ont toutes deux réduit leur taux maximum d'imposition sur le revenu des particuliers et des sociétés<sup>60</sup>.

La **Mongolie** affiche la plus forte coupe dans les dépenses de protection sociale. Le pays a récemment été contraint par le FMI à mettre un terme aux allocations universelles pour les enfants, ce qui laisse présager davantage de coupes<sup>61</sup>. La **République démocratique du Congo (RDC)** a également procédé à des coupes dans ses dépenses allouées à la santé et à l'éducation.

## QUELLES AUTRES TENDANCES GÉNÉRALES ÉMERGENT DU NOUVEL INDICE ERI ?

Dans l'ensemble, la part moyenne des **dépenses d'un État** allouée aux trois secteurs sociaux clés pour la lutte contre les inégalités a augmenté de façon marginale depuis l'indice ERI 2017, passant de 43,15 % à 43,22 % des dépenses totales. Les pays qui ont augmenté le plus leurs dépenses sont les suivants : Angola, Corée du Sud, Guinée, Géorgie, Indonésie, Kazakhstan, Liberia, Mauritanie, Sainte-Lucie, São Tomé-et-Príncipe et Ukraine. Au sein de l'OCDE, les pays ayant le plus progressé dans le classement sont l'Islande, le Portugal et la Slovénie.

- Les dépenses en matière d'**éducation** sont passées en moyenne de 14,7 % à 14,8 % du budget des États. Les plus fortes hausses concernent les pays suivants : Bhoutan, Cameroun, Géorgie, Guinée, Liberia, République dominicaine, Saint Vincent-et-les Grenadines, Sainte-Lucie, São Tomé-et-Príncipe et Uruguay. La RDC, Vanuatu et Singapour accusent les plus forts déclin.
- Les dépenses de **santé** ont augmenté de 10,36 % à 10,6 % des budgets, avec les plus fortes hausses pour la Colombie, la Géorgie, l'Indonésie, la Jamaïque, le Kazakhstan, la Lituanie, le Niger, la RDP du Laos, São Tomé-et-Príncipe et la Thaïlande. L'Australie et la RDC figurent parmi les pays ayant procédé aux plus grosses coupes budgétaires dans la santé.
- Les dépenses en matière de **protection sociale** demeurent pour ainsi dire inchangées, à 18,5 % en moyenne. Au sein de l'OCDE, l'Australie, l'Islande, Chypre, la Lettonie et le Portugal ont augmenté leurs dépenses. Depuis la prise de fonctions de leur nouveau gouvernement, l'Indonésie et la Corée du Sud ont aussi considérablement augmenté leurs dépenses de protection sociale. En revanche, la Chine, la Mongolie et la Serbie affichent les baisses les plus fortes.

Les 10 meilleurs et les 10 plus mauvais élèves dans l'éducation, la santé et la protection sociale sont répertoriés dans la section1 dédiée aux dépenses sociales.

L'impact des dépenses sur les inégalités s'est également intensifié, réduisant potentiellement le coefficient de Gini national moyen de 18 % comparé aux 17,7 % de l'indice ERI 2017<sup>62</sup>.

Certains progrès pour rendre la fiscalité plus progressive sont plus mitigés :

- Concernant la **taxe sur la valeur ajoutée (TVA)**, quelques pays ont réduit leur taux l'année dernière (Brésil, Roumanie, Trinidad), mais d'autres l'ont augmenté (notamment la Colombie et le Sri Lanka). De plus, d'autres pays comme le Burkina Faso et le Sénégal ont renforcé les exonérations de TVA en faveur des pauvres, et le Cambodge a augmenté son seuil minimum pour s'acquitter de la TVA, excluant ainsi les petits commerçants. Dans l'ensemble, les taux moyens ont légèrement chuté pour atteindre 15,5 %.
- Concernant l'**impôt sur les sociétés**, les taux moyens globaux ont diminué de façon marginale passant de 24,65 % à 24,48 %. 15 pays ont réduit leur taux d'imposition sur les sociétés en 2017 (contre 10 qui l'ont augmenté). Certaines de ces réductions se limitaient aux petites entreprises en Australie par exemple), ce qui peut s'avérer positif<sup>63</sup>, et la plupart des autres baisses étaient relativement modestes, inférieures à 2,5 points de pourcentage. Ces coupes étaient plus fréquentes dans les économies les plus fortes<sup>64</sup>. La Hongrie se retrouve le plus mauvais élève avec une baisse de l'impôt sur les sociétés à 9 % (alors qu'il était de 19 %), mais plusieurs autres pays ont progressivement baissé ce taux au cours des 4 à 8 dernières années, générant au fil du temps des réductions majeures en Espagne, en Israël, en Norvège, au Pakistan et au Royaume-Uni. D'un autre côté, la Colombie, la Grèce, la Jordanie, le Mali et le Pérou comptaient parmi les pays ayant augmenté leur taux d'imposition sur les sociétés. Ces changements restent toutefois minimes comparés à la baisse du taux fédéral aux États-Unis, de 35 % à 21 %. Ce changement apparaîtra dans l'indice ERI de l'année prochaine, la question centrale étant de savoir si de nombreux pays feront de même (jusqu'à présent, d'après les

codes fiscaux 2018, il semblerait plutôt que ce soit le contraire, car seules l'Argentine et la Belgique ont réduit leur taux d'imposition sur les sociétés, alors que le Burkina Faso, l'Équateur, la Corée du Sud, la Lettonie et Taïwan ont augmenté leur taux).

- Concernant l'**impôt sur le revenu des particuliers**, les taux moyens supérieurs ont très légèrement augmenté de 30,5 % à 30,8 % en 2017. Les États qui ont augmenté leur taux (dans la frange supérieure) en 2016–2017 sont entre autres l'Autriche, l'Afrique du Sud, la Guyane, la Jamaïque, la Mongolie, l'Uruguay, et la Zambie. À l'inverse, le Chili, la Croatie et l'Égypte ont tous réduit leur taux. Les pays qui augmentent leur taux en 2018 (non représentés dans l'indice de cette année, mais qui seront pris en compte dans celui de l'année suivante) incluent la Barbade, la Colombie, la Corée du Sud, le Ghana, la Lettonie (qui est passée d'un régime fiscal uniforme à une formule progressive), les Philippines et le Sri Lanka. Deux pays n'appliquent toujours aucun impôt sur les sociétés ni sur les revenus des particuliers (Bahreïn et Vanuatu) et deux autres aucun impôt sur les revenus des particuliers (Maldives et Oman). Tous ces pays recourent donc à des régimes fiscaux très régressifs.

Parallèlement à la hausse des taux d'imposition, la collecte d'un impôt sur le revenu plus progressif a perdu en efficacité. Cette efficacité, mesurée par la productivité, a chuté de près de 3 %. D'un autre côté, plusieurs pays comme la Bolivie, les Fidji, le Japon, le Luxembourg, le Togo et l'Ukraine sont parvenus à accroître considérablement la collecte d'impôts en 2017.

À cause de cette perte d'efficacité, l'impact sur les inégalités (ou l'incidence des recettes fiscales) s'est également atténué, si bien que la fiscalité devrait permettre de réduire les inégalités de seulement 2,7 %, contre 3,5 % l'année dernière. Il reste clairement beaucoup à faire pour renforcer l'impact de la fiscalité sur la réduction des inégalités. Signes encourageants toutefois : certains pays comme la Chine, le Maroc et l'Ukraine sont également parvenus à rendre leur fiscalité moins régressive en collectant plus d'impôts progressifs et moins d'impôts régressifs.

Concernant le **marché du travail**, les choses restent en grande partie inchangées, même si des changements positifs ont été apportés l'année dernière sur les salaires minimum :

- Concernant les **droits du travail**, l'Université mondiale du travail rapporte une légère amélioration du score des pays de 4,107 à 4,165 sur une échelle de 1 à 10<sup>65</sup>. Cette amélioration est due presque entièrement aux pays ayant réduit la somme de violations des droits syndicaux et des employés. D'un autre côté, pour ainsi dire aucun pays n'a renforcé sa législation et aucun pays interdisant les syndicats indépendants n'a fait évoluer sa législation (Arabie saoudite, Biélorussie, Chine, Émirats arabes unis, Érythrée, Guinée équatoriale, Iran, Irak, Libye, Qatar, RPD lao, Soudan, Syrie, Turkménistan, Ouzbékistan, Vietnam).
- Concernant les **droits des femmes au travail**, très peu de pays (Barbade, Liberia et Lituanie uniquement) ont introduit depuis 2015 des lois promouvant l'égalité des rémunérations et la lutte contre les discriminations. Il reste donc respectivement 27 et 23 pays sans de telles lois. Contrairement au droit général du travail, aucun système global n'évalue si de telles lois (et les lois évaluées dans le nouvel indice ERI 2018 sur les violences faites aux femmes) sont réellement mises en œuvre ou si elles améliorent la vie des femmes<sup>66</sup>.
- Des progrès plus notables ont été réalisés au niveau du **congé parental**, avec des améliorations dans au moins 13 pays. C'est notamment le cas du Bhoutan et de l'Inde, qui ont doublé la durée du congé maternité/paternité en 2016 et 2017 respectivement, du Mozambique, qui a accru le congé maternité de 50 %, et du Paraguay, qui augmentera la part du salaire versé avant l'accouchement de 75 % à 100 % à partir de novembre 2018. La Colombie, Israël et la République dominicaine ont légèrement augmenté le congé maternité (bien que cela ait pris 15 ans pour la République dominicaine depuis la ratification de la convention de l'OIT à cet égard), Chypre a introduit un congé paternité de 14 jours et l'Espagne a plus que doublé le congé paternité par rapport à 2016 pour passer à 35 jours en 2017, ajoutant encore une semaine supplémentaire en 2018. La Nouvelle-Zélande augmente progressivement son congé maternité de 18 à 26 semaines d'ici 2022, et les Parlements de la Guyane et des Philippines débattent actuellement pour parvenir à des niveaux similaires. Cinq pays (Lesotho, Papouasie-

Nouvelle-Guinée, Suriname, Tonga et États-Unis) n'ont toujours pas défini officiellement de congé parental rémunéré pour tou-te-s les employé-e-s.

- Plus de la moitié des pays ont augmenté leur **salaire minimum** plus rapidement que le PIB par habitant. Les hausses les plus fortes concernent la Corée et l'Indonésie (avec une augmentation du salaire minimum de 16 % et 9 %, respectivement) et le Burkina Faso, Madagascar, le Mali, la Gambie, Kiribati, la Sierra Leone, le Timor oriental, l'Équateur, le Salvador et le Costa Rica. Quelques pays de l'OCDE ont également augmenté considérablement leur salaire minimum, comme le Portugal, Malte et le Japon. D'autres pays prennent d'importantes mesures pour changer leur système : L'Indonésie tente d'uniformiser les rémunérations en augmentant plus rapidement les salaires dans les régions les plus pauvres. L'année dernière, l'Autriche a inclus la question d'un salaire minimum national dans ses négociations avec les acteurs du marché. L'Inde a quant à elle introduit un plancher national pour essayer de limiter les écarts d'une région à l'autre. D'autres pays sont en train d'introduire un salaire minimum au niveau national (prévu pour 2019 en Afrique du Sud, par exemple, où la teneur du dispositif fait encore l'objet de vifs débats) ou au moins pour certains secteurs (comme l'industrie textile au Cambodge). Cela met la pression sur les pays n'ayant pas encore de salaire minimum (comme Djibouti ou le Soudan du Sud) ou alors uniquement dans des secteurs spécifiques (Cambodge, Jordanie, Sainte-Lucie, Singapour, Tonga).

Outre ces tendances depuis l'an dernier, les conclusions générales suivantes, formulées en 2017, sont toujours d'actualité :

- Beaucoup de pays s'en tirent plutôt à bon compte à l'échelle des dépenses sociales. En moyenne, les 157 pays évalués consacrent une plus grande part de leur budget global à la protection sociale (18 %) qu'à l'éducation (14,8 %) ou à la santé (10,6 %). Les niveaux moyens de dépenses pour l'éducation et la santé restent bien en deçà des engagements politiques pris par de nombreux pays dans le cadre des déclarations d'Abuja et d'Incheon (20 et 15 % respectivement)<sup>67</sup>. Dans la plupart des pays à revenu faible et à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, les dépenses de protection sociale restent elles aussi bien inférieures aux niveaux requis pour assurer le socle de protection sociale de base, tel qu'estimé par la Commission Bachelet (3 à 5 % du PIB)<sup>68</sup>. Le constat est le même partout dans le monde : il reste à la plupart des pays à augmenter considérablement leurs dépenses dans les trois secteurs.
- Beaucoup de pays ont du mal à faire en sorte que leurs dépenses sociales profitent davantage à leurs citoyen-ne-s les plus pauvres qu'aux plus nantis, pour ainsi réduire les inégalités. Dans 85 des pays analysés, les dépenses sociales réduisent le coefficient de Gini de moins d'un dixième. Les pays doivent déployer des efforts bien plus importants pour veiller à ce que leurs dépenses sociales atteignent les citoyen-ne-s les plus pauvres par des prestations publiques universelles et gratuites, ce qui est la meilleure façon de réduire les inégalités.
- Concernant la fiscalité, les impôts sur les sociétés ont légèrement baissé par rapport à l'ERI de l'année dernière et un certain nombre de pays économiquement significatifs ont déjà effectué des coupes dans leur taux d'imposition sur les sociétés ou prévoient le faire. Ainsi la tendance au nivellement par le bas de l'impôt sur les sociétés perdure. Les impôts sur le revenu des particuliers ont augmenté légèrement, mais les tendances sur le long terme ne sont pas claires. Pour contrer le nivellement par le bas, il faut rendre les impôts sur le revenu des particuliers et sur les sociétés plus progressifs et appliquer des taux plus forts pour les individus et les entreprises les plus riches. Les taux de TVA, une taxe beaucoup moins progressive, ont cessé d'augmenter après avoir atteint de hauts niveaux dans de nombreux pays. Il reste toutefois à voir si les énormes réductions d'impôts annoncées dans le budget 2018 des États-Unis provoqueront une vague de mesures identiques ailleurs. Dans de nombreux pays, il reste essentiel de veiller au redressement des impôts progressifs, tout en atténuant le caractère régressif de la TVA en exonérant les denrées de base et les petit-e-s commerçant-e-s.
- La plupart des pays se montrent aussi très peu performants en matière de collecte de l'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés, avec des niveaux moyens de collecte bien

inférieurs à 15 %, contre 40 % pour la TVA. Pour avoir plus d'impact sur les inégalités, les pays doivent collecter une proportion bien plus élevée de leur potentiel impôt sur les sociétés et sur le revenu des particuliers : pour cela, ils doivent lutter contre les exonérations accordées aux grandes entreprises et les allègements octroyés aux particuliers fortunés, renégocier les conventions fiscales et mettre fin à l'ère des paradis fiscaux.

- En matière de travail, le salaire minimum moyen ne s'élève qu'à un peu plus de la moitié du PIB national par habitant. Plus de 80 % des 157 pays ont des lois imposant une rémunération égale et interdisant la discrimination à l'embauche entre hommes et femmes (un chiffre bien plus élevé que l'an dernier en raison des nouvelles recherches primaires). Toutefois, seuls 45 % ont des lois appropriées sur le harcèlement sexuel et 40 % sur le viol, et ces lois pour l'égalité entre les femmes et les hommes sont mal appliquées dans la quasi-totalité des pays. En moyenne, les pays obtiennent un score de seulement 6,4 sur 10 à l'indicateur ERI sur les droits du travail, avec un score bien plus faible sur l'application des lois que sur l'existence de celles-ci. Par ailleurs, à l'échelle mondiale, les 8 % de la main-d'œuvre au chômage sont dépourvus des droits liés au travail et les 38 % qui travaillent dans le secteur informel ont souvent des droits à minima. S'ajoutent à cela 35 % de la main-d'œuvre dont les droits sont restreints en raison de contrats de travail atypiques. Les pays doivent augmenter leur salaire minimum, renforcer la législation sur l'égalité entre les femmes et les hommes, appliquer de manière plus rigoureuse la législation relative aux droits du travail et élargir les droits du travail et le salaire minimum aux employés sous contrats de travail atypiques.

Les modèles varient considérablement pour les pays à niveaux de revenus différents.

- Les pays en développement consacrent 16 % de leur budget à l'éducation, contre seulement 12 % dans les pays de l'OCDE. En revanche, plus le revenu d'un pays est faible, plus est faible la part du budget consacrée à la santé (8 % pour les pays à faible revenu contre 15 % pour les pays de l'OCDE) et à la protection sociale (7% pour les pays à faible revenu contre 37 % pour les pays de l'OCDE).
- Les pays en développement (en particulier les pays à faible revenu - PFR) sont souvent dotés d'un régime fiscal qui est théoriquement plus progressif que celui des pays de l'OCDE en raison des exonérations de TVA sur les denrées de base et pour les petits commerçants et de leur taux d'imposition des sociétés plus élevé. Néanmoins, les pays de l'OCDE sont plus efficaces pour réduire les inégalités en raison de leur plus grande efficacité dans la collecte des impôts sur le revenu. Il en ressort différentes priorités pour les pays en fonction de leur niveau de revenu : les pays en développement (en particulier les pays à revenu intermédiaire) doivent s'efforcer d'accroître leurs recettes fiscales issues des impôts sur les revenus des particuliers et des impôts sur les sociétés ; les pays de l'OCDE doivent améliorer leur structure fiscale (renforcer les exonérations de TVA en faveur des pauvres et contrer le nivellement par le bas des taux d'impôt sur les sociétés) ; enfin, les pays de l'OCDE et les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure (PRITS) doivent mettre fin aux pratiques fiscales néfastes qui nuisent à la capacité des autres pays à lever l'impôt.
- Globalement, les pays de l'OCDE obtiennent des scores nettement meilleurs que ceux des pays en développement sur le plan du droit du travail et des droits relatifs à l'égalité femmes-hommes, surtout en ce qui concerne l'existence de la législation pertinente et de congé parental payé. À l'inverse, ce sont les pays à faible revenu qui obtiennent les meilleurs scores en matière de salaire minimum obligatoire, en raison de l'approche clairvoyante adoptée par une poignée d'États prônant l'augmentation du salaire minimum (quoique son application n'ait rien d'acquis). Un grand nombre de pays en développement n'ont toujours pas adopté et n'appliquent toujours pas des lois garantissant les droits du travail et relatifs à l'égalité femmes-hommes, tandis que beaucoup de pays de l'OCDE et de pays à revenu intermédiaire doivent se concentrer sur l'augmentation du salaire minimum.



## LIMITES DE L'INDICE ERI

L'indice ERI n'est jamais qu'un simple outil parmi d'autres qui donne une mesure de la manière dont les pays luttent contre les inégalités. Les sections suivantes traitent des limites spécifiques à chacun des trois piliers, mais il existe aussi des limitations globales qu'il convient de mentionner ici.

L'indice n'a aucunement la prétention de remplacer les connaissances spécifiques au contexte et la démarche adoptée par chaque pays pour réduire les inégalités, ni d'offrir une analyse détaillée des propositions ou des positions de la part de chaque gouvernement. Dans la mesure du possible, DFI et Oxfam ont collaboré avec des collègues dans chaque pays pour veiller à représenter le plus fidèlement possible les efforts déployés par leur gouvernement. Dans de nombreux pays, Oxfam continue de travailler à l'établissement de rapports nationaux détaillés sur les inégalités qui sont bien plus complets. Dans l'outil en ligne qui accompagne l'indice, de nombreux pays ont ajouté des sections narratives avec des liens vers le travail qu'ils effectuent pour lutter contre les inégalités au niveau national.

Néanmoins, avec un indice aussi large que celui-ci, il y a le risque que certains pays soient injustement salués (voir Encadré 4), et que d'autres se retrouvent injustement pénalisés. Mais dans l'ensemble, DFI et Oxfam estiment que l'indice présente une base solide qui permet d'apprécier l'engagement d'un État dans la lutte contre la crise des inégalités.

### **Encadré 4 : Revendiquer des gloires révolues : à quel moment un engagement cesse-t-il d'en être un ?**

DFI et Oxfam ont appelé cet indice l'indice de l'Engagement à la réduction des inégalités (ERI) dans un souci de souligner le rôle décisif et proactif qu'un État *engagé* peut jouer dans la lutte contre les inégalités. Cela ne va pas sans présenter des problèmes. Même si nous utilisons les données les plus récentes à notre disposition, il peut arriver que des gouvernements soient salués pour des engagements qui reposent sur des politiques ou des approches élaborées par des prédécesseurs. Dans certains cas, les gouvernements en place s'opposent activement à ces politiques et cherchent à les annuler.

Ainsi, un grand nombre de pays riches doivent leur indice favorable à des politiques dont la mise en œuvre remonte à une époque révolue et qui sont aujourd'hui sérieusement menacées. Au Royaume-Uni, par exemple, alors que des caractéristiques clés de l'État providence tel que le *National Health Service* demeurent et contribuent à un assez bon classement, les derniers gouvernements - de tous partis - ont affiché une certaine fébrilité quant à la réduction des inégalités en tant qu'objectif spécifique du gouvernement<sup>69</sup>. Certains analystes décrivent la manière dont les politiques fiscales actuelles et les coupes opérées récemment dans les prestations sociales aggraveront considérablement l'augmentation attendue des inégalités<sup>70</sup>.

Le Danemark arrive en tête de notre indice, grâce à la fiscalité élevée et progressive du pays, à des dépenses sociales élevées et à un droit du travail protecteur. Toutefois, les gouvernements récents au Danemark ont fait marche arrière dans chacun de ces trois piliers, de manière plus ou moins marquée, en vue de libéraliser l'économie ; des études récentes révèlent que les réformes de ces 15 dernières années ont conduit à un accroissement rapide des inégalités, avec un bond de près de 20 % entre 2005 et 2015<sup>71</sup>. Les organismes de protection dont s'est dotée l'Allemagne depuis longtemps réduisent considérablement les inégalités. Toutefois, depuis le début des années 1990, la progression des salaires profite surtout à celles et ceux qui gagnent plus, conduisant à une augmentation des inégalités de revenus avant redistribution par l'État. Les réformes fiscales régressives des 20 dernières années ont elles aussi réduit l'impact redistributif des politiques gouvernementales<sup>72</sup>.

Tous ces facteurs concourent à un accroissement des inégalités. La France commence à chuter dans le classement à la suite de la réforme fiscale de 2017 qui a baissé le taux d'impôt sur les sociétés de 33 % à 28 %. D'autres coupes suivront bientôt jusqu'à ce que ce taux soit ramené à 25 % en 2022. Avec la suppression de l'impôt sur la fortune (ISF) et l'augmentation d'impôts régressifs, cette réforme fiscale en France illustre la tendance mondiale à opter pour des systèmes fiscaux plus régressifs. Ce point sera analysé plus en profondeur dans la prochaine édition de l'indice, une fois que les conséquences sur les recettes fiscales se feront sentir.

De la même manière en Amérique latine, des gouvernements récemment élus ne sont pas aussi engagés que leurs prédécesseurs en matière de réduction des inégalités et prennent même (dans certains cas) des dispositions visant à contrer les politiques progressistes.

Cela dit, la majorité des données qui ont été recueillies pour l'indice sont récentes et issues des budgets nationaux : l'indice peut donc être actualisé tous les ans, le classement des pays évoluant en fonction de leurs changements de politiques. Si un pays prévoit dans son budget l'augmentation du salaire minimum ou des dépenses dans l'éducation, son indice ERI augmentera. Sur la durée, cette méthode permet de mieux évaluer l'engagement concret des gouvernements.

**L'indice ERI se concentre principalement sur les mesures redistributives que les gouvernements peuvent prendre, plutôt que sur celles susceptibles d'empêcher l'augmentation des inégalités en premier lieu.** Tandis qu'il examine les interventions propices à un marché du travail plus équitable, il ne tient pas compte, par exemple, des politiques en matière de gouvernance des sociétés (visant à réduire le contrôle excessif de l'économie par les actionnaires), de la redistribution foncière ou du développement industriel comme autant de moyens pour renforcer l'égalité. La situation de pays comme l'Afrique du Sud, qui obtient un score relativement bon sur l'indice malgré la montée des inégalités, ne peut s'expliquer qu'après avoir envisagé ces questions structurelles. Les documents récents d'Oxfam intitulés *Une économie au service des 99 %*<sup>73</sup> et *Partager la richesse avec celles et ceux qui la créent*<sup>74</sup> s'intéressent aussi directement à ces problématiques<sup>75</sup>.

**Le manque de données empêche la prise en compte de ces politiques structurelles et de nombreux autres indicateurs appropriés,** l'indice étant destiné à couvrir le plus grand groupe de pays possible. De nombreux indicateurs potentiels ont été mis de côté du fait qu'ils ne sont disponibles que dans une poignée de pays, généralement à revenu élevé. Il est urgent de déployer des efforts concertés de grande envergure en vue d'améliorer les données sur les inégalités et sur les facteurs qui y contribuent, et ce plus particulièrement dans les pays pauvres. La ventilation des données par sexe est également essentielle. Le présent rapport consacre plus loin une rubrique aux autres domaines que l'indice pourrait envisager dans ses versions ultérieures.

**Enfin, l'indice ERI n'a pas pour ambition de couvrir l'ensemble des acteurs de la lutte contre les inégalités.** D'autres acteurs clés, notamment le secteur privé et des institutions internationales comme la Banque mondiale et le FMI, ont un rôle important à jouer, tout comme les individus fortunés. Toutefois, même si les campagnes d'Oxfam et celles de ses alliés ciblent tous ces acteurs, ce sont les États qui gardent la main dans ce domaine. Un gouvernement démocratique et tenu de rendre des comptes est le meilleur outil pour rendre une société plus égalitaire. Il va falloir que les gouvernements du monde entier fassent beaucoup plus dans ces trois domaines pour pouvoir mettre fin à la crise des inégalités.

## DOMAINES À AMÉLIORER ET À APPROFONDIR

### Les inégalités économiques et les questions femmes-hommes

Dans chacun des trois domaines (dépenses publiques, fiscalité et droits du travail), beaucoup d'interventions dans la lutte contre les inégalités économiques chevauchent celles pour combattre

les inégalités entre les femmes et les hommes. Ces dernières exacerbent l'écart qui se creuse entre les riches et les pauvres, alors qu'à leur tour ces inégalités croissantes entravent le combat pour l'égalité entre les genres dans des pays du monde entier. Dans ses publications récentes<sup>76</sup>, Oxfam montre que la lutte contre les inégalités économiques est indissociable de la lutte contre les inégalités entre les femmes et les hommes. Les femmes sont les plus durement touchées par une fiscalité régressive et par des dépenses publiques faibles ou régressives. Elles sont surreprésentées dans les emplois les moins bien payés et les plus précaires, tandis que des lois et des conventions sociales limitent leur capacité à s'organiser pour défendre leurs droits. Ce sont elles aussi qui assument la majorité des activités de soins non rémunérées et qui sont les plus affectées par un financement insuffisant des services publics, renforçant plus encore les inégalités.

Chaque section de ce rapport comporte des volets spécifiques sur le genre. Malheureusement, les données disponibles ne permettent de fournir des indicateurs spécifiques que dans le pilier du travail. Cette année, nous avons ajouté deux indicateurs supplémentaires à ce pilier. Il comporte désormais des indicateurs sur le congé parental et les protections juridiques pour l'égalité des rémunérations, la discrimination fondée sur le genre, le harcèlement sexuel et le viol. Bien qu'il existe des ensembles de données avec des statistiques liées au genre (comme la base de données Les femmes, l'entreprise et le droit de la Banque mondiale ou l'indice Institutions sociales et égalité femme-homme de l'OCDE), il nous a malheureusement été impossible d'utiliser une partie des données en raison de leur caractère obsolète ou de leur manque de fiabilité. Nous n'avons pas non plus pu corroborer de manière exhaustive les indicateurs d'égalité hommes-femmes avec nos programmes pays pour cette version de l'indice du fait des contraintes de temps. Par ailleurs, pour le moment, il n'existe pas de données fiables pour un nombre suffisant de pays qui permettraient d'analyser les dépenses ou la fiscalité selon une perspective tenant compte des questions femmes-hommes aux fins de cet indice. Seul un nombre relativement faible de pays se prêtent à une budgétisation tenant compte de ces questions. Pour cette raison, il est impossible d'établir une analyse comparative globale qui permettrait de déterminer dans quelle mesure les politiques de fiscalité et de dépenses contribuent à la lutte contre les inégalités entre les genres, et ce bien que les avantages d'une budgétisation tenant compte des questions femmes-hommes soient bien documentés.

Des initiatives pour remédier à ce manque de données ventilées par sexe sont toutefois imminentes. Les données qui en résulteront pourront être utilisées pour étayer les prochaines versions de l'indice ERI. Par exemple, ONU Femmes aide à la collecte de données sur la budgétisation sensible au genre, ce qui est étroitement lié à l'indicateur des ODD sur le suivi des allocations de fonds publics pour l'égalité femmes-hommes et l'autonomisation des femmes. L'organisme collabore aussi avec la Commission de statistique de l'ONU à l'initiative Faits et données concernant l'égalité des sexes (initiative EDGE), afin d'améliorer l'intégration des questions de genre dans les statistiques. Oxfam soutient fermement les efforts déployés pour accroître la budgétisation sensible aux questions femmes-hommes et renforcer la collecte de données ventilées par sexe. En effet, le manque de telles données peut empêcher les pays de comprendre les effets des inégalités sur les femmes et les filles, conduisant à l'élaboration de programmes et de politiques insensibles aux questions de genre qui finissent par renforcer encore les inégalités entre les femmes et les hommes.

## **Les inégalités économiques et les jeunes**

Les inégalités entre les jeunes femmes et hommes et les générations plus âgées s'accroissent, et ce partout dans le monde. L'immense accumulation de la richesse par celles et ceux qui se trouvent en haut de l'échelle des revenus se traduit par un présent difficile et par un avenir incertain pour la majorité des jeunes d'aujourd'hui. Force est de constater que les inégalités économiques extrêmes entravent la mobilité sociale<sup>77</sup>, ce qui signifie que les enfants de parents pauvres resteront eux-mêmes pauvres. Dans bien des pays, s'ils ne sont pas issus de milieux privilégiés, les jeunes ont moins de possibilités de tirer le meilleur parti de leurs compétences et de leurs talents, en raison de l'écart béant et croissant qui sépare les riches du reste de la population.

Les jeunes femmes comme les jeunes hommes sont confronté-e-s à des obstacles de taille, même s'ils sont souvent très différents. L'origine ethnique, l'âge, le genre et d'autres inégalités se combinent pour renforcer les obstacles auxquels se heurtent les jeunes. Par exemple, lorsque l'éducation n'est pas accessible gratuitement et largement, les jeunes femmes sont les plus susceptibles d'en être exclues, et le sous-financement chronique des services publics dont les jeunes femmes ont particulièrement besoin, notamment les services de planification familiale, diminue encore leurs chances de s'extraire de la pauvreté. Les jeunes hommes et les jeunes femmes, par exemple aux États-Unis, peuvent quant à eux voir leur capacité à gravir ou à préserver leur place sur l'échelle économique affectée par des facteurs sur lesquels ils n'ont aucune influence, comme la discrimination raciale. Les jeunes hommes sont bien plus exposés à une mort violente<sup>78</sup>, souvent du fait de la police. Dans une étude de l'Equality of Opportunity Project, des chercheurs ont constaté que les jeunes amérindien-ne-s et les personnes noires présentaient un taux de mobilité *descendante* bien plus élevé que les personnes d'autres origines ethniques, y compris parmi les personnes partant d'un niveau socio-économique élevé<sup>79</sup>.

La progressivité des dépenses sociales et de la fiscalité constitue un moyen de contrer les inégalités grandissantes entre les jeunes et les personnes plus âgées : elle permet ainsi de réduire la richesse transmise directement d'une génération à l'autre et de l'utiliser pour augmenter les dépenses consacrées à l'éducation, à la santé et à tout un ensemble de services publics dont ont besoin les jeunes femmes et les jeunes hommes. De même, un droit du travail solide est essentiel pour aider les jeunes à obtenir une rémunération équitable. Dans beaucoup de pays, le salaire minimum ne s'applique pas aux jeunes : il est nécessaire d'en élargir les critères d'admissibilité.

## **Inégalités économiques, mainmise des élites et participation politique**

Selon la célèbre expression de Louis Brandeis, juge à la Cour suprême des États-Unis il y a plusieurs décennies : « Nous pouvons ou bien avoir la démocratie, ou bien avoir de grandes richesses concentrées aux mains de quelques-uns, mais pas les deux à la fois. » À travers le monde, face à l'écart croissant entre les élites et le reste de la société, la classe politique n'a de cesse de restreindre les droits démocratiques et l'espace d'expression de la société civile<sup>80</sup>. Des processus d'élaboration de politiques inclusifs, respectueux des droits et de la voix de chacun, sont importants comme fin en soi, mais aussi pour veiller à adopter les politiques les meilleures. À l'inverse, des processus d'élaboration des politiques dominés par les élites nuisent à la démocratie et se révèlent produire des politiques qui profitent principalement à ces mêmes élites<sup>81</sup>. Les femmes pauvres et marginalisées, qui peinent à se faire entendre dans les processus politiques, sont souvent les plus durement touchées par la confiscation politique et le rétrécissement de l'espace civique<sup>82</sup>.

Pour le moment, l'indice ERI ne comporte aucune mesure explicite de l'ouverture politique ou la corruption. Bon nombre des pays les moins bien classés se distinguent aussi par un fort degré de corruption et de faibles niveaux de participation politique. Ils sont marqués aussi par une forte mainmise des élites sur le gouvernement, les médias et les entreprises, qui tirent parti de vastes réseaux de favoritisme et de clientélisme. Bien que l'indice ne mesure pas cet aspect de manière directe, il existe un rapport entre la médiocrité des résultats du gouvernement et les niveaux de corruption et de mauvaise gouvernance. DFI et Oxfam ont l'intention de se pencher de plus près sur ce lien dans les années à venir, éventuellement par l'inclusion d'indicateurs sur la corruption ou la gouvernance et sur la participation, ainsi que sur la participation des femmes.

## **Autres politiques pertinentes concernant les inégalités**

Les dépenses publiques, la fiscalité et les droits du travail ne sont pas les seuls volets d'intervention possibles de réduction des inégalités par les gouvernements. D'autres politiques peuvent avoir un impact, et en ont un effectivement, notamment celles visant les petites et moyennes entreprises (PME), le développement rural et l'inclusion financière. Il n'empêche que les succès en matière de réduction des inégalités ont tous en commun la même démarche d'action

concertée portant sur les dépenses publiques, la fiscalité et le droit du travail. C'est donc sur ces trois volets que tout gouvernement désireux de s'attaquer aux inégalités devrait intervenir.

## RECOMMANDATIONS

### 1. Mesures stratégiques

**Les gouvernements doivent améliorer considérablement leurs efforts en matière de progressivité des dépenses publiques, de la fiscalité, du salaire et de la protection des travailleurs dans le cadre des plans nationaux de réduction des inégalités prévus par l'ODD 10.**

En amont de l'examen de l'ODD 10 en juillet 2019, les pays doivent produire des plans nationaux présentant leur approche pour réduire les inégalités. Ces plans doivent inclure des mesures pour augmenter l'imposition des entreprises les plus riches et des particuliers les plus fortunés, mettre fin à l'évasion fiscale et au « nivellement par le bas » de l'impôt. Il faut accroître et améliorer les dépenses consacrées aux services publics et à la protection sociale. Il faut procéder au contrôle systématique des dépenses publiques, en sollicitant la participation des citoyens à la surveillance budgétaire. Il faut mieux payer les travailleuses et travailleurs et mieux les protéger. La situation des femmes et des filles, qui se concentrent dans les formes d'emploi les plus précaires et les moins bien rémunérées, doit être comprise et corrigée. Le rôle joué par l'économie non rémunérée des soins doit également être pris en compte.

### 2. Améliorer les données

**Les États, les institutions internationales et d'autres parties prenantes doivent collaborer en vue d'améliorer rapidement et radicalement les données sur les inégalités et les politiques connexes, et de permettre le contrôle de manière précise et régulière des progrès réalisés dans la réduction des inégalités.**

Tout au long de ce rapport, nous mettons en évidence les nombreux domaines où le manque de données empêche l'évaluation solide des progrès réalisés dans la réduction des inégalités. Or il est impératif que les populations aient les moyens de comprendre les politiques en vigueur, les conséquences qu'elles ont, et de demander des comptes à leur gouvernement. Les données sur les inégalités demeurent extrêmement ténues et irrégulières. Les chiffres officiels des dépenses publiques, de la fiscalité et des politiques relatives au droit du travail doivent être recueillis régulièrement dans le cadre du processus de suivi des ODD. La ventilation des données par sexe est essentielle. À cela s'ajoute aussi un vaste éventail de priorités à donner aux données (notamment quant à l'impact des politiques sur les questions femmes-hommes et sur les jeunes, mais aussi sur les dépenses de protection sociale, les impôts sur les plus-values, l'immobilier et la fortune, le salaire minimum et les emplois atypiques).

### 3. Impact des politiques

**Les gouvernements et les institutions internationales doivent analyser l'impact distributif de toute politique proposée et fonder leurs choix d'orientation sur celles qui réduisent les inégalités**

Les données ne sont guère utiles en l'absence d'analyse de l'impact des politiques sur la réduction des inégalités. Des investissements croissants doivent être consacrés à l'analyse de l'impact des politiques gouvernementales sur les inégalités, et ce entre un plus grand nombre de pays, plus régulièrement et dans un plus large éventail de domaines d'intervention. Cette analyse doit examiner en priorité la composition et l'impact des dépenses publiques sur les inégalités, l'impact de la fiscalité sur les inégalités et le montant des impôts qui pourraient être levés, le comportement des paradis fiscaux, les tendances relatives aux droits du travail, leur couverture et leur application, l'égalité femmes-hommes et les droits à un salaire minimum dans tous les pays.

# 1 RÉDUCTION DES INÉGALITÉS PAR LE BIAIS DES DÉPENSES SOCIALES

## ERI 2018

La part moyenne des dépenses affectées aux trois secteurs de la santé, de l'éducation et de la protection sociale a augmenté de façon marginale en 2017. Seuls quelques pays ont augmenté leurs dépenses de façon significative, à l'image de l'Indonésie, de la Corée du Sud, de la Géorgie et de la Guinée. D'autres pays ont procédé à des coupes importantes, comme la RDC, la Mongolie et la Serbie.

### **Impact des dépenses sociales sur la réduction des inégalités : bases factuelles mondiales**

Les dépenses sociales sont le principal levier de toute politique fiscale redistributive. Dans une société, les inégalités de revenus de marché correspondent au niveau des inégalités avant impôts et dépenses. Il est démontré que les dépenses sociales peuvent avoir un impact considérable sur ces inégalités de revenus de marché par l'intermédiaire de transferts en nature (comme dans les dépenses de santé et d'éducation) et de transferts monétaires (protection sociale).

Lorsque l'État dispense des services publics (surtout de santé et d'éducation)<sup>83</sup> et lorsque ces services sont fortement subventionnés (voire mieux encore, gratuits), les femmes et les hommes les plus pauvres n'ont pas à puiser dans leurs maigres revenus pour les payer. Il s'agit là d'un moyen avéré d'accroître les revenus pour les ménages à faible revenu d'un montant similaire à leurs revenus réguliers<sup>84 85</sup>.

Outre l'impact positif de ces services « en nature », la redistribution et la réduction des inégalités peuvent être renforcées dès lors que l'État apporte un soutien direct en espèces, notamment par le biais de programmes de protection sociale : des transferts monétaires par exemple, qui apportent aux citoyens une protection contre des circonstances imprévues ou qui complètent les revenus des plus pauvres<sup>86</sup>. Ces dépenses de protection sociale peuvent avoir un rôle à jouer dans la redistribution de l'argent au sein de la société, prenant aux plus riches pour donner aux ménages les plus pauvres, contribuant ainsi à lutter contre les inégalités et à construire une société meilleure pour tous<sup>87</sup>.

Les filles et les femmes défavorisées devraient être les principales bénéficiaires d'une éducation et de soins de santé équitables, universels, complets et de qualité. La manière dont cela fonctionne est décrite dans la section consacrée au genre plus bas dans ce chapitre.

Les preuves de l'impact distributif positif des dépenses sociales sont abondantes sur la durée et d'un pays à l'autre. Pratiquement aucune économie avancée n'est parvenue à réduire la pauvreté et les inégalités avec un faible budget consacré aux dépenses sociales<sup>88</sup>. Les preuves collectées dans plus de 150 pays (riches et pauvres) sur une période de plus de 30 ans<sup>89</sup> révèlent que, dans l'ensemble, les investissements réalisés dans la santé, l'éducation et la protection sociale réduisent les inégalités. Les services publics réduiraient ainsi les inégalités de revenus en moyenne de 20 % dans les pays de l'OCDE.<sup>90</sup> Une étude réalisée dans 13 pays en développement a révélé que les dépenses dans l'éducation et la santé étaient à l'origine de 69 % de la réduction totale des inégalités<sup>91</sup>. Les preuves évaluant l'impact des politiques fiscales dans 25 pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure indiquent que les transferts directs et les dépenses dans la santé et l'éducation sont toujours des facteurs d'équilibre<sup>92</sup>.

Plusieurs États ont pris l'engagement d'accroître les dépenses en matière de santé et d'éducation. En 2001, dans le cadre de la Déclaration d'Abuja, tous les États africains s'étaient engagés à porter à 15 % de leur budget annuel leurs dépenses de santé. Et en 2015, dans le cadre de la

Déclaration d'Incheon, 160 États se sont engagés à consacrer jusqu'à 20 % de leur budget à l'éducation<sup>93</sup>. Depuis 2012, 185 pays ont adopté la Recommandation (R202) de l'Organisation mondiale du travail sur les socles de protection sociale, selon laquelle chaque pays doit proposer un accès aux soins de santé et à la sécurité de revenu de base pour les personnes sans emplois, les enfants, les seniors, les personnes en situation de handicap ou celles qui sont dans l'incapacité d'obtenir une rémunération décente. En 2016, les Nations unies ont lancé le partenariat mondial pour la protection sociale universelle<sup>94</sup> afin d'aider les pays en développement à déployer la recommandation R202 et à atteindre l'ODD 1.3 sur la protection sociale<sup>95</sup>.

### **Dépenses : une question de qualité**

Au-delà des niveaux globaux de dépenses, l'importance des choix d'affectations du budget à l'intérieur des secteurs sociaux et entre eux se constate partout dans le monde. Il existe d'énormes variations à l'intérieur des pays et entre eux en fonction des secteurs, et entre les différents types de dépenses sociales. Dans certains pays, les dépenses sont élevées mais les fonds ne suivent pas de régimes progressifs, d'où leur impact restreint sur les inégalités, alors que d'autres dépensent moins mais plus efficacement.

### **Éducation**

Malgré les nets progrès réalisés en matière d'éducation dans le monde, de nombreux pays restent en dessous de leurs capacités au niveau de l'équité et de la qualité de l'éducation. 6 enfants et adolescent-e-s sur 10 (soit 617 millions dans le monde) ne disposent pas des compétences les plus élémentaires concernant la lecture et les mathématiques. Pourtant, deux-tiers de ces enfants sont scolarisés<sup>96</sup>. Si ce cap est maintenu partout dans le monde, 75 % des pays ne parviendront pas à rendre l'enseignement secondaire universel avant 2030 ; dans les pays à faible revenu, moins de 10 % des jeunes auront acquis les compétences élémentaires du secondaire<sup>97</sup>.

En 2015, 180 États ont souscrit au Cadre d'action Éducation 2030 et se sont engagés à proposer 12 années d'enseignement gratuit et obligatoire pour tous les enfants. Or, moins de la moitié de ces pays déclarent proposer 12 années d'enseignement gratuit et juste un peu plus de la moitié déclarent au moins 10 années. Plus d'un quart des pays indiquent ne proposer aucun enseignement secondaire gratuit. En Afrique, seulement 4 pays (sur 10 étudiés) le font<sup>98</sup>. Ces dernières années, de nombreux pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure expérimentent un nouveau modèle axé sur des écoles privées payantes pour les étudiant-e-s les plus pauvres. On parle d'écoles privées à bas coût<sup>99</sup>. Il est démontré un peu partout dans le monde que le recours à des frais de scolarité (formels et informels, privés et publics) exclut les enfants les plus pauvres (surtout les filles) de l'école<sup>100</sup>.

En général, les dépenses dans l'enseignement maternel et primaire favorisent les pauvres dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure. L'enseignement secondaire est généralement neutre, tandis que les dépenses dans l'enseignement supérieur sont souvent plus régressives<sup>101</sup>. Dans la plupart des cas, les dépenses privilégient toutefois l'enseignement supérieur. Trop souvent, la réponse consiste à privatiser l'enseignement supérieur ou à en augmenter considérablement les frais de scolarité, même si ces mesures tendent à exclure encore plus les étudiant-e-s les plus pauvres, aggravant encore la vulnérabilité des filles. Là où l'enseignement supérieur est disponible, il convient de trouver le juste équilibre pour éviter de détourner une trop grosse partie des fonds publics de l'éducation de base.

### **Santé**

Les dépenses de santé peuvent contribuer de manière significative à la réduction des inégalités, mais tout dépend des postes auxquels elles sont consacrées. Par exemple, si les dépenses privilégient les quartiers riches ou les soins hospitaliers aux dépens des dispensaires des quartiers pauvres, elles auront peu d'impact en matière d'inégalités. Tous les ans, 100 millions de personnes tombent en dessous du seuil de pauvreté sous le fardeau des frais de soins de santé qu'elles

doivent payer de leur poche, et des millions d'autres retardent leur recours à des soins, ou s'en passent, car elles n'en ont pas les moyens<sup>102</sup>. Les dépenses de santé influent aussi considérablement sur les inégalités entre les femmes et les hommes (voir la section dédiée au genre plus bas).

Là encore, la solution souvent prônée (à savoir une assurance maladie contributive) est susceptible d'exacerber les inégalités en concentrant les dépenses publiques dédiées à la santé aux personnes les mieux loties pour cotiser au régime d'assurance, excluant les plus pauvres et les plus vulnérables. Les régimes d'assurance contributifs sont particulièrement susceptibles d'exacerber les inégalités dans les pays où le secteur informel est très présent. Au Ghana par exemple, le régime d'assurance maladie est en vigueur depuis 15 ans. Il est principalement utilisé par les ménages les plus aisés<sup>103</sup> et ne prend en charge que 37 % de la population<sup>104</sup>. Par ailleurs, les femmes ont moins de chance d'être couvertes par l'assurance maladie et, dans certains pays, celles qui sont assurées doivent s'acquitter de primes plus élevées ou ne sont pas éligibles à cause d'un état de santé antérieur (grossesse, violences fondées sur le genre)<sup>105</sup>. Inversement, même certains des pays les plus pauvres où l'économie informelle est importante ont démontré qu'une couverture santé universelle et gratuite est possible, financée intégralement par des recettes fiscales générales.

### **Protection sociale**

L'impact des dépenses de protection sociale sur la réduction des inégalités et de la pauvreté varie considérablement d'un pays à l'autre. Dans les pays de l'OCDE, les transferts de revenu jouent historiquement un rôle essentiel dans la réduction des inégalités. Actuellement, les transferts monétaires, l'impôt sur le revenu et les cotisations de sécurité sociale réduisent les inégalités de revenus de marché de la population en âge de travailler dans les pays de l'OCDE d'un peu plus de 25 % en moyenne. Dans tous les pays, la majeure partie de la redistribution (près de 72 %) se matérialise sous la forme de transferts monétaires<sup>106</sup>. Dans les pays de l'OCDE, les prestations de sécurité sociale (retraites) sont liées aux revenus antérieurs et sont donc moins redistributives<sup>107</sup>, même si elles ont toujours un effet égalisateur<sup>108</sup>. Depuis le milieu des années 1990, l'effet redistributif des impôts et des transferts a décliné, avec une réduction des prestations dans de nombreux pays<sup>109</sup>.

Il est également démontré que les programmes de protection sociale réduisent les inégalités dans certains pays en développement, mais les investissements réalisés restent insuffisants dans la grande majorité<sup>110</sup>.<sup>111</sup> Au cours des 20–30 dernières années, des efforts louables ont été déployés dans certains pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure pour étendre la protection sociale. Plus de 20 pays (pays à revenu intermédiaire et pays à revenu faible) ont établi une couverture quasi universelle au niveau des retraites grâce à une combinaison de systèmes fiscaux et contributifs. Dans d'autres pays en revanche, la majeure partie de la protection sociale est assurée sous la forme d'une aide sociale non contributive et financée par les impôts ou des bailleurs et cible les personnes les plus pauvres. Ces programmes sont souvent modestes, à court terme, limités géographiquement et/ou ne s'appuient pas sur un socle financier et juridique stable. À la lumière de ces éléments, il est difficile d'en faire des avancées significatives dans la lutte contre les inégalités et la pauvreté. Leur impact est également limité car, alors qu'ils ciblent les plus pauvres et les plus vulnérables, l'extrême difficulté du ciblage à proprement parler exclut souvent une part importante des bénéficiaires prévus. De plus, le double objectif des régimes contributifs (pour la main-d'œuvre formelle et l'assistance sociale des plus pauvres) génère une couverture insuffisante pour les personnes qui se trouvent dans l'entre-deux, les rendant souvent vulnérables et sans protection.<sup>112</sup>

La protection sociale peut avoir un impact important sur les inégalités entre les femmes et les hommes, notamment concernant les soins non rémunérés. Cet impact est détaillé plus bas dans la section dédiée au genre.

Les régimes contributifs (la sécurité sociale, notamment les retraites) ont également tendance à favoriser les ménages les plus aisés (particulièrement dans les pays en développement), car ils



sont typiquement proposés aux employé-e-s de l'économie formelle et engagé-e-s dans des relations de travail stables. Les personnes travaillant dans le secteur informel ou occupant un emploi précaire sont souvent exclues. En 2013, l'indice de protection sociale de la Banque asiatique de développement révélait ainsi que 83 % des bénéficiaires de protection sociale dans la région n'étaient pas pauvres, en raison de la prédominance de régimes d'assurance sociale tels que les pensions contributives<sup>113</sup>.

Tout porte à croire que les systèmes universels de sécurité sociale redistribuent mieux que les systèmes conçus pour ne cibler que les plus pauvres<sup>114</sup>. Bien souvent, il s'avère plus efficace de privilégier une allocation plus universelle en fonction de catégories plutôt que selon le niveau de pauvreté (par ex. des allocations pour toutes les mères et tous les enfants). Au Kirghizistan par exemple, le programme Monthly Benefit for Poor Families (MBPF), incluait une indemnité de 13 dollars par mois aux familles avec enfants en situation de pauvreté. Or, la prestation étant soumise à conditions de ressources, le programme ne bénéficiait qu'à moins de 20 % du décile le plus pauvre de la population. Le gouvernement a donc décidé de le remplacer par une allocation universelle pour les enfants dans l'optique de tendre vers un système de protection sociale inclusif tout au long de la vie. Dans le cadre d'une mission menée dans le pays pour réviser son programme de prêts, le FMI a toutefois fait pression sur le gouvernement pour amender la loi sur cette allocation afin de réintroduire le ciblage et de réaliser ainsi quelques économies<sup>115</sup>.

La plupart des pays à revenu intermédiaire pourraient se doter de programmes de protection sociale de bien plus grande envergure. Les informations collectées par l'OIT lors de la révision des options qui permettraient d'élargir la marge de manœuvre fiscale dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure indiquent que des seuils de protection sociale universelle sont réalisables dans la majorité d'entre eux<sup>116</sup>.

### **Des dépenses décidées souvent sous l'influence d'intérêts particuliers**

Il arrive trop souvent dans bien des pays que les décisions relatives à l'affectation des ressources soient tributaires d'intérêts particuliers et de mauvaises décisions politiques qui accentuent les inégalités. Les élites et des intérêts puissants « s'emparent » parfois des politiques et des dépenses pour influencer sur les priorités de dépenses<sup>117</sup>. Ainsi au Chili, des études montrent que lors de l'introduction de bons pour le système éducatif, ce sont surtout les classes supérieures et moyennes qui en ont profité, entraînant la forte stratification du système éducatif<sup>118</sup>. Il est fréquent qu'un pays attribue des fonds disproportionnés aux zones les plus peuplées, urbaines ou huppées, ou aux zones politiquement favorables au parti au pouvoir. Par exemple, au Sénégal, plus de la moitié des fonds publics sont affectés à la capitale Dakar, où habite seulement un quart environ de la population<sup>119</sup>. Pour remédier à ces inégalités géographiques, les fonds publics doivent être affectés selon des formules de dépenses plus équitables. Plusieurs pays comme le Brésil et le Pérou<sup>120 121</sup> sont dotés de systèmes bien développés d'affectation des dépenses destinés à rétablir les désavantages : ils ont eu un effet égalisateur avéré au niveau de leurs dépenses sociales.

Les formules d'équité sont particulièrement importantes dans les pays où il existe des groupes ethniques marginalisés ou de fortes disparités géographiques, et qui ont besoin de prestations spéciales pour réduire les inégalités<sup>122</sup>.

Cet écart apparaît dans les études qui démontrent l'impact des dépenses sur les inégalités par l'analyse de l'incidence des prestations. Le projet Engagement envers l'équité a fait apparaître des écarts importants entre les pays d'Amérique latine : les dépenses en Uruguay affichent des niveaux de redistribution plus élevés, tandis que les accomplissements redistributifs en Bolivie sont médiocres (par rapport à des dépenses sociales plus élevées)<sup>123</sup>. L'indice ERI reprend cette analyse de l'incidence.

Pour établir les indicateurs dans ce pilier, DFI a rassemblé les données de dépenses les plus à jour provenant des documents budgétaires les plus récents. Elles ont été étayées d'autres sources, notamment de l'OIT qui a gracieusement transmis ses informations à DFI et à Oxfam.

## **Questions femmes-hommes, jeunesse, dépenses sociales et protection sociale**

### **Impact sur les femmes**

On constate des synergies positives et un chevauchement important entre l'impact des dépenses sociales sur les inégalités femmes-hommes et les inégalités économiques. Ce sont les femmes et les filles pauvres et défavorisées qui ont le plus à gagner de services de santé et d'éducation de qualité, universels et équitables. L'éducation est aussi un moyen d'accroître les débouchés économiques des femmes, resserrant l'écart salarial entre les femmes et les hommes, et d'accroître leur pouvoir de décision au sein du ménage<sup>124</sup>. Si toutes les filles achevaient leurs études primaires, les décès maternels diminueraient de deux tiers, ce qui permettrait chaque année de sauver la vie de 189 000 femmes<sup>125</sup>. L'accès universel à des soins de santé de qualité peut transformer la vie des femmes, en leur offrant des choix élargis et en réduisant le risque qu'elles contractent des maladies évitables, voire celui de mortalité maternelle<sup>126</sup>.

Dans de nombreux pays, les services publics sont de plus en plus sujets à des frais qui les rendent inaccessibles à la majorité des plus jeunes, gâchant leurs talents et générant une immense perte pour la société. Les filles sont les grandes perdantes de l'absence d'une éducation gratuite et universelle, car les familles privilégient l'éducation des garçons<sup>127</sup>. Les jeunes, particulièrement les femmes, sont les premières victimes des coupes budgétaires dans ce secteur ou lorsque l'éducation n'est accessible qu'à celles et ceux qui en ont les moyens. Un enseignement primaire gratuit et universel est indispensable, en premier lieu pour permettre aux filles et aux jeunes femmes de prendre le contrôle de leur vie. Il participe à la lutte contre le mariage des enfants et permet aux femmes d'occuper une position économique plus forte dans la société<sup>128</sup>. Il apparaît également clairement que les investissements réalisés dans le capital humain des enfants et des jeunes constituent l'un des leviers les plus puissants pour briser la relation entre les inégalités économiques et l'absence de mobilité intergénérationnelle<sup>129</sup>. Les investissements dans les premières années de scolarité peuvent avoir des répercussions particulièrement profondes sur la réduction des inégalités, en donnant aux enfants plus pauvres davantage de chance en début de vie<sup>130</sup>.

Les dépenses de santé ont des répercussions importantes sur les filles et les femmes. De plus, les femmes se chargent souvent des services de soins de santé non rémunérés, prenant du temps en dehors de leur travail pour prendre soin de leur famille. Elles ponctionnent souvent dans leurs propres revenus pour s'acquitter des frais de santé, grevant d'autant leur budget pour répondre à leurs propres besoins<sup>131</sup>.

Si elles sont sensibles aux questions hommes-femmes, les dépenses sociales peuvent faire une véritable différence dans la vie des femmes. En Inde, le programme Midday Meal a permis d'alléger le planning des mères actives en proposant à leurs enfants un repas à l'école<sup>132</sup>.

Inversement, l'absence de prestation de services impose un fardeau disproportionné aux femmes en tant que dispensatrices de soins : dans 66 pays, tous les ans, les femmes consacrent au moins 10 semaines à du travail non rémunéré, ce qui a pour effet de limiter le temps et les possibilités qui leur sont donnés de gagner un salaire décent.<sup>133</sup> Le niveau des activités de soins non rémunérées effectuées par les femmes est phénoménal et pourtant largement non reconnu, or les services publics peuvent apporter un soutien précieux aux femmes et aux familles<sup>134</sup>. Les enfants souffrent également des conséquences de l'absence de services de santé publique adéquats. Au moins 35,5 millions d'enfants âgés de moins de 5 ans sont régulièrement laissés seuls chez eux, ou sont gardés par d'autres jeunes enfants. Ce sont les enfants les plus pauvres dans les pays les plus pauvres qui sont les plus susceptibles d'être laissés seuls.<sup>135</sup>

### **Budgétisation sensible au genre**

Étant donné les énormes disparités qui existent entre hommes et femmes quant à l'accès aux services et aux résultats en matière de développement, des dépenses accrues et mieux ciblées

doivent être l'une des priorités lors de l'établissement de tout budget. Un moyen de mieux répondre aux besoins des femmes consiste à adopter une budgétisation sexospécifique. Cette méthode peut aider à analyser l'impact actuel du budget et à accroître les dépenses destinées directement aux femmes, qu'il s'agisse de soins de santé maternels, de droits reproductifs, de lutte contre les mutilations génitales féminines (MGF), d'abus sexuels et de violence contre les femmes. C'est aussi un moyen de veiller à ce que les dépenses aient l'impact souhaité en matière d'égalité et d'accès en les envisageant dans une optique qui tient compte des questions femmes-hommes.

Des efforts considérables ont été déployés partout dans le monde en vue de promouvoir une budgétisation tenant compte des questions de genre et d'analyser dans quelle mesure les dépenses visent directement ou indirectement les femmes. Un récent rapport du FMI<sup>136</sup> souligne de nombreux exemples positifs qui vont dans ce sens et constate qu'une telle budgétisation peut être un moyen de promouvoir l'égalité femmes-hommes. Bien que les politiques spécifiques varient, force est de constater qu'il s'agit là d'un outil essentiel pour veiller à ce que les processus nationaux de budgétisation répondent aux besoins des femmes et protègent leurs droits<sup>137</sup>.

## Quels sont les résultats globaux du pilier des dépenses de l'indice ERI ?

**Tableau 3 : Classement de l'indice ERI sur les dépenses – les 10 pays les plus performants et les 10 mauvais élèves**

EN HAUT DE L'INDICE : DÉPENSES DE SANTÉ, D'ÉDUCATION ET DE PROTECTION SOCIALE		EN BAS DE L'INDICE : DÉPENSES DE SANTÉ, D'ÉDUCATION ET DE PROTECTION SOCIALE	
Pologne	1	République du Congo	148
Finlande	2	Népal	149
France	3	Vanuatu	150
Irlande	4	Inde	151
Danemark	5	Afghanistan	152
Autriche	6	RDP lao	153
Belgique	7	Pakistan	154
Allemagne	8	République démocratique du Congo	155
République tchèque	9	Myanmar	156
Japon	10	Nigeria	157

Un certain nombre de pays utilisent leurs dépenses sociales comme moyen de redistribuer les richesses et les revenus, une décision qui a de profondes incidences sur les inégalités. Deux grands groupes de pays figurent en tête du classement pour le pilier des dépenses. L'un comprend un groupe de pays hautement performants de l'OCDE, renommés pour leurs engagements bien établis et de longue date envers des investissements sociaux financés par des fonds publics (la Finlande, l'Allemagne et la Suède y figurent)<sup>138</sup>. L'autre comprend un groupe de pays à fortes dépenses (et à revenu élevé<sup>139</sup>) en Amérique latine.

Le Costa Rica, à la cinquième place au classement des dépenses sociales pour la région de l'Amérique latine, affiche un bon score en matière de dépenses publiques progressives<sup>140</sup>. Ses investissements ont contribué à l'édification d'un service de soins de santé universel de grande qualité, dont les résultats rivalisent (voire dépassent) ceux de quelques-uns des pays plus riches au monde<sup>141</sup>. Par ailleurs, les mesures de protection sociale de grande envergure et extrêmement progressives ont non seulement comme effet de redistribuer les richesses<sup>142</sup>, mais aussi de jouer un rôle de cohésion sociale<sup>143</sup>. L'Uruguay<sup>144</sup> qui arrive à la troisième place, consacre des montants importants à la santé et à l'éducation, au moyen de programmes de protection sociale bien développés et de couverture large<sup>145</sup>. L'Argentine, placée en tête de l'indice ERI 2018 sur le plan des dépenses parmi les pays d'Amérique latine, est réputée pour ses dépenses sociales progressives. À la suite de la politique d'austérité menée par le gouvernement actuel, des coupes

budgétaires sont en cours et remettent ce classement en jeu<sup>146</sup>. Les données de l'indice ERI 2018 remontent à 2015, si bien que ces coupes ne se reflètent pas dans le classement. Ce sera le cas au cours des prochaines années<sup>147</sup>. Prises globalement, les dépenses sociales de ces trois pays se sont avérées avoir un impact très profond dans la réduction des inégalités<sup>148</sup>. Elles relèvent d'un modèle émergent en Amérique latine, où depuis 2000 les dépenses publiques sont responsables de 20 % des réductions des inégalités.<sup>149</sup> Reste à voir si les dépenses sociales se maintiendront à des niveaux aussi élevés alors que dans un grand nombre de ces pays, les gouvernements tendent à se décaler vers le centre-droit. Les données sur les dépenses en Amérique latine pour cette édition de l'indice ERI ne sont pas suffisamment récentes pour déterminer si c'est le cas, mais tout changement survenu à cet égard sera retranscrit dans ses versions ultérieures.

Dans l'ensemble, des écarts importants subsistent dans les niveaux et les types de dépenses sociales, indépendamment du niveau de revenu. La grande disparité du PIB par habitant dans les pays performants dans le pilier des dépenses de l'indice ERI illustre l'absence d'un lien direct entre le PIB et le niveau de dépenses sociales.

Les pays à faible revenu qui investissent massivement méritent encore plus d'être salués pour redoubler leurs efforts de réduction des inégalités, alors que leurs ressources sont plus limitées. L'Éthiopie en est un parfait exemple, se hissant à la sixième place au monde au sous-indicateur de l'éducation. À l'instar d'un certain nombre de pays à faible revenu affichant de bons résultats, l'Éthiopie a ceci de remarquable que les montants qu'elle consacre à des dépenses redistributives et favorables aux pauvres sont nettement plus élevés que ceux des pays développés à un stade similaire de leur histoire<sup>150</sup>. Parallèlement à cela, le Cambodge, qui affiche par ailleurs de bons résultats en termes de réduction des inégalités, voit sa place au classement tirée vers le bas par des dépenses sociales extrêmement faibles.

À l'inverse, les dépenses de certains pays à revenu intermédiaire sont nettement moins élevées que celles des nations riches à un stade similaire de leur développement économique. Ainsi l'Indonésie est aujourd'hui plus riche (en matière de revenu par habitant) que les États-Unis ne l'étaient en 1935 lors de la promulgation de la loi sur la sécurité sociale<sup>151</sup>. En Indonésie, le président Jokowi s'est engagé publiquement à réduire les inégalités. Son administration a augmenté les dépenses de santé et le salaire minimum depuis l'ERI 2017, ce qui est positif<sup>152</sup>. Il faut toutefois faire beaucoup plus d'efforts pour augmenter les recettes fiscales, qui représentent actuellement seulement 11 % du PIB.

Cela vaut également pour le Nigeria, le Pakistan et l'Inde : ces pays à revenu intermédiaire pourraient tous consacrer une part bien plus importante de leur budget à la santé, à l'éducation et à la protection sociale, ce qui explique leurs très mauvais scores à l'indice ERI. Ces pays abritent à eux trois une population de 1,6 milliard de personnes ; ils pourraient donc avoir un impact considérable en matière de réduction de la pauvreté et des inégalités dans le monde. Il est intéressant de constater dans ces trois pays la hausse rapide de l'enseignement privé, devant l'absence de prestation par l'État, ne fait qu'exacerber les inégalités économiques et entre hommes et femmes<sup>153</sup>.

Le Nigeria arrive à la dernière place de l'indice des dépenses sociales, ce qui traduit une situation sociale de très grande précarité pour ses citoyen-ne-s. Plus de 10 millions d'enfants au Nigeria ne sont pas scolarisés, dont 60 % de filles<sup>154</sup>. Moins de 1 % des filles issues de familles parmi les plus pauvres terminent le cycle d'enseignement secondaire, contre 27 % chez les garçons issus d'une famille riche.<sup>155</sup> Le revenu par habitant du Nigeria est similaire à celui de la Bolivie, et pourtant au Nigeria, un enfant sur dix meurt avant d'atteindre son cinquième anniversaire, contre 1 sur 27 en Bolivie.<sup>156</sup>

Il ressort de ce tableau quelques cas atypiques : des États dont les dépenses dans les services sociaux sont élevées sans pour autant réduire les inégalités (ou tout du moins, sans profiter aux pauvres). Cette contradiction est particulièrement visible aux États-Unis, où les dépenses de santé sont extrêmement élevées (même quand on les compare aux niveaux des pays les plus riches de l'OCDE) et expliquent un bon score aux indicateurs du total de dépenses de santé. Or, les faits

montrent que l'impact de ces dépenses en matière de réduction des inégalités est bien moindre que celui des dépenses de santé dans les autres pays de l'OCDE<sup>157</sup>. Cela s'explique en grande partie par la complexité du système privatisé du pays et par le coût élevé des soins de santé<sup>158</sup>. Les effets peuvent en être dévastateurs : en 2013, les factures de soins médicaux ont causé la faillite de 2 millions de personnes. Le pays compte le plus grand nombre de faillites personnelles attribuées à des dettes médicales<sup>159</sup>.

## Quels pays présentent les plus grandes augmentations et les plus fortes coupes dans les dépenses ?

Cette section présente les 10 pays ayant le plus augmenté leurs dépenses et les 10 pays ayant procédé aux coupes les plus importantes dans chacun des trois domaines : éducation, santé et protection sociale. Pour le classement complet des 157 pays, voir l'Annexe 1.

**Tableau 4 : Dépenses dans l'éducation – les plus grandes augmentations et les plus fortes coupes, ERI 2017–2018**

LES 10 PAYS LES PLUS PERFORMANTS – AUGMENTATION DES DÉPENSES (%)		LES 10 PAYS LES MOINS PERFORMANTS – RÉDUCTION DES DÉPENSES (%)	
Géorgie	+5,96	République démocratique du Congo	-8,76
Sainte-Lucie	+5,85	Singapour	-5,61
Guinée	+5,46	Vanuatu	-5,52
Saint-Vincent et les Grenadines	+4,66	Sierra Leone	-5,12
République dominicaine	+4,40	Namibie	-3,95
Liberia	+4,06	République kirghize	-3,71
Uruguay	+3,62	Zambie	-3,70
São Tomé-et-Príncipe	+3,07	Zimbabwe	-3,61
Bhoutan	+3,03	Samoa	-3,29
Cameroun	+3,01	Mali	-3,26

**Tableau 5 : Dépenses dans la santé – les plus grandes augmentations et les plus fortes coupes, 2017**

LES 10 PAYS LES PLUS PERFORMANTS – AUGMENTATION DES DÉPENSES (%)		LES 10 PAYS LES MOINS PERFORMANTS – RÉDUCTION DES DÉPENSES (%)	
Kazakhstan	+4,14	Samoa	-9,76
Colombie	+4,11	République démocratique du Congo	-4,82
Lituanie	+3,71	Saint-Vincent et les Grenadines	-3,64
Géorgie	+3,45	Barbade	-2,94
Liban	+3,29	Australie	-2,81
São Tomé-et-Príncipe	+3,25	Bénin	-2,63
Indonésie	+3,22	Vanuatu	-2,45
Thaïlande	+3,20	Djibouti	-2,37
Niger	+2,99	Gambie	-2,15
Jamaïque	+2,86	Singapour	-2,06

**Tableau 6 : Dépenses dans la protection sociale – les plus grandes augmentations et les plus fortes coupes, 2017**

LES 10 PAYS LES PLUS PERFORMANTS – AUGMENTATION DES DÉPENSES (%)		LES 10 PAYS LES MOINS PERFORMANTS – RÉDUCTION DES DÉPENSES (%)	
Ukraine	+15,10	Mongolie	-5,45
Vietnam	+8,52	Serbie	-4,83
Islande	+7,32	Azerbaïdjan	-4,28
Trinité-et-Tobago	+7,11	Tadjikistan	-3,67
Australie	+7,05	Malte	-3,40
Chypre	+5,90	Chine	-3,32
Angola	+4,95	Ghana	-3,26
Barbade	+4,82	Afghanistan	-3,00
Biélorussie	+4,39	République du Congo	-2,95
Bhoutan	+4,39	Bulgarie	-2,56

### Que mesurent véritablement les indicateurs ERI sur les dépenses sociales ?

Le pilier des dépenses sociales de l'ERI se compose de deux mesures : le niveau global des dépenses et leur impact sur la réduction des inégalités.

#### Indicateur 1 : Quel montant l'État s'est-il engagé à consacrer à l'éducation, à la santé et à la protection sociale ?

Cet indicateur mesure le total des dépenses pour chacun des trois secteurs (santé, éducation et protection sociale) en pourcentage du budget annuel total de l'État. Cette mesure a été retenue car elle est plus pertinente pour mesurer l'*engagement* d'un État en matière de dépenses dans ces secteurs que d'autres critères comme le pourcentage du PIB ou les affectations par habitant, qui tendent à pénaliser les pays à faible revenu et à récompenser les pays à revenu élevé qui sont en mesure de percevoir davantage de recettes fiscales et donc de dépenser plus.

L'indice a examiné le pourcentage du total des dépenses publiques consacré à l'éducation et à la santé dans chacun des 157 pays, d'après des chiffres du budget le plus récent de 2017 dans la mesure du possible. Plus de 90 % des données sur l'éducation et la santé datent de 2015–2017, contre seulement 70 % pour les données sur la protection sociale. Cela reflète la nécessité de soutenir davantage l'OIT à suivre les dépenses dans la protection sociale.

#### Indicateur 2 : Dans quelle mesure les dépenses d'éducation, de santé et de protection sociale sont-elles progressives ?

À l'intérieur des secteurs, il peut arriver que des dépenses soient progressives et d'autres régressives. En général, dans les trois secteurs de cette étude, les dépenses de santé et d'éducation sont légèrement plus progressives que celles de la protection sociale : cela s'explique par le fait que des fonds plus importants, en termes relatifs et absolus, sont consacrés à des services dont les usagers sont plus fréquemment les femmes et les hommes pauvres. C'est particulièrement le cas pour l'enseignement fondamental et les soins de santé primaire.

Le deuxième indicateur du pilier des dépenses tente de cerner les différentes répercussions que les dépenses peuvent avoir. Il mesure l'impact réel ou probable des dépenses sur les inégalités de revenus dans chaque pays pour les trois secteurs. Dans la mesure du possible, il est déterminé à l'aide d'études au niveau national<sup>160</sup>. Si elles font défaut, l'indice a repris les meilleures estimations globales existantes<sup>161</sup>.

## Limites des indicateurs sur les dépenses sociales de l'indice ERI

L'indice ERI mesure les engagements budgétaires dans les deux tiers des pays et les dépenses réelles dans le tiers restant. Il n'est pas possible d'obtenir des données exactes et à jour sur les montants des dépenses publiques réelles, surtout dans les pays les plus pauvres. Il existe souvent des écarts entre les engagements affichés et les montants réellement dépensés. Il arrive que ceux-ci ne soient jamais divulgués, ou qu'ils le soient mais longtemps après. DFI et Oxfam collaborent avec des partenaires du monde entier pour se tenir au courant des dépenses budgétaires et demander des comptes aux États quand les dépenses promises ne se concrétisent pas<sup>162</sup>, mais l'indice ne permet pas d'en rendre directement compte.

L'élaboration de l'indice a fait abstraction de mesures directes de la qualité des services. Nous avons envisagé dans un premier temps d'étudier les dépenses individuelles privées pour la santé ou le montant consacré à l'enseignement supérieur, pour finir par en conclure qu'à ce stade il était soit imprudent, soit impossible de les y inclure<sup>163</sup>. Il a été décidé à la place d'examiner l'incidence globale des services : autrement dit, dans quelle mesure les dépenses dans chaque domaine ont contribué à la réduction des inégalités. Il s'agit là d'un bon substitut à un indicateur sur la qualité des services, car si un pays affiche des dépenses de santé très élevées sans véritable impact sur les inégalités, on est en droit d'en conclure que celles-ci échouent à profiter davantage aux plus pauvres plutôt qu'aux plus riches.

Il est important de noter que les études d'incidence ne sont pas disponibles pour tous les pays qui figurent dans l'indice. Elles ont été utilisées quand elles existent, mais quand ça n'est pas le cas, l'indice s'est appuyé à la place sur une étude mondiale approfondie portant sur 150 pays sur 30 ans qui calcule les niveaux moyens d'incidence pour l'éducation, la santé et la protection sociale<sup>164</sup>.

L'indice ERI n'a toujours pas d'indicateur sur les questions femmes-hommes pour le pilier des dépenses. Son absence s'explique par l'insuffisance des données disponibles pour le moment. Des travaux prometteurs du FMI, d'ONU Femmes et d'autres organisations laissent présager une disponibilité prochaine de suffisamment de données à cet égard, auquel cas les versions suivantes de l'indice pourraient comporter un indicateur sur les questions femmes-hommes pour le pilier des dépenses.

### **Encadré 5 : Augmentation des dépenses dans le logement : un moyen très efficace de lutter contre les inégalités**

Le coût du logement est le poste budgétaire le plus lourd pour de nombreuses familles pauvres de par le monde. Par ailleurs, surtout pour les 900 millions de personnes vivant dans des bidonvilles, un logement précaire est une cause majeure de soucis de santé, qui impactent de nouveau leurs revenus. Par conséquent, les dépenses de l'État dans des logements subventionnés peuvent considérablement augmenter leur revenu disponible. Ce pôle de dépense (notamment la construction et l'entretien de logements sociaux) a réduit davantage les inégalités de revenus que les dépenses consacrées à l'éducation, à la santé ou à la protection sociale<sup>165</sup>.

Les dépenses de l'État en matière d'investissement dans le logement (construction et entretien) sont seulement incluses en partie dans l'indice ERI : les allocations logement sont incluses, mais pas les dépenses en matière de construction et d'entretien<sup>166</sup>). L'indice ERI de cette année présente néanmoins des données compilées sur les dépenses de logement *réelles* pour 79 pays en s'appuyant sur les données recueillies par la Banque asiatique de développement, la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), Eurostat, le FMI et l'OCDE. Concernant ces points de données, 59 datent de 2016, 19 de 2015 et 1 de 2014.

Parmi ces 79 pays, le Panama est celui qui affecte le plus de dépenses au logement. Le Honduras figure lui en dernière position sur ce poste de dépense. Il est toutefois possible d'extraire de ces données des tendances plus larges intéressantes.

La quasi-totalité des pays allouant une très grande part de leurs dépenses au logement sont des pays en développement en Asie (Bhoutan, Biélorussie, Chine, Géorgie, Kazakhstan, Kirghizstan, Myanmar, Singapour, Tadjikistan, Thaïlande), en Amérique latine (Argentine, Bolivie, Chili, Costa Rica, Mexique, Panama, Trinidad) et en Afrique (Afrique du Sud, Égypte, île Maurice, Seychelles). La moitié sont des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, et pour les deux quarts restants des pays à revenu élevé et des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure. Seuls trois pays de l'OCDE (Chili, Chypre et Mexique) sont dans le premier tiers.

Par contre, 80 % des pays allouant une très faible part de leurs dépenses au logement sont des pays de l'OCDE (les plus mauvais élèves étant la Belgique, le Danemark, la Grèce, Israël et la Suisse). Seulement cinq pays à revenu intermédiaire (sur 35) figurent dans le dernier tiers. Les trois pays à faible revenu inclus dans ce groupe sont répartis dans les trois groupes de performances (faibles, moyennes et élevées).

Dans les pays de l'OCDE, nos calculs indiquent que les dépenses affectées au logement ont considérablement chuté au cours des dernières décennies, d'environ 5 % du PIB en 1970 à seulement 0,7 % en 2016. Cela reflète une tendance plus large dans de nombreux pays à s'éloigner des logements sociaux (construits par des organismes publics ou sociaux) pour subventionner des logements privés à un coût « abordable », avec des garanties ou des allocations proposées aux citoyens plus pauvres pour couvrir les coûts du logement. Ce modèle « privatisé » et basé sur le marché est un moyen nettement moins efficace de réduire les inégalités et la pauvreté. D'après nos calculs, les dépenses affectées au logement ont également chuté en Asie, d'environ 4 % du PIB en 2000 à 3 % en 2015, mais elles ont augmenté en Amérique latine de près de 1 % pour s'établir à 3,7 % du PIB.

D'autres postes de dépense propices à la réduction des inégalités sont exclus de l'indice ERI, comme les dépenses dans l'agriculture et le logement (voir Encadré 5). Nous prévoyons d'étudier ces aspects dans les prochains rapports, même si nous ne sommes pas en mesure de les inclure pleinement dans l'indice.

Pour finir, l'indice ERI ne cherche pas à mesurer d'autres dépenses publiques qu'on pourrait qualifier de « négatives », telles que les dépenses militaires ou de service de la dette, qui sont souvent très élevées. Le service de la dette recommence à obérer les ressources des pays en développement<sup>167</sup>, le Kenya par exemple consacrant près de 50 % de ces recettes au remboursement de la dette<sup>168</sup>.



## 2 RÉDUCTION DES INÉGALITÉS PAR LE BIAIS DES POLITIQUES FISCALES

### ERI 2018

L'indice ERI 2018 a introduit dans ce pilier un nouvel indicateur mesurant les pratiques fiscales dommageables afin de déterminer dans quelle mesure les pays adoptent des pratiques propices à l'évasion fiscale. Sur la TVA, la situation a très peu évolué l'année dernière, certains pays augmentant leur taux tandis que d'autres, tout aussi nombreux, le diminuent. Concernant l'impôt sur les sociétés, les taux demeurent stables depuis l'indice ERI 2017. La Hongrie fait office de dernier de la classe, avec une réduction de l'impôt sur les sociétés de 19 % à 9 %. Pour l'impôt sur le revenu, le taux supérieur moyen continue d'augmenter dans les pays de toutes les tranches de revenu. Parallèlement, le recouvrement de ces impôts plus progressifs continue toutefois de décliner, si bien que leur potentiel en matière de réduction des inégalités n'est pas exploité.

### **Le rôle de la fiscalité progressive en matière de réduction des inégalités : bases factuelles mondiales**

Une méthode cruciale d'agir sur les inégalités consiste à percevoir des recettes fiscales suffisantes de manière progressive, de sorte que ceux qui gagnent le plus paient plus d'impôts. Par conséquent, la campagne d'Oxfam prônant la progressivité de l'impôt constitue l'un des axes d'action essentiels de réduction des inégalités. La fiscalité d'un pays joue un triple rôle dans la lutte contre les inégalités. Tout d'abord, en faisant contribuer les riches davantage que les moins aisés, l'impôt contribue directement à réduire l'écart entre les riches et les pauvres. Deuxièmement, dès lors qu'ils bénéficient aux femmes et aux hommes pauvres, les fonds perçus par la fiscalité progressive peuvent réduire davantage les niveaux d'inégalité. Enfin, la fiscalité peut avoir un rôle essentiel à structurer l'économie pour faire en sorte qu'elle-même réduise les inégalités de marché en priorité, en réduisant les incitations favorisant des bénéfices, des rémunérations pour les actionnaires ou des salaires pour les dirigeants d'un montant démesuré. La fiscalité peut être utilisée pour encourager les investissements dans les nouvelles technologies et dans des types d'entreprises d'un genre différent, qui permettent aux travailleuses et aux travailleurs de bénéficier d'une plus grande part des bénéfices et d'être plus écouté-e-s, ce qui contribue à la création d'une économie plus pérenne et à visage plus humain.

Pour commencer, les pays doivent disposer d'un système fiscal dont la structure est progressive. Cela signifie, d'une part, des taux d'imposition plus élevés pour ceux qui gagnent plus, et d'autre part, des seuils et des exonérations de nature progressive. Or beaucoup de pays s'effondrent au premier obstacle et optent pour des taux d'imposition très bas sur les sociétés ou sur les hauts revenus. La Bulgarie, par exemple, adopte un taux d'imposition uniforme de 10 % tant sur le revenu des particuliers que sur les sociétés. S'ajoute à cela une tendance négative généralisée : de nombreux pays se lancent dans un nivellement par le bas effréné et dangereux des taux d'imposition accompagné d'autres exonérations et incitations fiscales. En 1990, le taux d'imposition légal moyen sur les sociétés au sein du G20 était de 40 % ; en 2015, il n'était plus que de 28,7 %<sup>169</sup>. En République dominicaine, le volume des exonérations dont bénéficient chaque année les entreprises du secteur du tourisme, de la production, des zones franches et de la zone frontalière suffirait pour augmenter les budgets 2017 de 70,3 % pour la santé et par 5 pour l'eau potable<sup>170</sup>.

Ceci dit, la progressivité théorique du régime fiscal n'est qu'une première étape. De toute évidence, cela ne sert à rien si dans la réalité, les impôts perçus par l'État sont régressifs. Les chiffres de la productivité fiscale montrent que pour chaque augmentation du revenu national, les pays recueillent (en moyenne) environ 40 % de la TVA et des taxes qui leur reviennent, mais seulement

14 % environ de l'impôt sur les sociétés et de l'impôt sur le revenu des particuliers qu'ils devraient percevoir. Ce problème est particulièrement aigu dans les pays à faible revenu, qui ne collectent que 10 % environ de chaque dollar supplémentaire de PIB. La TVA est un impôt régressif dans la plupart des cas : le fait d'accroître la proportion de la TVA a pour effet concret de renforcer la régressivité du système.

Ce manque à gagner dans les recettes fiscales est souvent attribuable à une myriade d'exonérations et d'accords qui veillent à ce que, tout simplement, les individus et les sociétés les plus riches ne paient pas leur dû. Il faut aussi y voir l'impact de facteurs internationaux, comme l'existence d'un réseau mondial de secret bancaire et de paradis fiscaux qui ouvre la voie à la fraude et à l'évasion fiscales. À cause d'elles, l'incidence réelle de l'impôt sur les inégalités peut être en très grand décalage par rapport au régime fiscal théorique d'un pays donné.

Pour finir, il faut que les taxes qui alimentent les caisses de l'État soient perçues de la manière la plus progressive possible. Beaucoup de pays collectent très peu d'impôts dans l'ensemble. L'Inde ne perçoit que 17,7 % de son PIB, l'Indonésie perçoit 11 %, alors que l'Afrique du Sud parvient à collecter 24,7 %. Si l'Indonésie augmentait le montant de ses recettes fiscales ne serait-ce que de 2 % de son PIB, elle pourrait plus que doubler ses dépenses de santé<sup>171</sup>. De nombreux pays choisissent d'augmenter leurs recettes fiscales en recourant à une imposition régressive (comme la TVA), ce qui risque d'exacerber les inégalités.

Tous ces faits sous-tendent le choix des indicateurs du pilier sur la fiscalité de l'ERI, qui mesure les éléments suivants :

- le degré de progressivité que chaque pays adopte dans la conception de son système fiscal ;
- le degré de progressivité de ses recettes fiscales ;
- le montant de ses recettes fiscales par rapport à son assiette fiscale et à son potentiel fiscal ;
- si un pays s'adonne ou non à des pratiques fiscales dommageables.

Pour étudier la progressivité de la politique fiscale des différents pays, dans le cadre de l'indice ERI, DFI et Oxfam ont mis sur pied une nouvelle base de données fiscale mondiale majeure portant sur 157 pays. Il s'agit de la toute première base de données publique comportant des données exhaustives sur les taux d'imposition et les seuils fiscaux. Elle porte sur la fourchette la plus large de pays dont elle recense la collecte des différents types d'impôts et elle comporte les données les plus récentes sur la performance réelle en matière de perception d'impôts par rapport au montant des recettes potentielles.

#### **Encadré 6 : Le Moniteur de l'impôt équitable**

Oxfam s'est associée avec le Réseau pour la justice fiscale (Afrique) pour développer un Moniteur de l'impôt équitable (FTM, Fair Tax Monitor)<sup>172</sup>. Le moniteur FTM utilise une méthodologie détaillée pour permettre une évaluation plus complète et rigoureuse des systèmes fiscaux nationaux et des chiffres sur les dépenses publiques, enrichissant l'indice ERI en donnant des scores plus détaillés sur un domaine spécifique de la lutte contre les inégalités : la fiscalité équitable. Les rapports nationaux<sup>173</sup> de divers pays en développement mettent en lumière plusieurs tendances.

La conformité fiscale est une problématique de taille, car le nombre de personnes assujetties à l'impôt sur le revenu dans des pays comme le Bangladesh, le Pakistan et d'autres est très limité. Au lieu d'élargir les bases d'imposition en renforçant la fiscalité des entreprises et des particuliers, les pays ont tendance à s'appuyer sur la TVA et d'autres impôts indirects. Le Pakistan a augmenté sa dépendance vis-à-vis de la fiscalité indirecte de 48 % au cours des trois dernières années. Si la fiscalité indirecte est plus facile à imposer et à collecter, elle reste très régressive et pèse de façon disproportionnée sur la frange la plus pauvre de la société.

Tous les pays accusent un fort manque à gagner dans leurs recettes fiscales, dû à une multitude d'exonérations fiscales (surtout au profit des grandes entreprises), qui ne profitent pas aux pauvres mais qui contribuent à augmenter les bénéficiaires et les revenus des nantis.

Par exemple, ce manque à gagner fiscal en Ouganda s'élève à 15,7 % entre 2010 et 2017 en raison des incitations et des exonérations fiscales<sup>174</sup>. Les pays doivent réaliser les études opportunes avant d'appliquer des exonérations.

Alors qu'ils offrent de vraies opportunités d'augmentation des recettes fiscales, les impôts sur la fortune et les impôts fonciers restent plutôt rares en raison de structures inopérantes et de moyens limités dans les administrations fiscales, de l'évasion fiscale menée par les plus fortunés et de niveaux de conformité généralement faibles. Une administration fiscale performante est indispensable pour augmenter les recettes fiscales nécessaires pour financer les services publics essentiels.

La fiscalité ne tient pas suffisamment compte des questions femmes-hommes, si bien que les filles et les femmes sont imposées de façon injuste et ont besoin de services publics essentiels mieux financés. Le Bangladesh a élaboré une politique intéressante, avec la création d'un seuil inférieur pour l'exonération de l'impôt sur le revenu des femmes qui tient compte de l'écart salarial et de l'importance de l'économie informelle dans le pays<sup>175</sup>. Les administrations doivent prendre des mesures supplémentaires pour tenir compte des questions femmes-hommes dans les politiques publiques tout en surmontant les préjugés religieux et culturels afin de promouvoir la participation des femmes dans la société et sur le marché du travail.

Enfin, un régime fiscal ne peut être considéré équitable que si les modalités de collecte de l'impôt sont plus transparentes et si les données fiscales sont rendues publiques. Le droit à l'information des citoyens devrait également porter sur les politiques fiscales. Il revient aux gouvernements de recueillir et de publier les données et les informations sur les régimes fiscaux d'une manière utile pour pouvoir mieux les analyser (c'est-à-dire en les ventilant) et de faire en sorte qu'elles soient compréhensibles par le grand public.

L'approche du Moniteur de l'impôt équitable a été élaborée dans le cadre d'un processus participatif, en s'appuyant sur les expériences d'organisations locales et internationales. L'adoption d'un cadre de recherche commun permet de comparer les politiques et les pratiques fiscales sur la durée ainsi qu'entre les pays. En 2016, Oxfam a publié *Fair Tax Monitor Composite Report*<sup>176</sup> avec les conclusions générales et les rapports pays pour le Bangladesh, le Pakistan, le Sénégal et l'Ouganda.

Le moniteur FTM s'étoffe actuellement pour inclure les pays en développement qui présentent un contexte socio-économique distinct, élargissant ainsi le groupe de comparaison des systèmes fiscaux et renforçant la pertinence de ce projet. La prochaine série de rapports pays (à paraître bientôt) inclura le Cambodge, le Nigeria, le Territoire palestinien occupé (TPO), la Tunisie et le Vietnam.

## **Quand les politiques fiscales exacerbent les inégalités subies par les femmes et par les jeunes**

Dans la quasi-totalité des pays, les politiques fiscales sont conçues d'une manière qui exacerbe les inégalités entre les femmes et les hommes<sup>177</sup>. C'est le cas quand, pour fixer les seuils fiscaux, les femmes sont traitées comme de simples appendices de leurs maris, ou quand un régime exige que mari et femme déposent conjointement leur déclaration de revenus. Ces inégalités sont aussi étroitement liées à la structure fiscale : en raison des exonérations et de l'évasion fiscale des multinationales, de nombreux pays taxent effectivement plus lourdement des types d'entreprises (généralement les petites) plutôt dirigées par des femmes, alors que les entreprises de plus grande envergure (généralement dirigées par des hommes) le sont effectivement moins. De même, les revenus que touchent généralement les hommes, provenant d'actifs comme des locations foncières ou immobilières, sont moins lourdement imposés. Dans la plupart des pays, les recettes fiscales proviennent davantage des revenus issus des taxes sur les ventes et de la TVA. Là encore, les femmes risquent d'être imposées plus lourdement car elles consacrent une plus grande partie de leur revenu à l'achat de biens de consommation pour la famille, quoique ces effets

puissent être atténués par des exonérations accordées aux produits de base et aux denrées alimentaires<sup>178</sup>.

Les politiques fiscales peuvent être employées pour avantager les jeunes (hommes et femmes confondus) ou elles peuvent les discriminer injustement. Les jeunes sont plus susceptibles de gérer de petites entreprises et de consommer une part plus élevée de leurs revenus, de sorte qu'ils risquent d'être plus pénalisés par des taxes indirectes comme la TVA. Les jeunes femmes sont particulièrement touchées, confrontées souvent à une discrimination directe et indirecte reposant à la fois sur leur âge et sur leur sexe.

Il est scandaleux de constater que très peu de pays analysent régulièrement l'impact que leurs politiques fiscales (plutôt que leurs politiques de dépenses) peuvent avoir sur les femmes ou sur les jeunes<sup>179</sup>. C'est ce qui explique l'absence de données intra-pays qui pourraient être utilisées pour évaluer l'impact des politiques fiscales sur les inégalités femmes-hommes. Il existe quelques exceptions à la règle : pour chaque budget, le gouvernement suédois procède à sa propre analyse des disparités entre les femmes et les hommes, et dans des pays comme l'Afrique du Sud et le Royaume-Uni, des organisations de la société civile (OSC) effectuent régulièrement leur propre analyse de l'impact potentiel sur les femmes des changements de politique fiscale, en formulant des suggestions de modification des budgets pour qu'ils répondent mieux aux préoccupations des femmes<sup>180</sup>. Globalement, un moyen de lutter contre les inégalités femmes-hommes consiste à privilégier la progressivité du régime fiscal et à veiller à ce que la collecte des impôts soit la plus progressive possible. Ceci dit, il incombe à chaque gouvernement d'envisager chaque année ses politiques fiscales dans une optique intégrant spécifiquement les questions femmes-hommes et les jeunes pour s'assurer qu'elles réduisent les inégalités.

## Quels sont les résultats globaux du pilier de la fiscalité de l'indice ERI ?

**Tableau 7 : Classement de l'indice ERI sur les politiques fiscales – les 10 pays les plus performants et les 10 plus mauvais élèves**

PROGRESSIVITÉ DE LA POLITIQUE FISCALE : LE TOP 10		PROGRESSIVITÉ DE LA POLITIQUE FISCALE : LES 10 PLUS MAUVAIS ÉLÈVES	
Australie	1	Lettonie	148
Danemark	2	Bahreïn	149
Afrique du Sud	3	Guinée	150
Géorgie	4	Guinée-Bissau	151
Belgique	5	Oman	152
Allemagne	6	Bhoutan	153
Malawi	7	Belize	154
Finlande	8	Kosovo	155
Autriche	9	Ouzbékistan	156
Norvège	10	Singapour	157

S'il y a bien un constat liminaire à faire, c'est qu'aucun des 157 pays ne se révèle performant à réduire les inégalités par sa politique fiscale. Globalement, le score moyen n'est que de 0,6 sur 1, ce qui montre que les pays pourraient nettement mieux faire. Les scores sont particulièrement médiocres quant à l'impact de la fiscalité sur les inégalités : la plupart des pays sont encore dotés d'un régime fiscal régressif fortement tributaire des impôts indirects. Néanmoins, certains pays ont réussi à réduire leur coefficient de Gini grâce à leur politique fiscale, et ce même s'ils ne recouvrent pas l'ensemble des impôts qui leur reviennent (en moyenne, la plupart ne perçoivent que les deux tiers de ce qui leur est dû). Cela montre bien l'impact en matière de réduction des inégalités que peuvent avoir les pays dotés d'une structure fiscale progressive qui font tout leur possible pour percevoir les impôts.

Dans l'ensemble, en matière de fiscalité, force est de constater que la plupart des pays les mieux classés sont des pays à revenu élevé de l'OCDE. Leurs scores reflètent en grande partie l'incidence plus progressive de leur régime fiscal sur la réduction des inégalités. Une part plus élevée de leurs recettes fiscales provient d'impôts sur le revenu qui sont de nature progressive, grâce à une assiette fiscale plus large sur les particuliers et les sociétés dont les revenus sont suffisants pour qu'ils soient assujettis à l'impôt. En général, ils sont performants en matière de perception d'impôts à quelques exceptions près, les États-Unis notamment. Le pays à faible revenu qui arrive en première place est le Malawi, dont la structure fiscale pour l'impôt sur le revenu des particuliers est relativement progressive et qui perçoit une part relativement élevée de son potentiel fiscal.

En queue de peloton de l'indice sur la fiscalité, on trouve le Bahreïn et le Vanuatu, qui ne perçoivent pas d'impôt sur les sociétés ni d'impôt sur le revenu des particuliers. Les autres pays qui figurent au bas de l'indice pratiquent des taux d'imposition très faibles ou sont dotés d'une structure fiscale forfaitaire (principalement les pays de l'Europe de l'Est et les anciens États membres de la Communauté des États indépendants). Ils perçoivent relativement peu d'impôts sur le revenu, d'où le manque de progressivité de leur incidence fiscale. Beaucoup d'entre eux affichent également une certaine déficience à collecter les impôts par rapport aux niveaux potentiels qui leur reviennent.

## Quelles sont les grandes tendances ?

Concernant la **TVA**, quelques pays ont réduit leur taux depuis l'indice ERI 2017 (Brésil, Roumanie, Trinidad), mais un nombre équivalent l'a augmenté (Colombie et Sri Lanka, notamment). De plus, d'autres pays comme le Burkina Faso et le Sénégal ont renforcé les exonérations de TVA en faveur des pauvres, et le Cambodge a augmenté son seuil minimum pour s'acquitter de la TVA, excluant ainsi les petits commerçants. Dans l'ensemble, les taux moyens ont légèrement chuté pour atteindre 15,5 %.

Concernant l'**impôt sur les sociétés**, les taux moyens restent sensiblement les mêmes dans le monde, avec une baisse marginale de 0,17 % pour passer de 24,65 % à 24,48 %. 15 pays ont réduit leur taux d'imposition sur les sociétés en 2017 (contre 10 qui l'ont augmenté). Certaines de ces réductions se limitaient toutefois aux petites entreprises (par ex., en Australie)<sup>181</sup>, et la plupart des autres baisses étaient relativement modestes, inférieures à 2,5 %. Les pays ayant réduit leur taux ont tendance à être ceux à l'économie la plus forte<sup>182</sup>. La Hongrie se retrouve le plus mauvais élève avec une baisse de l'impôt sur les sociétés à 9 % (alors qu'il était de 19 %), mais plusieurs autres pays ont progressivement baissé ce taux au cours des 4 à 8 dernières années, générant au fil du temps des réductions majeures en Espagne, en Israël, en Norvège, au Pakistan et au Royaume-Uni. D'un autre côté, la Colombie, le Mali, la Jordanie, la Grèce et le Pérou comptaient parmi les pays ayant augmenté leur taux d'imposition. Ces changements restent toutefois minimes comparés à la baisse du taux fédéral aux États-Unis, de 35 % à 21 %. Ce changement apparaîtra dans l'indice ERI de l'année prochaine, la question centrale étant de savoir si de nombreux pays feront de même (jusqu'à présent, d'après les codes fiscaux 2018, il semblerait plutôt que ce soit le contraire, car seules l'Argentine et la Belgique ont réduit leur taux d'imposition sur les sociétés, alors que le Burkina Faso, l'Équateur, la Corée du Sud, la Lettonie et Taïwan ont augmenté leur taux).

**Tableau 8 : Hausse et baisse de l'impôt sur les sociétés, 2017**

PLUS GRANDES AUGMENTATIONS DU TAUX DE L'IMPÔT DES SOCIÉTÉS		PLUS FORTES BAISSSES DU TAUX DE L'IMPÔT DES SOCIÉTÉS	
Colombie	+9 %	Hongrie	-10 %
Jordanie	+5 %	France	-5,3 % *
Mali	+5 %	Tchad	-3 %
Soudan du Sud	+5 %	Norvège	-3 %
Grèce	+3 %	Espagne	-2,5 %
Slovénie	+2 %	Égypte	-2,5 %
Pérou	+1,5 %	Israël	-2,5 %
Japon	+1 %	Australie	-2,1 % *
Chili	+1 %	Luxembourg	-2 %
Maroc	+1 %	Croatie	-2 %
		Tadjikistan	-2 %
		Vietnam	-2 %
		Royaume-Uni	-1 %

\*petites entreprises

Concernant l'impôt sur le revenu des particuliers, la tendance prédominante de ces dernières années (avec une hausse des taux supérieurs) s'est confirmée en 2017, avec des taux supérieurs moyens passant de 30,5 % à 30,8 %. De nombreux États de toutes les tranches de revenus nationaux ont augmenté leurs taux supérieurs en 2016-2017, à commencer par la Mongolie et la Guyane. Très rares sont ceux qui ont baissé leurs taux supérieurs (uniquement le Chili, la Croatie, l'Égypte et la République du Congo). Pour 2018, année qui sera incluse dans l'indice ERI de l'année prochaine, pratiquement aucun pays n'a baissé son taux d'imposition du revenu des particuliers à ce jour, à l'exception notable des États-Unis. Les pays ayant augmenté leur taux en 2018 sont les suivants : Colombie, Corée du Sud, Ghana, Lettonie (qui est passée d'un régime fiscal uniforme à une formule progressive), Philippines et Sri Lanka.

**Tableau 9 : Augmentations et réductions de l'impôt sur le revenu des particuliers, 2017**

PLUS GRANDES AUGMENTATIONS DU TAUX SUPÉRIEUR D'IMPÔT SUR LE REVENU		PLUS FORTES BAISSSES DU TAUX SUPÉRIEUR D'IMPÔT SUR LE REVENU	
Mongolie	+15 %	Chili	-5 %
Guyane	+10 %	République du Congo	-5 %
Uruguay	+6 %	Croatie	-3 %
Autriche	+5 %	Égypte	-2 %
République centrafricaine	+5 %		
Bangladesh	+5 %		
Jamaïque	+5 %		
Sierra Leone	+5 %		
Afrique du Sud	+5 %		
Tonga	+5 %		
Trinité-et-Tobago	+5 %		
Grèce	+3 %		
Malaisie	+3 %		
Zambie	+2,5 %		
Singapour	+2 %		

Deux pays n'appliquent toujours aucun impôt sur les sociétés ni sur les revenus des particuliers (Bahreïn et Vanuatu) et deux autres aucun impôt sur les revenus des particuliers (Maldives et Oman). Tous ces pays recourent donc à des régimes fiscaux très régressifs.

Parallèlement à la hausse des taux d'imposition, la collecte d'un impôt sur le revenu plus progressif a perdu en efficacité, comme en atteste l'indicateur T3 de l'indice ERI où cette efficacité, mesurée par la productivité fiscale, a chuté de près de 2 %. La productivité de la TVA et de l'impôt sur les sociétés a chuté de plus de 3 %, tandis que la productivité de l'impôt sur le revenu des particuliers a stagné malgré les hausses d'impôts. Dans l'ensemble, l'évolution de la productivité de l'impôt sur les sociétés reflète le déclin des recettes issues de l'industrie minière dans des pays comme le Kazakhstan et le Niger à la suite de l'effondrement du cours des minerais dans le monde. D'un autre côté, plusieurs pays comme la Bolivie, les Fidji, le Japon, le Togo et l'Ukraine sont parvenus à accroître considérablement la collecte d'impôts en 2017. La confirmation des niveaux bas de productivité de l'impôt sur les sociétés et de l'impôt sur le revenu des particuliers souligne la nécessité de s'attaquer aux pratiques fiscales néfastes, aux paradis fiscaux et à l'évasion fiscale.

Suite au déclin de la productivité fiscale, l'indicateur T2 de l'indice ERI sur l'incidence des impôts sur les inégalités a également chuté. De fait, les impôts devraient réduire les inégalités de seulement 2,7 % (contre 3,5 % l'année précédente). Certains pays (comme la Chine, le Maroc et l'Ukraine) sont néanmoins parvenus à rendre leur fiscalité moins régressive.

## **Sur quoi portent vraiment les indicateurs de fiscalité de l'indice ERI ?**

### **Indicateur 1 : La structure fiscale est-elle progressive ?**

Pour déterminer le caractère progressif d'un régime fiscal, l'indice examine la progressivité des trois principales sources de recettes fiscales dans la plupart des pays : l'impôt sur le revenu des particuliers, l'impôt sur les sociétés<sup>183</sup> et la TVA/la taxe générale sur les ventes.

Des rapports de l'OCDE et du FMI font apparaître entre 1990 et 2005 une tendance marquée des États à réduire les taux de l'impôt sur le revenu et à augmenter les taux de TVA, marquant ainsi un recul de progressivité de la fiscalité. Beaucoup de pays se mettent aussi à diminuer leur taux d'impôt sur les sociétés. Par exemple, le gouvernement du Royaume-Uni a fait part de sa volonté de faire reculer son taux de l'impôt sur les sociétés à 17 % d'ici 2020, contre 19 % en 2017<sup>184</sup>. Cette baisse a été annoncée alors même qu'il est avéré que la faiblesse du taux de l'impôt sur les sociétés n'est pas une raison majeure aux décisions d'investissement des entreprises<sup>185</sup>. On compte un grand nombre de pays qui pourraient prendre des mesures progressives en matière de fiscalité. Ils pourraient par exemple augmenter considérablement leurs taux de l'impôt sur les sociétés et de l'impôt sur le revenu des particuliers, qui sont actuellement bas, voire nuls. Beaucoup pourraient réduire leurs taux de TVA élevés, abaisser le seuil de la fourchette d'imposition supérieure pour veiller à imposer correctement les 10 % les plus riches, et exempter de TVA les denrées alimentaires de base et les petits commerçants.

### **Indicateur 2 : La collecte des impôts est-elle progressive ?**

Pour apprécier la progressivité de la collecte de l'impôt, l'indice examine la part de chaque impôt par rapport au total des recettes fiscales et son impact ou son incidence probables/potentiels sur les inégalités, en s'appuyant sur de nombreuses études mondiales et nationales réalisées ces dernières années. L'appréciation de l'incidence se fait en fonction de la composition des recettes perçues dans chaque pays, réparties entre la TVA, les droits d'accise, les droits de douane, les cotisations sociales, l'impôt sur le revenu des particuliers et l'impôt sur les sociétés. Pour la TVA, nous avons également tenu compte de l'existence ou non de mesures d'atténuation destinées à minimiser le préjudice causé aux citoyens les plus pauvres, c'est-à-dire par le relèvement des minima imposables et l'instauration d'exonérations pour les denrées alimentaires et les autres biens essentiels<sup>186</sup>.

Globalement, les résultats sont décevants, la majorité des pays s'avérant médiocres à cet égard. Le bas de l'indice est dominé par les pays d'Europe de l'Est et d'Asie centrale (Biélorussie, Hongrie, Serbie et Ukraine), qui collectent très peu d'impôts sur le revenu et dépendent presque

entièrement des impôts indirects et, dans certains cas, de cotisations de sécurité sociale aussi élevées que régressives.

### **Encadré 7 : Pourquoi le taux d'imposition réel est souvent bien plus faible pour les sociétés et pour les individus fortunés ?**

Le taux d'imposition réellement pratiqué dans un pays dépend de nombreux facteurs, ce qui signifie que le taux effectif d'imposition est souvent nettement inférieur à celui qui est annoncé dans la théorie. En Inde, s'il est théoriquement de 34,6 %, le taux effectif avoisine 23 %<sup>187</sup>. Une récente étude menée par Oxfam et la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) a révélé que le taux effectif d'imposition sur le revenu des particuliers pour les 10 % des individus les plus riches dans 16 pays d'Amérique latine n'était que de 5 %<sup>188</sup>.

L'indice ERI ne mesure pas les taux effectifs d'imposition directement : il n'existe pas de données disponibles pour un nombre suffisant de pays. Néanmoins, l'indice reflète dans une certaine mesure la part des recettes fiscales d'un pays qui provient de l'impôt sur le revenu des particuliers et de l'impôt sur les sociétés par rapport à celle qui provient de la TVA.

Les individus fortunés et les grandes sociétés commerciales ont recours à trois grands mécanismes pour réduire leurs factures fiscales.

**Exonérations et incitations fiscales accordées aux sociétés commerciales :** celles-ci expliquent pour beaucoup que les recettes fiscales provenant de l'impôt sur les sociétés ne sont pas progressives. Les rapports nationaux sur l'exonération fiscale dans 35 pays estiment que l'ampleur des exonérations fiscales se situerait entre 2 % et 10 % du PIB par an (15 % à 33 % des recettes qui entrent dans les caisses de l'État)<sup>189</sup>. D'après la Banque mondiale, le Kenya dépense 330 millions de dollars en crédits d'impôt pour les entreprises, soit le double de son budget alloué pour garantir la gratuité de l'enseignement primaire<sup>190</sup>. Dans une enquête récente que la Banque mondiale a réalisée auprès d'investisseurs en Afrique de l'Est, 93 % d'entre eux affirment qu'ils auraient investi de toute façon, avec ou sans incitations fiscales<sup>191</sup>. Par ailleurs, des exonérations généralisées sont octroyées aux particuliers, que ce soit sous la forme d'allègements fiscaux sur les emprunts hypothécaires, les retraites, les mutuelles de soins privés parmi bien d'autres, qui bénéficient principalement aux plus riches, ce qui réduit considérablement les taux d'imposition réels que les entreprises et les particuliers finissent par payer.

**Évasion fiscale :** l'évasion fiscale (souvent légale) et la fraude fiscale (par définition illégale) pratiquées par les sociétés et les particuliers coûtent des centaines de milliards de dollars par an, tant aux pays en développement qu'aux pays développés. La fraude et l'évasion fiscales concernent presque exclusivement les plus fortunés dans la société et rendent le système fiscal nettement moins progressif<sup>192</sup>. C'est aussi la principale raison pour laquelle les pays collectent bien moins que ce qui leur est dû de l'impôt sur les sociétés et de l'impôt sur le revenu des particuliers, réduisant d'autant les dépenses consacrées à la lutte contre les inégalités.

Certains pays, des îles Caïmans à Singapour, encouragent activement ces pratiques en proposant des taux d'imposition très faibles pour devenir de fait des « paradis fiscaux » à des fins d'évasion et de fraude fiscales. D'autres, comme la Suisse, encouragent ces mêmes pratiques en accordant des exonérations fiscales généralisées et des accords de complaisance, devenant eux aussi, de fait, des paradis fiscaux<sup>193</sup>.

**Conventions fiscales :** les conventions fiscales privent les pays les plus pauvres (et de nombreux pays plus riches) de recettes vitales, qui peuvent représenter jusqu'à 3 % de leur PIB par an, par rapport à des taux de recouvrement de l'impôt compris entre 15 % et 20 % du PIB dans la plupart des pays à faible revenu<sup>194</sup>. Il s'agit là d'un élément tout aussi important à envisager dans la lutte contre les inégalités, car la quasi-totalité du manque à gagner en recettes fiscales dû à des conventions touche l'impôt sur les sociétés et la taxe sur les plus-values, qui sont de nature progressive.



Quelques pays en développement comme le Rwanda ont annulé ou renégocié des conventions en vue de renforcer leurs droits d'imposition. Une poignée de pays à revenu intermédiaire, comme l'Inde, ont quant à eux insisté pour négocier des conventions qui protègent mieux leur assiette fiscale<sup>195</sup>. Il est essentiel que tous les pays développés et tous les paradis fiscaux revoient leurs conventions pour cesser de priver les pays pauvres des recettes fiscales auxquelles ils ont droit.

### **Indicateur 3 : Les pays s'adonnent-ils à des pratiques fiscales dommageables ?**

Cette année, nous avons ajouté un nouvel indicateur qui s'appuie sur d'autres travaux réalisés par Oxfam et d'autres pour déterminer si les pays ont mis en place des pratiques fiscales dommageables. Ces différentes pratiques sont utilisées pour permettre aux entreprises de payer moins d'impôt, par exemple sous la forme d'exonérations fiscales sur les brevets et autres « actifs incorporels » comme les marques. Elles permettent aux entreprises d'alléger considérablement leur fiscalité. C'est le cas au Luxembourg, par exemple. Il existe d'autres stratagèmes, comme accorder aux entreprises des allègements fiscaux sur les intérêts. Le cas échéant, une division d'une entité prête de l'argent à une autre division avec des taux d'intérêts élevés, puis demande un allègement fiscal sur la base de ces intérêts. Il ne s'agit là que de deux exemples des leviers à disposition des pays pour réduire considérablement le taux effectif d'imposition payé par les entreprises.

Notre mesure des pratiques fiscales dommageables n'est pas un indicateur direct permettant de déterminer si un pays est un paradis fiscal, même si les paradis fiscaux ont tendance d'une façon ou d'une autre à s'adonner allègrement à ce type de pratique. Nous recourons à des définitions reconnues des pratiques fiscales dommageables, notamment celles établies par le Forum sur les pratiques fiscales dommageables de l'OCDE, ainsi qu'à des évaluations connexes et à l'analyse de la Commission européenne, qui a dressé une liste noire des paradis fiscaux<sup>196</sup>. Nous veillons à inclure les pratiques spécifiques susceptibles d'être prises en compte ou ignorées par de telles mesures, comme les « patent boxes », les bénéfices excédentaires, les déductions des intérêts notionnels et autres régimes similaires. Nous avons également évalué la prévention des pratiques fiscales néfastes par l'intermédiaire de diverses mesures, notamment les règles sur les sociétés étrangères contrôlées (SEC), les directives sur la lutte contre l'évasion fiscale, la limitation des intérêts et « l'exit tax ». Des indicateurs économiques couvrant les « flux de revenus passifs » comme les redevances, le volume des échanges commerciaux de biens et de services et les investissements directs étrangers (IDE) ont également été utilisés pour déterminer l'ampleur probable de flux économiques disproportionnés par rapport à la valeur réelle des activités économiques. Nous avons compilé tous ces éléments d'analyse pour attribuer à chaque pays un score sur cet indicateur.

En conséquence, et comme indiqué dans le Tableau 8, certains pays recourant à des pratiques fiscales dommageables comme le Luxembourg, Malte et les Pays-Bas disparaissent du top 10, remplacés par des pays comme l'Autriche, la Finlande et le Malawi. Le rôle préjudiciable joué par les Pays-Bas en tant que paradis fiscal pour les entreprises est devenu un sujet brûlant dans le pays, et Oxfam et ses alliés font pression sur le gouvernement afin qu'il prenne des mesures concrètes pour mettre un terme à cette situation<sup>197</sup>.

**Tableau 10 : Pays les plus performants en matière de fiscalité après ajustement selon les pratiques fiscales dommageables**

PAYS LES MIEUX CLASSÉS EN MATIÈRE DE FISCALITÉ AVANT AJUSTEMENT SELON LES ÉVENTUELLES PRATIQUES FISCALES DOMMAGEABLES	PAYS LES MIEUX CLASSÉS EN MATIÈRE DE FISCALITÉ APRÈS AJUSTEMENT SELON LES ÉVENTUELLES PRATIQUES FISCALES DOMMAGEABLES
Malte	Australie
Afrique du Sud	Danemark
Luxembourg	Afrique du Sud
Australie	Géorgie
Belgique	Belgique
Géorgie	Allemagne
Pays-Bas	Malawi
Danemark	Finlande
Allemagne	Autriche
Canada	Norvège

L'Australie arrive en tête de ce classement dans l'ERI 2018, surtout parce que les autres pays font pire en matière de pratiques fiscales dommageables<sup>198</sup>. Le pays<sup>199</sup> se classe 40<sup>e</sup> au niveau des efforts de recouvrement des impôts et 35<sup>e</sup> sur le plan de l'équité de sa structure fiscale, soit loin derrière ses pairs de l'OCDE. Des changements pour rendre l'impôt sur le revenu des particuliers plus régressif sont également proposés. L'Australie doit encore s'engager dans le reporting public pays par pays des affaires fiscales des multinationales. Le pays a donc beaucoup à faire pour améliorer son système fiscal de sorte à lutter contre les inégalités.

#### **Indicateur 4 : Les pays collectent-ils suffisamment de recettes fiscales ?**

Cet indicateur montre si les pays perçoivent autant d'impôts qu'ils le devraient. Il s'agit là d'une nécessité absolue pour qu'ils aient les moyens de consacrer suffisamment de fonds à la réduction des inégalités, qui explique aussi les différences entre l'indicateur 1 et l'indicateur 2. En effet, les pays qui sont moins efficaces dans leur perception de l'impôt sont ceux-là même qui ne parviennent pas à collecter des impôts sur les revenus progressifs. Ils sont donc concrètement moins progressifs que leur structure fiscale théorique ne le laisserait supposer.

Pour juger si les pays perçoivent suffisamment d'impôts, il ne suffit pas de fixer des objectifs liés au revenu national, car ceux-ci ne tiennent pas compte des différentes structures économiques et des différents efforts de collecte qui peuvent exister entre des pays présentant le même niveau de revenu. Il existe deux manières de s'y prendre.

1. Pour ce qui est des efforts de perception des recettes, les experts ont recours au calcul de la « productivité fiscale », qui compare pour chaque impôt le montant effectivement perçu par rapport au montant que le pays devrait collecter d'après ses taux d'imposition et son assiette fiscale maximale. Il fait donc apparaître les manques à gagner en recettes fiscales imputables aux exonérations accordées, à l'évasion fiscale, à la fraude fiscale ainsi qu'à des méthodes inefficaces de collecte de l'impôt.
2. Pour ajuster les recettes perçues par rapport à la structure économique, le Centre d'Études et de Recherches sur le Développement International (CERDI) et le FMI ont élaboré un calcul additionnel : « l'effort fiscal par rapport au potentiel fiscal »<sup>200</sup>. Ce calcul examine les résultats relatifs de 148 pays et fait ressortir la marge de manœuvre qui existe pour améliorer les politiques fiscales.

Dans nombre de pays en développement, les recettes fiscales provenant des industries extractives représentent une source très importante de recettes. Toutefois, en raison de leur volatilité, l'analyse de l'ERI exclut pour le moment du calcul de l'effort fiscal les recettes des industries extractives (voir Encadré 8).

Nous avons combiné ces deux calculs afin de broser le tableau le plus exhaustif possible pour déterminer si les recettes fiscales que les pays perçoivent sont aussi élevées qu'elles devraient l'être. Deux tiers des pays de l'indice collectent moins de 25 % des recettes collectées par les pays les plus performants. C'est ainsi qu'à l'échelle mondiale, dans les pays riches comme dans les pays pauvres, les recettes fiscales pourraient être nettement plus élevées et réinvesties dans des mesures qui ont des effets avérés sur la réduction des inégalités.

### **Encadré 8 : Imposer les industries extractives**

Dans bon nombre de pays en développement, les recettes fiscales provenant de ressources naturelles non renouvelables ou des industries extractives (telles que le pétrole, le gaz et les produits miniers) représentent la plus grande source de revenus.

Cependant, taxer les industries extractives relève d'une démarche extrêmement complexe. La plupart des pays ont recours à un mélange de recettes fiscales et non fiscales. Les recettes fiscales sont généralement composées à majorité de l'impôt sur les bénéfices des sociétés, tandis que les recettes non fiscales se présentent sous la forme de redevances, de primes, de frais et de bénéfices ou dividendes versés par des entreprises publiques. La part des recettes extractives provenant de l'une ou l'autre de ces sources varie énormément d'un pays à l'autre.

Ces parts différentes reflètent les différentes approches adoptées par les États pour obtenir une part équitable des recettes provenant des industries extractives. En raison de sources de revenus variées, de l'importante fluctuation du prix des matières premières, d'investissements initiaux conséquents et de longues périodes de remboursement dans les industries extractives, les recettes provenant des industries extractives peuvent être très volatiles. S'ajoutent à cela le goût prononcé des industries extractives pour des exonérations fiscales et des contrats non transparents, et leur talent indéniable en matière d'évasion fiscale. Devant la combinaison de tous ces facteurs, il est extrêmement compliqué d'apprécier la progressivité fiscale du secteur.

Cela explique toute la prudence que l'ERI peut prendre dans sa manière de traiter les recettes issues des industries extractives. Comme pour toute analyse mondiale, l'analyse ERI exclut de « l'effort fiscal » les recettes des industries extractives en raison de leur volatilité. La différente composition des sources fiscales des industries extractives n'influe pas sur l'indicateur de « l'incidence fiscale » : en effet, l'impôt sur les bénéfices des sociétés (les seules recettes des industries extractives à être incluses dans le calcul) a un impact quasiment neutre sur les inégalités, en partie sous l'effet de pratiques d'évasion fiscale. Il en résulte que sous sa forme actuelle, l'indice ERI ne pénalise pas les pays qui collectent des recettes issues des ressources minières de manière non fiscale. Pour autant, DFI et Oxfam sont bien conscients qu'une analyse plus détaillée serait souhaitable, qui reposerait de préférence sur la part des revenus issus des industries extractives que chaque pays recouvre par des recettes fiscales et des recettes non fiscales combinées. De tels calculs n'ont pas été effectués pour tous les pays, mais il est dans l'intention de DFI et d'Oxfam de le faire pour les versions futures de l'ERI.

Sources : Les données visées dans cet encadré sont extraites de la base de données sur les recettes de l'ICTD pour 2016, disponible à l'adresse : <http://www.ictd.ac/datasets/the-ictd-government-revenue-dataset>

Oxfam et al. (2017), *La Transparence à l'état brut : décryptage de la transparence des entreprises extractives*. [https://www.oxfamfrance.org/sites/default/files/file\\_attachments/la\\_transparence\\_a\\_letat\\_brut\\_one\\_oxfam\\_sherpa.pdf](https://www.oxfamfrance.org/sites/default/files/file_attachments/la_transparence_a_letat_brut_one_oxfam_sherpa.pdf)

## **Limites des indicateurs de fiscalité de l'indice ERI**

Le pilier de la fiscalité de l'indice ERI se compose des données nationales sur la TVA, l'impôt sur les sociétés, l'impôt sur le revenu, et dans une certaine mesure sur les droits de douane et de

régie, ainsi que sur les cotisations sociales. Pour l'heure, il ne comporte pas de données sur d'autres taxes, telles que les taxes sur les plus-values, les impôts sur la fortune et les impôts fonciers. La prise en compte de ce facteur pour des pays comme la Nouvelle-Zélande, qui n'imposent pas les gains en capital, leur vaudrait le recul de leur classement à l'indice. Il est prévu d'inclure ces types de taxes dans les versions futures de l'indice.

Le pilier fiscalité de l'ERI est dépourvu de chiffres concrets sur les taux effectifs d'imposition (voir l'Encadré 7), tout simplement du fait qu'ils ne sont pas disponibles. Néanmoins, le deuxième indicateur le reflète de manière détournée, car il examine le montant des recettes collectées par les États pour chaque type d'impôt. Si un pays affiche un taux d'imposition sur les sociétés théoriquement élevé alors que son taux effectif est très bas, cette nuance est relevée par le fait que ses recettes tirées de l'impôt sur les sociétés sont beaucoup plus faibles que ce qui était attendu. Le nouvel indicateur utilisé cette année pour mesurer les pratiques fiscales dommageables autorisées par les gouvernements et profitant aux entreprises contribue à limiter le recours aux taux d'imposition nominaux dans notre analyse, reconnaissant ainsi que tout régime fiscal préférentiel et les politiques associées risquent d'influer sur la base d'imposition d'autres pays.

Pour plusieurs pays, les cotisations de sécurité sociale constituent une source importante de recettes publiques. Or en raison de leur prélèvement à taux forfaitaire, elles sont de nature très régressive. Nous n'avons pas inclus de données sur les taxes de sécurité sociale de cette nature dans le premier sous-indicateur fiscal, car pour le moment, nous n'avons assez de données pour tous les pays où celles-ci posent un problème. Elles sont incluses dans le deuxième indicateur qui évalue l'incidence de la fiscalité sur les inégalités. Nous essayerons de les faire figurer dans la prochaine version de l'indice.

#### **Encadré 9 : Le besoin urgent d'en faire plus pour taxer la fortune**

Les inégalités de richesse sont extrêmes et s'intensifient<sup>201</sup>. Pour un nombre croissant d'experts dans le monde, taxer la fortune serait l'un des meilleurs moyens de réduire les inégalités<sup>202</sup>. Nous souhaiterions inclure l'impôt sur la fortune dans les prochaines éditions de l'indice ERI. Cette année, nous avons pu mener une première étude exploratoire consacrée à l'impôt sur la fortune dans 32 pays. Ces derniers ont été choisis pour représenter un échantillon des pays d'intérêt au niveau des régions Oxfam et des différentes tranches de revenu<sup>203</sup>. Oxfam a également étudié l'impôt sur la fortune dans une série de pays où cette mesure est en place<sup>204</sup>. Nous avons ajouté à cela d'autres sources secondaires. Voici nos principales conclusions :

- Des **impôts sur les plus-values** existent dans 90 % des pays étudiés. Dans de nombreux pays, ils sont nettement plus faibles que l'impôt sur le revenu, si bien que les contribuables continuent de déclarer leurs revenus en plus-values afin d'alléger leurs obligations fiscales.
- L'**imposition sur les produits financiers** varie selon le type de revenu (dividendes ou part du revenu, intérêt sur les dépôts ou les obligations, gains de pension ou investissements réalisés au titre de fonds d'investissement). De manière générale, de nombreux pays n'appliquent pas d'impôts progressifs sur les produits financiers, alors qu'ils le devraient.
- Des **taxes sur les transactions financières** sont perçues par de nombreux pays sur les titres, les actions ou d'autres actifs. D'après le FMI, ces taxes se révèlent très progressives<sup>205</sup>.
- Des **impôts fonciers** existent dans la plupart des pays étudiés et constituent la forme la plus courante d'imposition sur la fortune. Les taux d'imposition sur l'immobilier varient de 0,1 % aux Pays-Bas à 5 % au Sénégal.

- Les trois quarts des pays étudiés appliquent un **impôt sur la succession**. S'il est bien conçu et appliqué (notamment pour éviter tout évitement par les plus riches), il peut s'avérer essentiel pour réduire les inégalités entre les générations. Dans la pratique, il se présente sous des formes très variées. La Corée du Sud applique le taux le plus fort et le plus progressif, tandis que l'Italie présente un taux très bas et forfaitaire. Les pays en développement appliquent généralement des taux nettement inférieurs à ceux des pays de l'OCDE, même si quelques pays de l'OCDE ont aboli la fiscalité sur la succession (à l'instar de l'Australie).
- Seulement neuf pays appliquent toujours une fiscalité sur le **patrimoine non foncier**, soit nettement moins qu'en 1990 (avec 14 pays)<sup>206</sup>. Depuis la crise financière de 2007–2008, l'Argentine, l'Espagne, l'Islande et le Portugal ont réintroduit une fiscalité provisoire sur la fortune. De nombreux pays appliquaient précédemment une fiscalité sur les actifs des entreprises, qui s'avérait souvent bien plus rentable que la fiscalité sur la fortune des particuliers (le Luxembourg collectait ainsi 3 % du PIB).

La somme de chiffres fiables sur la **part de l'impôt sur la fortune dans les recettes totales** est limitée. D'après notre analyse, ces recettes varient considérablement de 0,5 % à 5 % du PIB. Pour la plupart des pays, le potentiel de hausse de la fiscalité sur la fortune est considérable, et certains en ont même besoin de toute urgence pour lutter contre les inégalités.

# 3 LE RÔLE DU TRAVAIL ET DES SALAIRES DANS LA RÉDUCTION DES INÉGALITÉS

## ERI 2018

L'indice ERI 2018 compte deux nouveaux sous-indicateurs pour ce pilier concernant la législation contre le viol et le harcèlement sexuel. Le droit du travail a été un peu mieux respecté l'année dernière. Très peu de pays ont introduit des lois visant à lutter contre les discriminations, mais on constate une hausse des congés parentaux dans un certain nombre de pays. Plus de la moitié des pays ont rehaussé leur salaire minimum plus rapidement que le PIB par habitant entre les indices ERI 2017 et 2018, les hausses les plus fortes étant à mettre à l'actif de la Corée du Sud et de l'Indonésie.

## Impact du travail et des salaires sur la réduction des inégalités : bases factuelles mondiales

Au cours des 30 dernières années, une tendance se dessine comme facteur de détérioration des inégalités de revenus : le déclin de la part du revenu revenant aux travailleuses et aux travailleurs (sous forme de salaires, d'indemnités et d'avantages sociaux) contrebalancé par la hausse de la part consacrée au capital (dividendes, intérêts et bénéfices non distribués des sociétés)<sup>207</sup>. Cette tendance se manifeste dans tous les pays, riches et pauvres : la part consacrée à la main-d'œuvre a reculé dans la quasi-totalité des pays de l'OCDE au cours des 30 dernières années<sup>208</sup> et entre 1995 et 2007 dans les deux tiers des pays à niveau de revenu faible ou intermédiaire<sup>209</sup>.

Cette augmentation de la part du capital est due à la taille et à l'accroissement des rémunérations du capital qui profite à ceux qui le détiennent, c'est-à-dire des revenus provenant d'actions ou d'épargne plutôt que de salaires. Ainsi au Royaume-Uni, dans les années 1970, 10 % des bénéfices des entreprises étaient versés aux actionnaires ; aujourd'hui, ils en reçoivent 70 %, ce qui ne laisse guère dans les caisses pour augmenter les salaires des travailleuses et des travailleurs ou investir dans l'avenir<sup>210</sup>.

Pendant ce temps, les salaires des travailleuses et des travailleurs ne suivent pas le rythme de la croissance économique. Il est particulièrement préoccupant de voir que la progression salariale est en décalage par rapport à celle de la productivité<sup>211</sup>, supprimant ainsi le lien entre productivité et prospérité. Aux États-Unis, la productivité nette a augmenté de 72,2 % entre 1973 et 2014, et pourtant le tarif horaire du travailleur médian (ajusté en fonction de l'inflation) n'a augmenté que de 8,7 %<sup>212</sup>. Alors que les salaires dans de nombreux pays en développement ont augmenté ces dernières décennies, entraînant ainsi une très nette baisse de la pauvreté, ils accusent souvent un décalage par rapport à la hausse des hauts salaires<sup>213</sup>. Cela fait longtemps qu'Oxfam fait campagne pour aider les travailleuses/travailleurs et les productrices/producteurs à bas salaire à protéger leurs droits et réclamer leur dû afin d'essayer d'inverser cette tendance inquiétante.

Les États ont un rôle essentiel à jouer dans la protection des travailleuses et des travailleurs. Ils peuvent fixer et faire appliquer un salaire minimum de sorte à réduire les inégalités et à assurer un niveau de vie décent. Ils peuvent adopter et appliquer des lois assurant l'égalité femmes-hommes sur le lieu de travail. Ils peuvent aussi protéger les droits des travailleuses et des travailleurs à s'organiser et veiller à ce que les syndicats soient soutenus et non réprimés. L'indice ERI a pour ambition d'apprécier dans quelle mesure les États s'acquittent de cette responsabilité.

Les études d'Oxfam font apparaître que dans le monde entier, les travailleuses doivent s'accommoder de salaires qui les prennent au piège du cycle de la pauvreté, et ce même si elles travaillent des heures supplémentaires et touchent le salaire minimum<sup>214</sup>. En effet, dans de

nombreux pays, le salaire minimum ne correspond pas à un salaire décent, après avoir pris en compte le nombre moyen de personnes à charge auquel un salaire doit subvenir<sup>215</sup>. Dans certains secteurs, les salaires réels ont en fait diminué, alors qu'un nombre croissant de travailleuses et de travailleurs peu ou semi-qualifié-e-s sont en concurrence pour des emplois de mauvaise qualité, à défaut d'autres choix et en raison de l'intensification des flux migratoires. Une étude de 2013 montre que les salaires au Bangladesh, au Mexique, au Honduras, au Cambodge et au Salvador, tous des pays de confection textile, ont baissé en valeur réelle de 14,6 % en moyenne entre 2001 et 2011<sup>216</sup>. Dans l'industrie de la confection textile, près de 80 % de la main-d'œuvre est féminine<sup>217</sup>.

On assiste à un recul marqué du pourcentage de travailleuses et de travailleurs syndicalisé-e-s dans les pays développés, accompagné d'une croissance quasi nulle des effectifs syndicaux dans les pays en développement<sup>218</sup>. Des bases factuelles solides<sup>219</sup> confirment que le degré de syndicalisation des travailleuses et des travailleurs est un élément important pour les aider à réclamer une hausse des salaires et de meilleurs droits. Ainsi, il est courant que les négociations collectives menées par des syndicats obtiennent des hausses de salaires de 20 % pour leurs membres, en ayant également pour effet d'augmenter le salaire de tous les autres<sup>220</sup>. Pourtant, beaucoup de pays en développement n'ont jamais eu de syndicats puissants et, dans certains pays, les droits des travailleuses et des travailleurs de s'organiser sont réprimés. Force est de constater l'étiollement de cette voie de négociation quant à la part relative des revenus à consacrer à la main-d'œuvre par rapport au capital.

À l'autre extrémité du spectre des salaires, sans avoir besoin de représentation syndicale, les PDG peuvent s'en remettre à leur pouvoir et à leur influence pour fixer leur propre salaire en négociation avec leur conseil d'administration, dont les membres, bien souvent, sont leurs pairs. La problématique des salaires des dirigeants devient aussi de plus en plus complexe, les bonus et les stock-options venant s'ajouter en complément à des enveloppes salariales fixes<sup>221</sup>. Il apparaît que les inégalités entre les revenus des PDG et ceux des travailleuses et des travailleurs ne cessent de croître. Par exemple en 2017, la rémunération des PDG britanniques des plus grandes entreprises cotées en bourse a augmenté plus de six fois plus rapidement que les salaires moyens, qui ne parviennent même pas à s'aligner avec l'inflation<sup>222</sup>.

Il revient aux pouvoirs publics de s'assurer que les travailleuses et les travailleurs sont récompensé-e-s équitablement et de veiller à ce que les rémunérations des dirigeant-e-s et des personnes détentrices de capital ne soient pas excessives. Il incombe aux entreprises et aux investisseurs de démontrer leur contribution au développement national et au respect des obligations de l'État vis-à-vis des droits humains. Plusieurs pays ont récemment reconnu cette obligation, visée dans les Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits humains, par la promulgation de nouvelles lois relatives à l'obligation de respect des droits humains<sup>223</sup>. Les niveaux de salaire des dirigeant-e-s et les rémunérations des personnes détentrices de capital devraient être inclus dans l'obligation du respect des droits humains à tous les maillons des chaînes d'approvisionnement mondiales.

Un salaire minimum adéquat est un élément essentiel des stratégies nationales de lutte contre la pauvreté et les inégalités. KPMG estime ainsi que l'augmentation du salaire minimum au Royaume-Uni pour le porter au niveau du salaire minimum vital aurait pour effet de sortir 6 millions de personnes de la pauvreté<sup>224</sup>. D'aucuns avaient prédit la disparition d'un million d'emplois après l'adoption en 1998 du salaire minimum. Or celui-ci n'aurait eu aucune répercussion négative sur l'emploi, mais plutôt un impact positif sur la réduction des inégalités salariales et l'amélioration des conditions de vie de la main-d'œuvre à bas salaire<sup>225</sup>. En Équateur, entre 2007 et 2015, l'État a augmenté le salaire minimum à un rythme plus soutenu que le coût de la vie, pour qu'un ménage moyen de 1,6 salarié ait, pour la première fois, les moyens de s'acheter un panier de biens et services, qui fait office de variable de substitution à un salaire décent<sup>226</sup>.

Il arrive que les États se sentent forcés de rivaliser entre eux sous la contrainte que leur infligent les grandes sociétés commerciales, alors qu'un effort concerté pour travailler ensemble sur les salaires peut être un moyen d'action très puissant. En Asie, l'Indonésie a proposé l'établissement d'un salaire minimum régional afin d'éviter la concurrence entre les pays qui, trop souvent, se traduit par des salaires de misère pour les travailleuses et les travailleurs<sup>227</sup>. Celui-ci pourrait avoir encore plus d'effet s'il était établi en collaboration avec les représentant-e-s des travailleuses et des travailleurs.

## Questions femmes-hommes, jeunes, travail et salaires

Les femmes représentent la majorité des bas salaires et sont cantonnées de manière disproportionnée aux tâches les plus précaires du secteur informel<sup>228</sup>. En Asie, par exemple, 75 % des femmes actives travaillent de façon informelle, dépourvues de prestations de base comme les congés maladie, les congés maternité ou la retraite<sup>229</sup>. Les femmes sont souvent moins payées que les hommes à travail égal, bien qu'elles travaillent de plus longues heures. En Inde par exemple, l'écart salarial est de 32,6 % entre hommes et femmes<sup>230</sup>. Même dans les sociétés qui sont considérées avoir atteint de hauts niveaux d'égalité entre les femmes et les hommes, les femmes sont confrontées à d'énormes différences de revenus et d'influence<sup>231</sup>.

S'ajoute à cela le fait que les femmes assument la grande majorité des activités de soins non rémunérées (près de 3,2 fois de plus que les hommes)<sup>232</sup> et elles sont moins susceptibles d'être représentées sur le lieu de travail, et donc d'être en mesure de négocier des conditions de travail décentes. Ces activités de soins non rémunérées représentent un avantage économique majeur pour la société, qui pourtant n'est pas pris en compte dans les calculs du PIB<sup>233</sup>. Il est essentiel que les femmes ne soient pas victimes de discrimination sur le lieu de travail et que leurs activités de soins non rémunérées soient non seulement reconnues mais aussi réduites et redistribuées. L'écart entre les hommes et les femmes dans le travail de soin non rémunéré se resserre, bien que très lentement. Si cette évolution se poursuit au même rythme, l'OIT estime qu'il faudra attendre environ 210 ans avant que cet écart soit entièrement comblé<sup>234</sup>.

Pour beaucoup de jeunes, la situation demeure précaire. Près de 70 millions de jeunes travaillent, mais vivent toujours dans l'extrême pauvreté avec moins de 2 dollars par jour. Quelque 77 % des jeunes travaillent dans l'économie informelle, contre 58 % chez les adultes. Plus de trois jeunes sur quatre au chômage, non scolarisés ou en manque de formation sont des femmes<sup>235</sup>.

## Quels sont les tendances et les résultats globaux du pilier du travail et des salaires de l'indice ERI ?

**Tableau 11 : Droit du travail et salaire minimum – les 10 pays les mieux et les moins bien classés**

DROIT DU TRAVAIL : PAYS AVEC LE MEILLEUR INDICE ERI		DROIT DU TRAVAIL : PAYS AVEC LE PIRE INDICE ERI	
Norvège	1	Bangladesh	148
Danemark	2	Bénin	149
Islande	3	Sierra Leone	150
Allemagne	4	Niger	151
Suède	5	Éthiopie	152
Estonie	6	Burkina Faso	153
Autriche	7	Tchad	154
Luxembourg	8	Tonga	155
Suisse	9	Haïti	156
Israël	10	Burundi	157



Les 10 premiers pays au classement de ce pilier sont tous des pays de l'OCDE. Parmi les pays en développement obtenant les meilleurs scores, on compte la Tunisie et le Lesotho. Parmi les pays les plus mal classés, comme le Swaziland et l'Égypte, certains sont réputés pour la faiblesse de leur législation du travail et la violation des droits des travailleuses et des travailleurs, tandis que d'autres (comme le Bangladesh) sont connus pour la médiocrité de leurs pratiques de travail<sup>236</sup>.

Le travail et les salaires étaient les seuls domaines de l'indice ERI pour lesquels il existait assez de données disponibles pour suffisamment de pays pour mériter de consacrer trois indicateurs aux questions femmes-hommes : le congé parental, l'existence de lois contre le viol et l'existence de lois contre le harcèlement sexuel. En ce qui concerne notre indicateur sur les questions femmes-hommes et le travail, il existe de grandes disparités en matière de congé parental accordé aux femmes et aux hommes dans les 157 pays de l'indice ERI : de 480 jours en Suède, par exemple, à zéro aux États-Unis.

Concernant le **droit du travail**, l'Université mondiale du travail (GLU) rapporte une légère amélioration du score des pays de 4,107 à 4,165 entre 2015 et 2016 (sur une échelle de 1 à 10). Cette amélioration est due presque entièrement aux pays ayant réduit la somme de violations des droits syndicaux et des employé-e-s. D'un autre côté, pour ainsi dire aucun pays n'a renforcé sa législation et aucun pays interdisant les syndicats indépendants n'a fait évoluer sa législation (Arabie saoudite, Biélorussie, Chine, Émirats arabes unis, Érythrée, Guinée équatoriale, Iran, Irak, Libye, Qatar, RDP du Laos, Soudan, Syrie, Turkménistan, Ouzbékistan, Vietnam).

Concernant les **droits des femmes au travail**, très peu de pays (Barbade, Liberia et Lituanie uniquement) ont introduit depuis 2015 des lois promouvant l'égalité des rémunérations et la lutte contre les discriminations. Il reste donc respectivement 27 et 23 pays sans de telles lois. Par ailleurs, d'après les nouveaux indicateurs inclus avec les lois contre le viol et le harcèlement sexuel, le tableau devient encore plus sombre avec seulement 40 % des pays ayant des lois contre le viol et seulement 45 % des lois contre le harcèlement sexuel. Tout aussi alarmant : contrairement au droit général du travail, aucun système global n'évalue si de telles lois (et les lois évaluées dans le nouvel indice sur les violences faites aux femmes) sont réellement mises en œuvre ou si elles améliorent la vie des femmes<sup>237</sup>. Il est clair que ce n'est pas le cas ; cette situation appelle des mesures plus fortes à tous les niveaux, à l'image du système de certification sur la parité salariale introduit en Islande en 2018<sup>238</sup>.

Des progrès plus notables ont été réalisés au niveau du **congé parental**, avec des améliorations dans au moins 13 pays. C'est notamment le cas au Bhoutan et en Inde, qui ont doublé la durée du congé maternité/paternité en 2016 et 2017 respectivement, du Mozambique, qui a accru le congé de maternité de 50 %, et du Paraguay, qui augmentera la part du salaire versé avant l'accouchement de 75 % à 100 % à partir de novembre. La Colombie, Israël et la République dominicaine ont légèrement augmenté le congé maternité (bien que cela ait pris 15 ans pour la République dominicaine depuis la ratification de la convention de l'OIT à cet égard), Chypre a introduit un congé paternité de 14 jours et l'Espagne a plus que doublé le congé paternité pour passer à 35 jours en 2018. La Nouvelle-Zélande augmente progressivement son congé maternité de 18 à 26 semaines d'ici 2022, et les Parlements de la Guyane et des Philippines débattent actuellement pour parvenir à des niveaux similaires. Cinq pays (Lesotho, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Suriname, Tonga et États-Unis) n'ont toutefois toujours pas défini officiellement de congé parental rémunéré pour tou-te-s les employé-e-s.

Concernant le **salaire minimum**, plus de la moitié des pays ont rehaussé leur salaire minimum plus rapidement que le PIB par habitant par depuis l'indice ERI 2017. Les hausses les plus fortes concernent la Corée du Sud et l'Indonésie (avec une augmentation du salaire minimum de 16 % et 9 %, respectivement), ainsi que la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, la République centrafricaine, la Namibie, la Malaisie, le Salvador, São Tomé-et-Príncipe, les Seychelles et l'Ukraine (avec des hausses de plus de 20 % du PIB par habitant). Quelques pays de l'OCDE ont également augmenté considérablement leur salaire minimum, comme le Portugal, Malte et le Japon. D'autres pays

prennent d'importantes mesures pour changer leur système : l'Indonésie tente d'uniformiser les rémunérations en augmentant plus rapidement les salaires dans les régions les plus pauvres. L'année dernière, l'Autriche a inclus la question d'un salaire minimum national dans ses négociations avec les acteurs du marché. L'Inde a quant à elle introduit un plancher national pour essayer de limiter les écarts d'une région à l'autre. D'autres pays sont en train d'introduire un salaire minimum au niveau national (prévu pour 2019 en Afrique du Sud) ou au moins pour certains secteurs (comme l'industrie textile au Cambodge). Dans ce contexte, les pays qui n'augmentent pas leur salaire minimum chaque année (32 en 2017) devraient le faire. Plus important encore : les pays n'ayant pas encore de salaire minimum (comme Djibouti ou le Soudan du Sud) ou alors uniquement dans des secteurs spécifiques (Cambodge, Jordanie, Sainte-Lucie, Singapour, Tonga) doivent se sentir de plus en plus isolés et introduire sans tarder un salaire minimum.

#### **Encadré 10 : Emplois atypiques et inégalités<sup>239</sup>**

Les « emplois atypiques » sont les emplois à durée déterminée, à temps partiel et les contrats « zéro heure », ainsi que le travail indépendant. Ce type d'emplois représente environ 35 % de l'ensemble des emplois dans les pays de l'OCDE et plus de la moitié de ceux dans de nombreux pays non-membres de l'OCDE. Ils sont activement prônés par le gouvernement du Honduras, par exemple. Depuis 2008, la part de la population qui travaille à des emplois atypiques augmente dans de nombreuses économies de l'OCDE et dans les marchés émergents, malgré l'introduction par certains pays d'une réglementation du marché du travail qui a restreint la portée de tels types d'emplois.

Les emplois atypiques peuvent, dans une certaine mesure, être positifs pour les niveaux de l'emploi, en offrant de la flexibilité (tant pour les employeurs que pour les employé-e-s) pour employer plus de travailleuses et de travailleurs à des conditions adaptées à leurs besoins. Ceci dit, dans la plupart des pays, ces types d'emplois ne bénéficient pas de la pleine panoplie des droits du travail et de syndicalisation (qu'il s'agisse de congés parentaux payés, d'autres droits relatifs à la parité, ou de salaire minimum, parmi bien d'autres) qui reviennent de droit aux employé-e-s permanent-e-s à plein temps et qui sont utilisés comme critères d'évaluation des scores à l'indice ERI.

Les femmes et les jeunes occupent une place prédominante dans ce type de catégorie d'emplois, ce qui signifie que ce sont ces personnes qui souffrent le plus de l'absence de salaire et de la protection qu'il confère. Dans certains pays, ces droits sont bafoués pour d'autres catégories de travailleuses et de travailleurs, comme les jeunes et les réfugié-e-s. Dans d'autres, les travailleuses et les travailleurs d'industries spécifiques ou de zones économiques spéciales sont privé-e-s de leurs droits par le recours à des contrats d'embauche atypiques.

Il en résulte que les travailleuses et les travailleurs qui se livrent à des emplois atypiques ont tendance à gagner bien moins d'argent à travail égal : 30 % de moins en moyenne dans les pays de l'OCDE et 60 % de moins dans les pays en développement. Leur situation professionnelle tend à être bien plus précaire ou vulnérable, marquée par de très longues périodes de sous-emploi par rapport au temps qu'ils ou elles souhaiteraient travailler. C'est bien ce constat qui pousse des organisations comme l'OIT et l'OCDE à en conclure que les « emplois atypiques » représentent un facteur majeur d'exacerbation des inégalités dans tous les pays, et de polarisation des emplois entre hauts et bas revenus. Cela aggrave particulièrement les inégalités fondées sur le genre et sur l'âge, entre autres, et quelque 20 % des inégalités dans les pays de l'OCDE lui sont attribuables.

DFI et Oxfam auraient ainsi souhaité décoter davantage les scores du travail dans l'indice ERI afin de mieux rendre compte du niveau d'emplois atypiques dans chaque pays (en sus des décotes pour les niveaux de chômage et d'emploi informel), afin de refléter plus fidèlement l'étroitesse de la couverture des droits du travail dans de nombreux pays et d'inciter les États à réfléchir à la manière d'élargir les droits dont bénéficient les employé-e-s travaillant dans le cadre de ce type de contrats. Or malheureusement, malgré les efforts déployés récemment par l'OIT pour élargir la couverture des pays, près de la moitié de ceux inclus dans l'indice ERI ne disposent pas de données sur l'ampleur des emplois atypiques. Pour appuyer la mise en œuvre de l'ODD 8 relatif au travail décent, une priorité urgente devrait être accordée à la nécessité de financer l'OIT et d'autres organisations pour recueillir des données qui permettent d'évaluer plus précisément dans quelle mesure les travailleuses et les travailleurs bénéficient des droits légaux qui réduisent les inégalités.

## **Que mesurent véritablement les indicateurs ERI sur le travail et les salaires ?**

L'indice ERI mesure trois axes d'action concernant le travail et les salaires à l'aide desquels un gouvernement peut s'attaquer aux inégalités. Ceux-ci ont été choisis comme étant des indicateurs pertinents à l'échelle mondiale et pour lesquels il existe des données quantitatives, le raisonnement étant donné dans chaque cas.

À la différence des indicateurs sur les dépenses et sur la fiscalité, les indicateurs du travail et des salaires se concentrent principalement sur les dispositions prévues par la loi. Leur importance quant à leur impact réel sur les inégalités dépend en grande partie de l'efficacité de mise en œuvre des politiques, ce qui nécessite un service de contrôle professionnel et doté des moyens nécessaires, ainsi que de la capacité et de la volonté politique d'enquêter et de sanctionner les violations. Les violations de la législation sur le travail et les salaires doivent être mesurées et signalées, en ventilant les données selon le sexe, dans la mesure du possible.

### **Indicateur 1 : Dans quelle mesure les droits des travailleuses et des travailleurs sont-ils protégés ?**

Cet indicateur note les mesures prises par les gouvernements en vue de renforcer les droits des travailleuses et des travailleurs et des syndicats par la législation, ainsi que l'efficacité de leur mise en œuvre, compte tenu de l'écart important qui existe souvent entre la législation et la pratique. Les données pour cet indicateur reposent sur les « indicateurs du droit du travail » conçus par la GLU et le Centre mondial des droits des travailleurs à la Penn State University. Ceux-ci examinent les données empiriques exhaustives concernant le respect des droits de liberté d'association et de négociation collective dans chaque pays, sans toutefois contrôler la conformité avec le protocole de l'OIT concernant la Convention sur le travail forcé (2014)<sup>240</sup>.

### **Indicateur 2 : Dans quelle mesure les femmes sont-elles protégées en droit ?**

Cet indicateur donne à chaque pays une note selon la législation en place prévoyant l'égalité de rémunération à travail égal et la lutte contre la discrimination sur le lieu de travail, ainsi que sur la durée du congé parental payé et la prise en charge par l'État de la garde des enfants. Cette année, nous avons également ajouté deux nouveaux sous-indicateurs évaluant si les gouvernements ont une législation en place contre le viol et le harcèlement sexuel. Il s'agit là des éléments constitutifs de base pour mesurer l'engagement à une plus grande égalité économique pour les femmes sur le lieu de travail. Bien que la plupart des pays disposent de lois à cet égard, il subsiste un nombre important d'entre eux à en être dépourvus ou à avoir une législation insuffisante. Il va de soi que le fait d'avoir une législation en place ne constitue pas pour autant la garantie de son application. Dans de nombreux pays, les femmes n'ont tout simplement pas recours à la loi. Contrairement à d'autres indicateurs de l'indice ERI, nous ne disposons pas de moyens pour contrôler l'application de la législation pour un nombre suffisant de pays. Il nous a toutefois semblé qu'il valait mieux

inclure ces données plutôt que de nous en passer, avec la réserve que l'existence de politiques, quoique préférable à leur absence, n'équivaut pas toujours à leur application réelle pour les femmes dans la société.

### **Indicateur 3 : Dans quelle mesure le salaire minimum est-il d'un bon niveau ?**

Cet indicateur vise à mesurer le salaire minimum fixé par chaque pays, sous forme d'engagements légiférés, en proportion du PIB, c'est-à-dire la valeur du salaire minimum par rapport à une variable de substitution du revenu moyen. L'existence du salaire minimum marque le point de départ juridique des négociations salariales, en protégeant les salariés les plus vulnérables de l'exploitation, de la pauvreté et des salaires de misère. Toutefois, pour que cet indicateur réduise les inégalités, il nous faut analyser non seulement si le salaire minimum se situe au-dessus du seuil de pauvreté (condition sine qua non pour réduire la pauvreté), mais aussi dans quelle mesure il comble l'écart entre les salaires les plus bas et les plus hauts. En raison des données limitées sur les très hauts salaires, cet indicateur compare seulement le salaire minimum par rapport au PIB par habitant pour chaque pays.

### **Limites des indicateurs sur le travail et les salaires de l'indice ERI**

Un meilleur indicateur des inégalités aurait comparé le salaire minimum au salaire moyen d'un pays, or aussi préférable fût-il, il n'existe pas suffisamment de données disponibles sur les salaires moyens pour assez de pays.

Il existe souvent de fortes disparités entre les droits au salaire minimum. Au Bangladesh, par exemple, les ouvriers du textile ont droit à 5 300 taka (68 dollars) par mois, le salaire minimum le plus bas de tous les ouvriers du textile dans le monde et bien en deçà du seuil de pauvreté international<sup>241</sup>, et pourtant dans d'autres secteurs dans le pays, les travailleuses et les travailleurs ont droit à seulement 1 500 taka (19 dollars) par mois. Au Bangladesh, le salaire minimum n'est révisé que tous les cinq ans, bien qu'en 2013 les pressions internationales suite à l'effondrement de l'usine de Plaza de Rana aient donné lieu à une hausse au bout de trois ans seulement<sup>242</sup>.

Le non-respect du salaire minimum est répandu, voire endémique dans de nombreux pays. Ainsi, une étude sur les salaires du secteur de l'habillement dans 10 pays d'Asie a révélé que plus de la moitié des 100 entreprises étudiées pratiquaient des rémunérations inférieures au salaire minimum (concernant en majeure partie les heures supplémentaires) et que près de la moitié d'entre elles ne payaient pas leurs cotisations de sécurité sociale<sup>243</sup>. Qui plus est, ce secteur est celui le plus contrôlé par des audits commandés par des marques internationales.

L'utilisation du salaire minimum comme indicateur pose aussi d'autres problèmes. Dans beaucoup de pays, il existe un âge minimum d'admissibilité, de sorte que souvent les jeunes sont exclus et n'ont droit qu'à un salaire encore plus bas. En plus de cela, le salaire minimum est rarement appliqué dans le secteur informel, qui emploie la grande majorité de la population active dans la plupart des pays en développement et certainement la majorité des femmes au travail. Les données ont donc été ajustées pour tenir compte des niveaux d'informalité dans l'économie, le salaire minimum légal ne s'appliquant pas aux travailleuses et aux travailleurs du secteur informel. L'indicateur examine aussi si le salaire minimum ne s'applique qu'à une certaine partie de la main-d'œuvre du secteur formel, les agents du secteur public, par exemple. (Ce filtre pour l'informalité a été appliqué aux deux autres indicateurs dans cette section, décrits ci-dessous.) Un grand nombre des pays plus pauvres affichent un pourcentage élevé de personnes qui travaillent dans le secteur informel, et par conséquent cela contribue à se faire une image plus fidèle. Toutefois, malgré cet ajustement, étant donné que le salaire minimum est donné en proportion du PIB, certains des pays plus pauvres obtiennent des scores « élevés », non pas parce que le salaire minimum est relativement élevé, mais du fait que leur PIB est relativement bas.

Les données pour les indicateurs d'égalité hommes-femmes sur les lois contre le viol et le harcèlement sexuel sont extraites de l'ensemble de données de l'indice Institutions sociales et égalité hommes-femmes (ISE) de l'OCDE, au sein du sous-indice d'intégrité physique restreinte<sup>244</sup>.

Les indicateurs sur les lois contre le viol et le harcèlement sexuel sur le lieu de travail sont inclus, car la sécurité et l'intégrité physique des femmes sont des aspects à part entière des inégalités femmes-hommes. Les données de l'indice ISE couvrent la plupart des pays inclus dans l'indice ERI et sont valides en date de 2014. Pour les pays non couverts par l'indice ISE, nous avons utilisé des données provenant des rapports pays annuels du département d'État des États-Unis de 2017 sur les pratiques en matière de droits humains pour combler les lacunes<sup>245</sup>. De plus, à la lumière du mouvement #MeToo, qui a suscité des débats et des échanges indispensables à travers le monde pour mettre un terme aux violences sexuelles, nous avons également examiné les sources afin de déterminer si certains pays couverts par l'indice ERI ont introduit de nouvelles législations contre le viol et le harcèlement sexuel depuis 2014, de sorte à nous assurer que l'indice est à jour.

## **Ajustements pour l'informalité et le chômage**

La législation évaluée par ces indicateurs ne couvre que les personnes qui travaillent, ce qui revient concrètement à méconnaître la grande partie de la population (la plupart des femmes) qui travaille dans le secteur informel et qui est dépourvue de ces droits fondamentaux. C'est à cause de cela que chacun des indicateurs a été ajusté en fonction de la part des emplois « informels » estimée par l'OIT<sup>246</sup>. Un pays où les emplois informels représentent la moitié de l'emploi national voit son score réduit de moitié.

Dans des pays comme l'Espagne, au taux de chômage élevé, les dispositions légales pour le lieu de travail ne concernent pas une proportion significative de la population. Par conséquent, le score pour chaque indicateur est ajusté à nouveau en fonction du taux de chômage national ; par exemple, le score d'un pays dont le taux de chômage est de 10 % subit une décote de 10 %<sup>247</sup>.

Il n'a pas été possible d'aller plus loin et d'ajuster les chiffres pour les personnes qui se déclarent employé-e-s pour permettre de tenir compte de contrats « zéro heure » et d'autres éléments d'emplois atypiques, qui constituent un problème croissant dans de nombreux pays. Il n'existe pas encore assez de données disponibles pour un nombre suffisant de pays pour pouvoir le faire (voir l'Encadré 11).

## 4 CONCLUSION

### **Les inégalités sont une question de choix politique**

L'indice ERI 2018 révèle clairement que les gouvernements ont le choix. Ils peuvent soit prendre des mesures pour combler le fossé entre les riches et les pauvres, soit choisir d'agir d'une manière qui exacerbe les inégalités.

L'indice révèle que de nombreux gouvernements font le bon choix et décident de prendre des mesures qui réduiront l'écart. Cela couvre de honte les nombreux autres gouvernements qui n'en font pas assez. La crise des inégalités compromet les progrès déjà accompli. Il faut en venir à bout. Nous appelons tous les gouvernements à agir d'urgence.

### **Recommandations pour les États**

#### **1. Mesures stratégiques**

Les gouvernements doivent améliorer considérablement leurs efforts en matière de progressivité des dépenses publiques, de la fiscalité, du salaire et de la protection de la main-d'œuvre dans le cadre des plans nationaux de réduction des inégalités prévus par l'ODD 10.

#### **2. Améliorer les données**

Les États, les institutions internationales et d'autres parties prenantes doivent collaborer en vue d'améliorer rapidement et radicalement les données sur les inégalités et les politiques connexes, et de contrôler de manière précise et régulière les progrès réalisés dans la réduction des inégalités.

#### **3. Impact des politiques**

Les gouvernements et les institutions internationales doivent analyser l'impact distributif de toutes politiques proposées et fonder leurs choix d'orientation sur celles qui réduisent les inégalités

## ANNEXE : CONSTATS DE L'INDICE DE L'ENGAGEMENT À LA RÉDUCTION DES INÉGALITÉS

Ce chapitre présente le classement global de l'indice ERI dans le monde pour chaque pays et le classement pour chaque région du monde pour 2018. À l'indice ERI, chaque pays reçoit un score compris entre 0 et 1 pour chaque indicateur et y est classé en fonction de son score. La moyenne de ces scores est ensuite établie pour obtenir le classement général du pays à l'indice ERI. Il en résulte que pour certains pays, leurs classements à ces trois piliers ne sont pas aussi élevés que leur classement général, car leur score moyen global reste élevé.

Ainsi par exemple, le Danemark, qui arrive en tête du palmarès (voir le Tableau 1), se classe à la 5e place pour la fiscalité, à la 2e place pour les dépenses sociales et à la 1ère place pour les droits du travail. Son score moyen est suffisamment élevé pour hisser le pays à la première place au classement général.

**Tableau A1 : Classement du Danemark, par pilier et globalement**

Pays	Dépenses de santé, d'éducation et de protection sociale	Progressivité de la politique fiscale	Droit du travail et salaire minimum	Classement ERI général
Danemark	5	2	2	1
Score	0,74	0,92	0,97	0,87

**Tableau A2 : Classement des pays à l'indice ERI 2018**

Pays	Classement ERI général	Classement ERI pour les dépenses	Classement ERI pour les politiques fiscales	Classement ERI pour les droits du travail et les salaires
Danemark	1	5	2	2
Allemagne	2	8	6	4
Finlande	3	2	8	11
Autriche	4	6	9	7
Norvège	5	14	10	1
Belgique	6	7	5	21
Suède	7	19	12	5
France	8	3	22	16
Islande	9	24	26	3
Luxembourg	10	20	34	8
Japon	11	10	30	20
Slovénie	12	11	33	14
Australie	13	31	1	37
Royaume-Uni	14	15	19	27
Croatie	15	12	37	22
Italie	16	21	13	36
Pays-Bas	17	22	41	12
Canada	18	32	16	15
Portugal	19	26	36	30

<b>Pays</b>	<b>Classement ERI général</b>	<b>Classement ERI pour les dépenses</b>	<b>Classement ERI pour les politiques fiscales</b>	<b>Classement ERI pour les droits du travail et les salaires</b>
Pologne	20	1	114	33
Malte	21	44	11	13
Espagne	22	13	52	35
États-Unis	23	25	39	34
Irlande	24	4	99	28
Israël*	25	40	31	10
Estonie	26	28	105	6
Nouvelle-Zélande	27	17	100	25
République tchèque	28	9	112	26
Hongrie	29	30	90	24
République slovaque	30	18	121	17
Afrique du Sud	31	34	3	65
Namibie	32	27	29	56
Suisse	33	23	137	9
Argentine	34	33	45	45
Chili	35	35	60	39
Costa Rica	36	41	48	38
Grèce	37	16	102	60
Uruguay	38	37	66	48
Brésil	39	38	64	49
Tunisie	40	59	17	50
Biélorussie	41	29	38	97
Lituanie	42	39	146	18
Ukraine	43	45	106	41
Chypre	44	51	135	29
Seychelles	45	104	35	31
Bulgarie	46	49	130	32
Roumanie	47	57	83	43
Lettonie	48	36	148	23
Géorgie	49	48	4	117
Russie	50	61	72	55
Guyane	51	65	32	63
Antigua-et-Barbuda	52	102	129	19
Turquie	53	62	42	70
Bolivie	54	54	25	89
Lesotho	55	71	65	52
Corée (République de)	56	60	81	61
Colombie	57	46	56	95
Mongolie	58	78	77	47
Jordanie	59	82	14	74
Moldavie	60	43	140	51
Arménie	61	55	67	88



<b>Pays</b>	<b>Classement ERI général</b>	<b>Classement ERI pour les dépenses</b>	<b>Classement ERI pour les politiques fiscales</b>	<b>Classement ERI pour les droits du travail et les salaires</b>
République kirghize	62	69	63	77
Île Maurice	63	52	143	44
El Salvador	64	77	54	78
Équateur	65	96	27	76
Albanie	66	53	75	105
Sainte-Lucie	67	63	87	79
Maldives	68	90	131	42
Barbade	69	97	110	53
Paraguay	70	68	108	75
Kazakhstan	71	64	119	72
Trinité-et-Tobago	72	75	118	66
Serbie	73	50	144	57
Thaïlande	74	56	82	112
Malaisie	75	99	74	73
Kiribati	76	72	76	92
Cap-Vert	77	84	124	59
Samoa	78	111	84	64
Saint-Vincent-et-les-Grenadines	79	66	136	62
Algérie	80	94	69	86
Chine	81	67	57	115
Pérou	82	79	68	102
Botswana	83	85	71	94
Mexique	84	47	125	109
Territoire palestinien occupé**	85	100	127	58
Guatemala	86	76	98	96
Malawi	87	108	7	121
Tadjikistan	88	92	111	82
République dominicaine	89	73	109	98
Indonésie	90	98	23	116
Swaziland	91	83	92	99
Zimbabwe	92	74	20	135
République du Yémen	93	118	116	68
Philippines	94	114	91	84
Honduras	95	136	24	81
Jamaïque	96	80	123	91
République centrafricaine	97	137	147	40
Maroc	98	112	78	101
Vietnam	99	89	46	126
Bahreïn	100	119	149	46

<b>Pays</b>	<b>Classement ERI général</b>	<b>Classement ERI pour les dépenses</b>	<b>Classement ERI pour les politiques fiscales</b>	<b>Classement ERI pour les droits du travail et les salaires</b>
Îles Salomon	101	58	113	130
Sri Lanka	102	142	51	80
Mauritanie	103	123	94	90
République arabe d'Égypte	104	124	43	110
Papouasie-Nouvelle-Guinée	105	122	55	111
Zambie	106	86	40	136
Tanzanie	107	95	15	144
Fidji	108	134	96	83
Panama	109	138	126	69
Kenya	110	141	18	108
Angola	111	125	89	103
Sénégal	112	103	85	122
Oman	113	126	152	54
Ghana	114	130	28	120
Belize	115	70	154	67
Azerbaïdjan	116	140	70	100
São Tomé-et-Príncipe	117	87	141	104
Liban	118	117	133	93
Mozambique	119	115	21	142
Djibouti	120	116	53	137
Cambodge	121	129	95	118
Gambie	122	120	93	125
Côte d'Ivoire	123	109	115	129
Liberia	124	113	120	127
Togo	125	121	59	134
Burkina Faso	126	88	79	153
Afghanistan	127	152	107	87
Mali	128	105	101	145
Guinée	129	110	150	106
Ouganda	130	131	47	140
Éthiopie	131	101	86	152
Timor Oriental	132	147	128	107
Rwanda	133	128	88	138
Cameroun	134	144	49	139
République du Congo	135	148	80	128
Vanuatu	136	150	97	124
Pakistan	137	154	61	119
Myanmar	138	156	62	113
Népal	139	149	117	123
Bénin	140	132	73	149
Guinée-Bissau	141	139	151	114
Niger	142	107	134	151

Pays	Classement ERI général	Classement ERI pour les dépenses	Classement ERI pour les politiques fiscales	Classement ERI pour les droits du travail et les salaires
Burundi	143	106	122	157
République démocratique du Congo	144	155	58	131
Tonga	145	93	139	155
Kosovo	146	127	155	85
Inde	147	151	50	141
Bangladesh	148	146	103	148
Singapour	149	91	157	71
RDP du Laos	150	153	44	146
Madagascar	151	135	142	143
Bhoutan	152	81	153	147
Sierra Leone	153	143	132	150
Tchad	154	145	138	154
Haiti	155	133	145	156
Ouzbékistan	156	42	156	132
Nigeria	157	157	104	133

#### Remarques :

##### \* Israël

Ces chiffres portent sur le budget national, la fiscalité, les conditions de travail et l'égalité hommes-femmes en Israël, ainsi que les lois en la matière que le gouvernement d'Israël applique à ses citoyen-ne-s. Cependant, il est à noter qu'Israël est le pouvoir occupant du Territoire palestinien occupé. En tant que tel, Israël exerce un contrôle à plusieurs niveaux sur la population palestinienne occupée. Par exemple, les personnes sous contrôle israélien complet dans la Zone C de la Cisjordanie ne sont pas protégées par le droit du travail israélien, contrairement à la population des colonies israéliennes installées illégalement dans le même secteur géographique. Les principaux facteurs d'inégalité et d'injustice pour les Palestiniennes et Palestiniens de ce territoire sont l'occupation prolongée, les conflits récurrents et le déni systématique et continu des droits de la population palestinienne. Bien que l'indice mesure l'équité de l'imposition, les niveaux de dépenses sociales et les conditions de travail, il n'est pas conçu pour prendre en compte des éléments liés à une situation d'occupation militaire. Les résultats de l'indice ERI d'Oxfam concernant le contrôle exercé par Israël sur le Territoire palestinien occupé doivent être interprétés à la lumière de ces éléments.

##### \*\* Territoire palestinien occupé

Ces chiffres font référence aux régions du Territoire palestinien occupé (TPO) qui dépendent de la juridiction de l'Autorité nationale palestinienne (ANP). Le TPO fait référence au territoire occupé par Israël depuis la guerre de 1967, à savoir la bande de Gaza et la Cisjordanie, y compris Jérusalem-Est. Le Territoire palestinien occupé est reconnu comme entité territoriale en vertu du droit international. Les principaux moteurs des inégalités et de l'injustice pour les Palestiniennes et Palestiniens de ce territoire sont l'occupation prolongée, les conflits récurrents et le déni systématique et continu des droits de la population palestinienne. Bien que l'indice mesure l'équité de l'imposition, les niveaux de dépenses sociales et les conditions de travail, il n'est pas conçu pour prendre en compte des éléments liés à une situation d'occupation militaire. Il convient d'observer que l'Autorité nationale palestinienne et l'économie palestinienne restent lourdement entravées par l'occupation actuelle. L'imposition dans le Territoire palestinien occupé est sujette aux Accords d'Oslo (Protocole sur les relations économiques ou Protocole de Paris) et l'Autorité nationale palestinienne ne détermine pas pleinement les politiques fiscales puisqu'elles dépendent de l'imposition indirecte, dont la majorité est collectée par la puissance occupante et transférée à l'Autorité nationale palestinienne. Cette dernière a en revanche toujours le pouvoir de prélever et de collecter les impôts directs sous son autorité. Les partenaires d'Oxfam cherchent par ailleurs à encourager à s'attaquer aux problèmes d'inégalités fiscales le cas échéant, en dépit des contraintes susmentionnées. Les résultats de l'indice ERI d'Oxfam pour le Territoire palestinien occupé doivent être interprétés à la lumière de ces éléments.

# CLASSEMENT RÉGIONAL

## Asie

La croissance économique phénoménale de l'Asie au cours des 20 dernières années témoigne d'une réussite remarquable dans la lutte contre la pauvreté. Cette croissance a toutefois conduit à un élargissement très marqué de l'écart entre riches et pauvres. Dans les villes, de Bombay à Bangkok, des immeubles étincelants et des tours de bureaux se dressent aux côtés de bidonvilles où les habitants vivent sans services de base, protégés de façon rudimentaire contre les intempéries. L'Asie comprend quelques-uns des pays au monde qui connaissent la plus forte croissance des inégalités. Si entre les années 1960 et les années 1980, la croissance dans la région a été remarquable par l'ampleur de sa base, celle des années récentes se révèle bien moins inclusive. Cela s'explique en partie par les politiques récentes qui privilégient les nantis, notamment par des allègements fiscaux généralisés pour les entreprises et les particuliers et des réductions des taux d'imposition.

Les tableaux A3 et A4 montrent le classement individuel par indicateur et le classement général pour les pays d'Asie de l'Est et du Pacifique dans le premier cas, et d'Asie du Sud dans le deuxième.

**Tableau A3 : Asie de l'Est et Pacifique**

Pays	Dépenses de santé, d'éducation et de protection sociale	Classement des dépenses	Progrès sivité de la politique fiscale	Classe ment de la fiscalité	Droit du travail et salaire minimum	Classe ment du travail	Score de l'indice ERI 2018	Classe ment ERI régionaux 2018
Japon	0,690	1	0,679	3	0,848	1	0,739	1
Australie	0,563	3	1,000	1	0,702	3	0,734	2
Nouvelle-Zélande	0,658	2	0,481	19	0,825	2	0,650	3
Corée (République de)	0,324	6	0,521	12	0,527	5	0,449	4
Mongolie	0,244	9	0,536	11	0,595	4	0,440	5
Thaïlande	0,344	4	0,517	13	0,287	14	0,377	6
Malaisie	0,203	14	0,543	9	0,466	8	0,377	7
Kiribati	0,270	8	0,537	10	0,369	11	0,377	8
Samoa	0,183	15	0,514	14	0,501	6	0,372	9
Chine	0,278	7	0,590	7	0,275	16	0,361	10
Indonésie	0,205	13	0,704	2	0,273	17	0,344	11
Philippines	0,175	16	0,501	15	0,402	10	0,331	12
Vietnam	0,223	10	0,613	5	0,204	20	0,315	13
Îles Salomon	0,333	5	0,415	20	0,193	21	0,312	14
Papouasie-Nouvelle-Guinée	0,151	17	0,593	6	0,304	13	0,301	15
Fidji	0,120	19	0,490	17	0,408	9	0,297	16
Cambodge	0,132	18	0,491	16	0,253	18	0,254	17
Timor Oriental	0,091	20	0,342	21	0,319	12	0,224	18
Vanuatu	0,079	21	0,485	18	0,215	19	0,202	19
Myanmar	0,039	23	0,577	8	0,283	15	0,194	20
Tonga	0,216	12	0,281	22	0,025	23	0,172	21
Singapour	0,221	11	0,000	23	0,486	7	0,162	22
RDP du Laos	0,060	22	0,617	4	0,082	22	0,156	23

**Tableau A4 : Asie du Sud**

Pays	Dépenses de santé, d'éducation et de protection sociale	Classement des dépenses	Progressivité de la politique fiscale	Classement de la fiscalité	Droit du travail et salaire minimum	Classement du travail	Score de l'indice ERI 2018	Classement ERI régional 2018
Maldives	0,222	2	0,336	7	0,636	1	0,394	1
Sri Lanka	0,106	3	0,604	2	0,416	2	0,307	2
Afghanistan	0,061	7	0,455	5	0,383	3	0,239	3
Pakistan	0,057	8	0,578	3	0,241	4	0,201	4
Népal	0,080	5	0,394	6	0,221	5	0,192	5
Inde	0,061	6	0,607	1	0,107	6	0,164	6
Bangladesh	0,098	4	0,464	4	0,067	8	0,164	7
Bhoutan	0,239	1	0,131	8	0,080	7	0,144	8

## Afrique subsaharienne

Sept des pays les plus inégalitaires au monde se situent en Afrique<sup>248</sup>. Dans tout le continent, les inégalités nuisent à la croissance et la capacité de réduire la pauvreté et d'assurer une prospérité partagée et entravent l'émergence d'une nouvelle classe moyenne. Au lieu de cela, il arrive bien trop souvent que seule une petite minorité profite de la croissance économique. L'écart entre les riches et les pauvres est plus marqué que dans n'importe quelle autre région du monde hormis l'Amérique latine, et dans de nombreux pays africains, il ne fait que se creuser. Le Tableau A5 montre le classement pour chaque pilier et le classement général des pays d'Afrique subsaharienne inclus dans l'indice ERI.

**Tableau A5 : Afrique subsaharienne**

Pays	Dépenses de santé, d'éducation et de protection sociale	Classement des dépenses	Progressivité de la politique fiscale	Classement de la fiscalité	Droit du travail et salaire minimum	Classement du travail	Score de l'indice ERI 2018	Classement ERI régional 2018
Afrique du Sud	0,512	2	0,897	1	0,499	7	0,618	1
Namibie	0,598	1	0,680	8	0,545	5	0,607	2
Seychelles	0,191	15	0,663	9	0,761	1	0,491	3
Lesotho	0,271	4	0,568	15	0,572	4	0,452	4
Île Maurice	0,364	3	0,243	38	0,625	3	0,407	5
Cap-Vert	0,231	7	0,379	32	0,534	6	0,375	6
Botswana	0,231	8	0,552	16	0,359	9	0,357	7
Malawi	0,189	19	0,870	2	0,236	17	0,349	8
Swaziland	0,234	6	0,498	24	0,342	10	0,342	9
Zimbabwe	0,262	5	0,721	5	0,134	26	0,334	10
République centrafricaine	0,117	33	0,218	39	0,657	2	0,325	11
Mauritanie	0,148	26	0,493	26	0,377	8	0,305	12

Pays	Dépenses de santé, d'éducation et de protection sociale	Classement des dépenses	Progressivité de la politique fiscale	Classement de la fiscalité	Droit du travail et salaire minimum	Classement du travail	Score de l'indice ERI 2018	Classement ERI régional 2018
Zambie	0,230	9	0,642	10	0,133	27	0,300	13
Tanzanie	0,214	12	0,754	3	0,098	33	0,300	14
Kenya	0,107	35	0,740	4	0,315	14	0,292	15
Angola	0,146	27	0,505	23	0,327	11	0,290	16
Sénégal	0,194	14	0,513	20	0,227	18	0,286	17
Ghana	0,131	29	0,693	7	0,240	16	0,281	18
São Tomé-et-Príncipe	0,229	10	0,272	36	0,326	12	0,275	19
Mozambique	0,174	23	0,721	6	0,105	31	0,271	20
Gambie	0,152	24	0,494	25	0,210	19	0,253	21
Côte d'Ivoire	0,189	20	0,408	29	0,195	22	0,250	22
Liberia	0,179	22	0,390	30	0,204	20	0,244	23
Togo	0,152	25	0,581	14	0,137	25	0,244	24
Burkina Faso	0,226	11	0,523	18	0,037	39	0,242	25
Mali	0,191	16	0,472	27	0,086	34	0,229	26
Guinée	0,189	21	0,172	40	0,320	13	0,227	27
Ouganda	0,130	30	0,612	11	0,115	30	0,227	28
Éthiopie	0,200	13	0,512	21	0,039	38	0,226	29
Rwanda	0,133	28	0,505	22	0,122	28	0,213	30
Cameroun	0,103	37	0,609	12	0,115	29	0,205	31
République du Congo	0,082	39	0,522	19	0,199	21	0,204	32
Bénin	0,121	31	0,544	17	0,059	35	0,191	33
Guinée-Bissau	0,112	34	0,163	41	0,275	15	0,182	34
Niger	0,190	18	0,324	34	0,046	37	0,181	35
Burundi	0,191	17	0,384	31	0,000	41	0,180	36
République démocratique du Congo	0,055	40	0,589	13	0,164	23	0,174	37
Madagascar	0,119	32	0,248	37	0,100	32	0,148	38
Sierra Leone	0,106	36	0,328	33	0,049	36	0,140	39
Tchad	0,099	38	0,293	35	0,034	40	0,125	40
Nigeria	0,000	41	0,463	28	0,146	24	0,049	41

## Moyen-Orient et Afrique du Nord

Le Moyen-Orient présentait les plus fortes inégalités de revenus parmi sa population en 2016 : les 10 % des plus hauts revenus capturaient en effet 61 % du revenu national dans la région, soit une disparité de revenus plus importante qu'en Afrique subsaharienne, au Brésil ou en Inde<sup>249</sup>. En Afrique du Nord, bien qu'elles soient historiquement plus faibles qu'au Moyen Orient, les inégalités sont probablement sous-estimées<sup>250</sup>. La vague de manifestations populaires ayant balayé la région en 2011 a eu des répercussions profondes dans plusieurs pays. Les appels pour davantage de libertés politiques et économiques étaient motivés par la volonté de mettre un terme aux inégalités économiques et à la confiscation politique par les élites locales. Depuis, de violents conflits subsistent en Syrie et au Yémen, faisant de nombreux morts et plongeant des millions de personnes dans des conditions humanitaires terribles tout en mettant à rude épreuve les infrastructures et les ressources limitées des pays voisins. Alors que les chances d'un processus de paix au Moyen-Orient semblent compromises, la région reste exposée à la fragilité, aux troubles et aux conflits violents.

Le Tableau A6 montre les classements régionaux, mais n'inclut pas un certain nombre de pays dans la région en raison du très faible niveau de données disponibles publiquement sur les politiques pertinentes pour la réduction des inégalités, ce qui empêche un classement plus exhaustif. Cela reste un souci majeur.

**Tableau A6 : Moyen-Orient et Afrique du Nord**

Pays	Dépenses de santé, d'éducation et de protection sociale	Classement des dépenses	Progrès de la politique fiscale	Classement de la fiscalité	Droit du travail et salaire minimum	Classement du travail	Score de l'indice ERI 2018	Classement ERI régional 2018
Tunisie	0,333	1	0,744	2	0,587	2	0,527	1
Jordanie	0,237	2	0,757	1	0,463	6	0,437	2
Algérie	0,216	3	0,561	5	0,392	7	0,362	3
Territoires palestiniens occupés	0,202	4	0,345	8	0,534	4	0,354	4
République du Yémen	0,160	8	0,400	7	0,492	5	0,332	5
Maroc	0,179	5	0,531	6	0,337	9	0,318	6
Bahreïn	0,157	9	0,178	10	0,603	1	0,312	7
République arabe d'Égypte	0,146	10	0,619	3	0,304	10	0,302	8
Oman	0,138	11	0,147	11	0,558	3	0,281	9
Liban	0,163	7	0,324	9	0,361	8	0,274	10
Djibouti	0,170	6	0,600	4	0,132	11	0,257	11

## Amérique latine

L'Amérique latine est la région la plus inégalitaire au monde. Elle s'est développée sur un passé d'exploitation coloniale et de concentration foncière privilégiant de petites élites et privant de droits les plus pauvres, en particulier les populations autochtones et les femmes. Néanmoins, entre 2000 et 2014, la région a opéré un virage marqué par rapport à la tendance mondiale en matière de réduction des inégalités. Bien qu'il existe plusieurs exceptions sur ce continent, les gouvernements d'Uruguay, de Bolivie, d'Argentine et d'autres pays ont engagé d'importantes réformes de réduction des inégalités. Les recettes publiques provenant des matières premières sont consacrées aux services publics et à la protection sociale. Dans certains pays, le salaire minimum a également augmenté. Le bon classement de plusieurs pays d'Amérique latine à l'indice ERI reflète bien ce retournement de situation (voir le Tableau A7).

Pour autant, la région traverse actuellement une période de ralentissement économique dû à la chute des prix des matières premières. Elle a enregistré en 2015 sa plus forte hausse des taux de pauvreté depuis la fin des années 1980 et les changements de gouvernement dans de nombreux pays entraînent des révisions de politiques qui menacent les accomplissements de ces dernières années<sup>251</sup>.

**Tableau A7 : Amérique latine et Caraïbes**

Pays	Dépenses de santé, d'éducation et de protection sociale	Classement des dépenses	Progres sivité de la politique fiscale	Classe ment de la fiscalité	Droit du travail et salaire minimum	Classe ment du travail	Score de l'indice ERI 2018	Classe ment ERI régional 2018
Argentine	0,533	1	0,614	5	0,607	4	0,584	1
Chili	0,507	2	0,579	9	0,659	3	0,581	2
Costa Rica	0,422	5	0,610	6	0,670	2	0,561	3
Uruguay	0,457	3	0,567	11	0,591	5	0,536	4
Brésil	0,451	4	0,572	10	0,590	6	0,535	5
Guyane	0,283	10	0,671	4	0,510	9	0,460	6
Antigua-et-Barbuda	0,198	22	0,342	22	0,856	1	0,459	7
Bolivie	0,352	8	0,700	2	0,377	18	0,456	8
Colombie	0,396	6	0,590	8	0,358	20	0,442	9
El Salvador	0,254	17	0,600	7	0,434	15	0,405	10
Équateur	0,211	20	0,694	3	0,448	14	0,404	11
Sainte-Lucie	0,288	9	0,511	13	0,424	16	0,397	12
Barbade	0,210	21	0,449	17	0,567	7	0,394	13
Paraguay	0,274	12	0,453	15	0,459	13	0,388	14
Trinité-et-Tobago	0,261	15	0,393	18	0,496	10	0,379	15
Saint-Vincent-et-les-Grenadines	0,280	11	0,309	23	0,512	8	0,367	16
Pérou	0,244	18	0,563	12	0,335	23	0,358	17
Mexique	0,381	7	0,377	20	0,306	24	0,355	18
Guatemala	0,260	16	0,483	14	0,351	21	0,353	19
République dominicaine	0,263	14	0,452	16	0,345	22	0,345	20
Honduras	0,117	24	0,701	1	0,410	17	0,328	21
Jamaïque	0,240	19	0,381	19	0,374	19	0,326	22



Pays	Dépenses de santé, d'éducation et de protection sociale	Classement des dépenses	Progrès siviité de la politique fiscale	Classe ment de la fiscalité	Droit du travail et salaire minimum	Classe ment du travail	Score de l'indice ERI 2018	Classe ment ERI régional 2018
Panama	0,112	25	0,351	21	0,491	12	0,296	23
Belize	0,273	13	0,106	25	0,496	11	0,279	24
Haiti	0,120	23	0,239	24	0,018	25	0,119	25

## Pays de l'OCDE à revenu élevé

Dans la plupart des pays à revenu élevé, l'écart entre riches et pauvres se creuse depuis 30 ans. Cette tendance fait suite à de nombreuses années de réduction des inégalités, tant et si bien qu'on en était arrivé à penser que lorsque les pays atteignaient un certain niveau de richesse, ils devenaient inéluctablement de plus en plus égalitaires<sup>252</sup>. À la fin de la Seconde Guerre mondiale, de nombreux pays à revenu élevé ont mis en place de hauts niveaux de fiscalité progressive, des États providence solides et des mécanismes robustes de protection des travailleuses et des travailleurs. Cette combinaison de politiques a donné jour à quelques-uns des pays les plus égalitaires au monde, comme en témoigne la présence prédominante des pays à revenu élevé en haut de l'indice ERI (voir le Tableau A8). Or depuis quelques décennies, du Danemark jusqu'aux États-Unis, on observe dans de nombreux pays riches un recul constant de ces politiques. Des institutions comme le FMI et l'OCDE expliquent cette situation par l'accroissement des inégalités.

**Tableau A8 : Pays de l'OCDE à revenu élevé**

Pays	Dépenses de santé, d'éducation et de protection sociale	Classement des dépenses	Progrès siviité de la politique fiscale	Classe ment de la fiscalité	Droit du travail et salaire minimum	Classe ment du travail	Score de l'indice ERI 2018	Classe ment ERI régional 2018
Danemark	0,741	5	0,919	2	0,971	2	0,874	1
Allemagne	0,707	8	0,878	4	0,943	4	0,840	2
Finlande	0,768	2	0,854	5	0,881	11	0,833	3
Autriche	0,736	6	0,834	6	0,933	7	0,833	4
Norvège	0,671	13	0,828	7	1,000	1	0,830	5
Belgique	0,731	7	0,887	3	0,846	18	0,819	6
Suède	0,652	18	0,797	8	0,937	5	0,793	7
France	0,751	3	0,712	12	0,860	15	0,774	8
Islande	0,623	23	0,700	13	0,951	3	0,757	9
Luxembourg	0,651	19	0,669	17	0,927	8	0,749	10
Japon	0,690	10	0,679	14	0,848	17	0,739	11
Slovénie	0,681	11	0,669	16	0,861	13	0,737	12
Australie	0,563	28	1,000	1	0,702	30	0,734	13
Royaume-Uni	0,660	14	0,722	11	0,816	23	0,732	14
Italie	0,645	20	0,795	9	0,736	29	0,723	15
Pays-Bas	0,644	21	0,628	20	0,875	12	0,716	16
Canada	0,541	29	0,753	10	0,861	14	0,712	17

Portugal	0,618	<b>25</b>	0,663	<b>18</b>	0,771	<b>25</b>	0,684	<b>18</b>
Pologne	1,000	<b>1</b>	0,414	<b>31</b>	0,751	<b>26</b>	0,679	<b>19</b>
Espagne	0,675	<b>12</b>	0,602	<b>22</b>	0,739	<b>28</b>	0,671	<b>20</b>
États-Unis	0,621	<b>24</b>	0,643	<b>19</b>	0,744	<b>27</b>	0,669	<b>21</b>
Irlande	0,745	<b>4</b>	0,481	<b>26</b>	0,807	<b>24</b>	0,668	<b>22</b>
Israël	0,443	<b>32</b>	0,673	<b>15</b>	0,904	<b>10</b>	0,666	<b>23</b>
Estonie	0,579	<b>26</b>	0,460	<b>29</b>	0,936	<b>6</b>	0,656	<b>24</b>
Nouvelle-Zélande	0,658	<b>16</b>	0,481	<b>27</b>	0,825	<b>21</b>	0,650	<b>25</b>
République tchèque	0,703	<b>9</b>	0,436	<b>30</b>	0,817	<b>22</b>	0,641	<b>26</b>
Hongrie	0,576	<b>27</b>	0,502	<b>25</b>	0,827	<b>20</b>	0,634	<b>27</b>
République slovaque	0,655	<b>17</b>	0,387	<b>32</b>	0,858	<b>16</b>	0,622	<b>28</b>
Suisse	0,643	<b>22</b>	0,299	<b>34</b>	0,906	<b>9</b>	0,594	<b>29</b>
Chili	0,507	<b>30</b>	0,579	<b>23</b>	0,659	<b>31</b>	0,581	<b>30</b>
Grèce	0,658	<b>15</b>	0,467	<b>28</b>	0,533	<b>32</b>	0,547	<b>31</b>
Lettonie	0,498	<b>31</b>	0,185	<b>35</b>	0,828	<b>19</b>	0,478	<b>32</b>
Turquie	0,312	<b>35</b>	0,625	<b>21</b>	0,489	<b>34</b>	0,458	<b>33</b>
Corée (République de)	0,324	<b>34</b>	0,521	<b>24</b>	0,527	<b>33</b>	0,449	<b>34</b>
Mexique	0,381	<b>33</b>	0,377	<b>33</b>	0,306	<b>35</b>	0,355	<b>35</b>

# NOTES

- 1 Pour un bilan rapide de cette situation, voir par exemple Banque mondiale (2016), Poverty and Shared Prosperity 2016: Taking on Inequality. <http://www.worldbank.org/en/publication/poverty-and-shared-prosperity>
- 2 D. Hardoon, S. Ayele et R. Fuentes-Nieva (2016), Une économie au service des 1 % : Ou comment le pouvoir et les privilèges dans l'économie exacerbent les inégalités extrêmes et comment y mettre un terme. Oxford : Oxfam International. <https://www.oxfam.org/fr/rapports/une-economie-au-service-des-1>
- 3 K. Pickett et R. Wilkinson (2010), The Spirit Level: Why Equality is Better for Everyone. Londres : Penguin. Voir aussi C. Wang, G. Wanand et X. Zhang (2016), Which Dimension of Income Distribution Drives Crime? Evidence from the People's Republic of China. Document de travail de l'ADBI n° 704. Tokyo : Institut de la Banque asiatique de développement. <https://www.adb.org/sites/default/files/publication/236561/adb-wp704.pdf>
- 4 C. Lakner, M. Negre et E.B. Prydz (2014), Twinning the Goals: How Can Promoting Shared Prosperity Help to Reduce Global Poverty? Document de travail de la Banque mondiale sur la recherche sur les politiques 7106.
- 5 Tax Policy Center (2017). Distributional Analysis of the Conference Agreement for the Tax Cuts and Jobs Act. <https://www.taxpolicycenter.org/publications/distributional-analysis-conference-agreement-tax-cuts-and-jobs-act>
- 6 J. Martinez-Vazquez et B. Moreno-Dodson (2014), The Impact of Tax and Expenditure Policies on Income Distribution: Evidence from a Large Panel of Countries. Georgia State University, Economics Department Publications ; N. Lustig (2015), The Redistributive Impact of Government Spending on Education and Health: Evidence from Thirteen Developing Countries in the Commitment To Equity Project. Série de documents de travail de CEQ, Tulane University ; et OCDE (2015), Tous concernés : Pourquoi moins d'inégalité profite à tous. Voir aussi par exemple F. Jaumotte et C. Osorio Bultron (2015), Power From The People. FMI. Finances & Développement. 52:1. <http://www.imf.org/external/pubs/ft/fandd/2015/03/jaumotte.htm>
- 7 N. Lustig (2015), The Redistributive Impact of Government Spending on Education and Health, op. cit.
- 8 ONU Femmes (2015). Progress of the World's Women 2015-16. [http://progress.unwomen.org/en/2015/pdf/UNW\\_progressreport.pdf](http://progress.unwomen.org/en/2015/pdf/UNW_progressreport.pdf)
- 9 OCDE (2015), Tous concernés : Pourquoi moins d'inégalité profite à tous, op. cit.
- 10 Pour des exemples concrets de l'impact de la fiscalité pour réduire les inégalités, voir les multiples études de cas réalisées par le Commitment to Equity Institute, disponibles sur le site : [www.commitmenttoequity.org](http://www.commitmenttoequity.org)
- 11 FMI (octobre 2017). Fiscal Monitor: Tackling Inequality, <https://www.imf.org/en/Publications/FM/Issues/2017/10/05/fiscal-monitor-october-2017>
- 12 F. Jaumotte et C. Osorio Buitron (2015), Inequality and Labor Market Institutions. Note de discussion du personnel du FMI, SDN/15/14.
- 13 Ibid.
- 14 OIT (2018) Emploi et questions sociales dans le monde : aperçu global des tendances pour les femmes 2018. [https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/---publ/documents/publication/wcms\\_619597.pdf](https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/---publ/documents/publication/wcms_619597.pdf)
- 15 Rapport sur les inégalités mondiales (2018). <https://wir2018.wid.world/files/download/wir2018-summary-french.pdf>
- 16 M.Martin and M.Lawson (2017). Indice de l'engagement à la réduction des inégalités. Nouveau classement mondial des États selon leurs actions concrètes pour s'attaquer à l'écart entre riches et pauvres. DFI et Oxfam. <https://www.oxfam.org/fr/rapports/indice-de-lengagement-la-reduction-des-inegalites>
- 17 Voir la méthodologie de l'Indice ERI 2018 pour plus d'informations <http://policy-practice.oxfam.org.uk/publications/the-commitment-to-reducing-inequality-index-2018-a-global-ranking-of-government-620553>
- 18 Les Pays-Bas pourraient prendre des mesures concrètes afin de ne plus être un paradis fiscal pour les entreprises, notamment : mettre en place des règles plus strictes contre le transfert des bénéficiaires vers d'autres paradis fiscaux ; cesser d'offrir des pactes fiscaux à des entreprises dont les bénéficiaires seront (en grande partie) non imposés (ou « décisions anticipées exonérant les bénéficiaires excédentaires ») ; abroger toute loi favorisant des taux d'imposition faibles pour les entreprises ; et soutenir les mesures prises à l'échelle européenne et mondiale contre la concurrence entre pays en matière de fiscalité des entreprises.
- 19 Voir par exemple, C. Lagarde, C. Deléchat et M. Newiak (2018), Mettre fin au harcèlement pour aider l'économie. Blog du FMI. <https://www.imf.org/external/french/np/blog/2018/030518f.htm>
- 20 C. Franklin and T. Menaker (2012) Differences in Education/ Employment status in Intimate Partner Victimization Crime Victim's Institute Houston University
- 21 Les données sur les violences sexuelles sont extraites du rapport sur l'enquête Indian National Family Health Survey -4 menée à l'échelle nationale en 2015-2016. Le rapport relève du domaine public depuis décembre 2017. Les données sont mentionnées dans la section 16.6.1 Prevalence of Spousal Violence (p. 566). Reportez-vous aux tableaux 16.4 et 16.9 pour plus d'informations. <http://rchiips.org/nfhs/>
- 22 Voir le site « Feminism in India ». <https://feminisminindia.com/sh-law/>
- 23 Les nouveaux pays sont le Brésil, le Belize, le Kosovo, l'Ouzbékistan et le Tchad
- 24 Le classement général d'un pays est calculé d'après la moyenne de ses scores aux trois piliers, non pas d'après son classement à chacun des trois piliers. Son classement à chaque pilier est entièrement séparé de son classement général. Voir l'exemple du Danemark cet égard (voir le tableau A1). Tableau : Classement du Danemark, par pilier et globalement

Pays	Dépenses de santé, d'éducation et de protection sociale	Structure progressive et incidence de la fiscalité	Politiques du marché du travail de lutte contre les inégalités	Classement ERI
<b>Danemark</b>	5	2	2	1
Note	0,74	0,92	0,97	0,87

- 25 Statistiques de la Banque mondiale sur la mortalité infantile au Nigeria, voir : <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SH.DYN.MORT>
- 26 Premium Times (2015), 10.5 million children out of school in Nigeria – UNICEF. <http://www.premiumtimesng.com/news/top-news/188590-10-5m-children-out-of-school-in-nigeria-unicef.html>
- 27 UNICEF. Nigeria. Extrait de <https://www.unicef.org/nigeria/education.html>
- 28 Des progrès ont été récemment réalisés pour intensifier la collecte d'impôts au Nigeria, mais ils restent sans incidence sur le très faible ratio recettes fiscales/PIB de 6 %. <https://www.premiumtimesng.com/news/more-news/256385-firs-recorded-n4-trillion-tax-revenue-collection-2017-fowler.html>
- 29 FMI (2018), Nigeria: Selected Issues. Country Report No. 18/64. <https://www.imf.org/en/Publications/CR/Issues/2018/03/07/Nigeria-Selected-Issues-45700>
- 30 « Nous devons rester attentifs et nous concentrer sur les inégalités croissantes au sein de la société et sur le fossé qui sépare les nations riches des nations pauvres. Ces inégalités et ce fossé font partie des causes profondes sous-jacentes à l'accapement des ressources, à la frustration et à la colère qui conduisent à l'instabilité. » – Discours de Son Excellence Muhammadu Buhari, président de la République fédérale du Nigeria, devant l'Assemblée générale des Nations unies, septembre 2017. M. Buhari, New York : Nations unies, 2017. Débat général de la 72e session de l'Assemblée générale des Nations unies.
- 31 Voir Banque mondiale, Indice de Gini. <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SI.POV.GINI?locations=AR>
- 32 D. Rossignolo (2016), The Impact of Taxes and Expenditures on Poverty and Income Distribution in Argentina. Commitment to Equity Working Paper 45. [http://www.commitmenttoequity.org/wp-content/uploads/2017/05/CEQ\\_WP45\\_Rossignolo\\_May17\\_2017.pdf](http://www.commitmenttoequity.org/wp-content/uploads/2017/05/CEQ_WP45_Rossignolo_May17_2017.pdf)
- 33 Voir <http://legis.senado.leg.br/legislacao/Default.aspx?Codigo=540698> et D. Philips (2016), Brazil senate approves austerity package to freeze social spending for 20 years. The Guardian, <https://www.theguardian.com/world/2016/dec/13/brazil-approves-social-spending-freeze-austerity-package>
- 34 Argentina: IMF-Style Austerity Can't Be Macri's Only Solution <https://www.forbes.com/sites/afontevvecchia/2018/06/08/argentina-imf-style-austerity-cant-be-macris-only-solution/#4d3880187161>
- 35 Voir teleSUR (24 août 2018), <https://www.telesurtv.net/english/news/Argentina-Professors-Teachers-Protest-Against-Budget-Cuts-20180824-0013.html> et <https://www.afp.com/en/news/15/argentinas-president-announces-new-austerity-measures-doc-18t7ka2>
- 36 J Engel (2010). Ethiopia's progress in education: A rapid and equitable expansion of access <https://allafrica.com/download/resource/main/main/idatcs/00020257:ae9e77aeacf6cb4d8a886967f7390afe.pdf>
- 37 J. E. Stiglitz et A. Schiffrin (2016), Learning from Namibia. Project Syndicate. <https://www.project-syndicate.org/commentary/namibia-economic-social-success-story-by-joseph-e--stiglitz-and-anya-schiffrin-2016-06>
- 38 Banque mondiale (2017), Does Fiscal Policy Benefit the Poor and Reduce Inequality in Namibia?, [http://www.commitmenttoequity.org/wp-content/uploads/2018/03/Namibia\\_116029-WP-P148652-PUBLIC-NamibiaCEQReport.pdf](http://www.commitmenttoequity.org/wp-content/uploads/2018/03/Namibia_116029-WP-P148652-PUBLIC-NamibiaCEQReport.pdf)
- 39 Y. Byeon et al (2017), Korea's Paradigm Shift for Sustainable and Inclusive Growth: A Proposal. IMF Working Paper. <https://www.imf.org/en/Publications/WP/Issues/2017/11/21/Koreas-Paradigm-Shift-for-Sustainable-and-Inclusive-Growth-A-Proposal-45423>
- 40 Jo He-rim (2017), Parliament passes 2018 government budget proposal. The Korea Herald. <http://www.koreaherald.com/view.php?ud=20171205001033>. Les autres augmentations prévues du revenu minimum ont finalement été révisées à la baisse face aux critiques virulentes du monde des affaires et pour atténuer leur impact économique à court terme. Le président Moon accorde une subvention aux petites entreprises pour les aider à faire face. <http://english.yonhapnews.co.kr/news/2018/09/12/0200000000AEN20180912004251320.html>
- 41 C. Kim (2017), Rich South Koreans, conglomerates face big tax bill as government seeks to fund welfare. Reuters. <https://www.reuters.com/article/us-southkorea-economy-tax/rich-south-koreans-conglomerates-face-big-tax-bill-as-government-seeks-to-fund-welfare-idUSKBN1A10Z9>

- 42 Choi Ha-yung (2017), 86% support tax hike on rich. Korea Times. [http://www.koreatimes.co.kr/www/nation/2017/07/356\\_233532.html](http://www.koreatimes.co.kr/www/nation/2017/07/356_233532.html)
- 43 CGTN America (2017), South Korean President Moon warns rising inequality leading to a crisis. <https://www.youtube.com/watch?v=0RSGTDIG-h0>
- 44 C.Kim (2017). Rich South Koreans, conglomerates face big tax bill as government seeks to fund welfare. Reuters. <https://www.reuters.com/article/us-southkorea-economy-tax/rich-south-koreans-conglomerates-face-big-tax-bill-as-government-seeks-to-fund-welfare-idUSKBN1A10Z9>
- 45 Yonhap News (2017), Full text of S. Korean President Moon's address to U.N. General Assembly. <http://english.yonhapnews.co.kr/national/2017/09/21/0301000000AEN20170921013400315.html>
- 46 Voir par exemple <http://www.elcolombiano.com/colombia/politica/fiscalia-pide-investigar-dos-congresistas-por-corrupcion-1B7605280>
- 47 Voir <https://www.theguardian.com/world/2018/feb/20/iceland-equal-pay-law-gender-gap-women-jobs-equality>
- 48 S. J. Klees (2017), Liberia's Experiment with Privatizing Education. <http://ncspe.tc.columbia.edu/working-papers/WP235.pdf>
- 49 Sierra Leone Telegraph (19 août 2018). <https://www.thesierraleonetelegraph.com/sierra-leone-launches-free-school-education/>
- 50 R. Desai (2015), Does the Developing World Need a Welfare State to Eliminate Poverty? Some insights from history. Brookings Institution. <https://www.brookings.edu/blog/future-development/2015/07/30/does-the-developing-world-need-a-welfare-state-to-eliminate-poverty-some-insights-from-history/>
- 51 The Jakarta Post (24 février 2017), <http://www.thejakartapost.com/news/2017/02/24/government-to-reform-tax-to-fight-widening-inequality.html>
- 52 C. Hoy et A. Sumner (2016), Gasoline, Guns, and Giveaways: Is There New Capacity for Redistribution to End Three Quarters of Global Poverty? CGD Working Paper 433. Washington DC : Center for Global Development. <https://www.cgdev.org/sites/default/files/gasoline-guns-and-giveaways-end-three-quarters-global-poverty-0.pdf>
- 53 A. Krozer (2015), For Richer or Poorer: The capture of growth and politics in emerging economies. Oxfam International. <http://oxf.am/ZmqK>
- 54 A. Arendar et E. Seery (2014), À égalité ! Il est temps de mettre fin aux inégalités extrêmes, p. 41. Oxfam. <http://www.oxfam.org/fr/rapports/il-est-temps-de-mettre-fin-aux-inegalites-extremes>
- 55 S.Kumar (2015) Private Sector in Healthcare Delivery Market in India Institute for Studies in Industrial Development Working Paper 185
- 56 Voir par exemple la très probante campagne Nine is Mine. Un encadré sur cette campagne est inclus dans le rapport ERI 2017.
- 57 Pour une discussion complète et l'analyse de la situation inégalitaire en Amérique latine et aux Caraïbes, se reporter à R. Canete et al. (2015), Privileges That Deny Rights: Extreme Inequality and the Hijacking of Democracy in Latin America and the Caribbean. Oxfam. <http://oxf.am/ZmS9>
- 58 Si vous avez des histoires à partager, veuillez envoyer un e-mail à l'adresse : [max.lawson@oxfam.org](mailto:max.lawson@oxfam.org)
- 59 Cela comprend une « patent box » (« Intellectual Property Development Incentive »), une incitation pour le secteur maritime, le « Global trader programme » (réduction temporaire du taux d'imposition sur les revenus commerciaux des sociétés) et une incitation pour le secteur financier. Pour plus d'informations, reportez-vous à PwC Worldwide Tax Summaries on Singapore's corporate tax incentives. <http://taxsummaries.pwc.com/ID/Singapore-Overview>
- 60 La Croatie a baissé le taux d'imposition sur les revenus des particuliers de 3 % et le taux maximum d'imposition sur les sociétés de 2 %. L'Égypte a baissé le taux d'imposition sur les revenus des particuliers de 2% et le taux d'imposition maximum sur les revenus des sociétés de 2,5 %.
- 61 Development Pathways. Mongolia and Kyrgyzstan lose out in their struggle with the IMF over the targeting of child benefits. <http://www.developmentpathways.co.uk/blog/mongolia-kyrgyzsg-child-benefits/>
- 62 Calculé en comparant la moyenne du coefficient de Gini global (disponible sur POVCALNET de la Banque mondiale) avec la moyenne du changement du coefficient Gini dû aux dépenses dans l'indicateur S2 de la base de données ERI.
- 63 Appliquer des taux plus faibles pour les PME peut s'avérer une bonne mesure politique pour les gouvernements souhaitant lutter contre les inégalités, en particulier lorsque l'évasion fiscale des grandes entreprises signifie que les taux effectifs peuvent être plus élevés pour les PME que pour les grandes entreprises.
- 64 Les coupes effectuées dans les pays ayant un poids économique plus important ont cela d'inquiétant que davantage de grandes entreprises y font affaire et que les politiques de ces pays ont en général des conséquences directes et indirectes plus lourdes sur les autres pays.
- 65 Voir <http://labour-rights-indicators.la.psu.edu>
- 66 Même l'indice Institutions sociales et égalité femme-homme de l'OCDE détermine uniquement si les procédures légales sont correctement suivies lorsque des affaires sont portées devant les tribunaux.

- 67 Pour le détail de la déclaration d'Abuja, voir [http://www.who.int/healthsystems/publications/abuja\\_declaration/en/](http://www.who.int/healthsystems/publications/abuja_declaration/en/) et pour la déclaration d'Incheon, voir <http://unesdoc.unesco.org/images/0024/002456/245656f.pdf>
- 68 Pour le rapport de la Commission Bachelet, voir [http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/---publ/documents/publication/wcms\\_165750.pdf](http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/---publ/documents/publication/wcms_165750.pdf)
- 69 R. Joyce & L. Sibeta (2013) Labour's record on poverty and inequality Institute of Fiscal Studies <https://www.ifs.org.uk/publications/6738>
- 70 Voir M. Whitaker (2017), Economy Drive: Priorities and prospects ahead of the last Spring Budget. Resolution Foundation Briefing. <https://www.resolutionfoundation.org/app/uploads/2017/02/Economy-Drive.pdf> ; et L. Elliot et K. Allen (2017), UK faces return to inequality of Thatcher era, says report. The Guardian. <https://www.theguardian.com/business/2017/jan/31/theresa-may-inequality-margaret-thatcher-resolution-foundation>
- 71 Selon les données de l'OCDE, le Danemark a connu une augmentation phénoménale de 19,2 % de son ratio de Palma entre 2005 et 2015 (d'après les données de l'OCDE issues de <https://stats.oecd.org/index.aspx?queryid=66670>). Les estimations du gouvernement lui-même montrent que les réformes politiques sur la période 2012–2016 ont fait augmenter de 0,48 point le coefficient de Gini pour le revenu disponible. Source : <https://lo.dk/wp-content/uploads/2016/12/ny-indkomststulighed.pdf>
- 72 Gustav A. Horn, et al. (2017). Was tun gegen die Ungleichheit? Wirtschaftspolitische Vorschläge für eine reduzierte Ungleichheit. IMK Report 129. Düsseldorf ; extrait de [https://www.boeckler.de/pdf/p\\_imk\\_report\\_129\\_2017.pdf](https://www.boeckler.de/pdf/p_imk_report_129_2017.pdf)
- 73 D. Hardoon (2017), Une économie au service des 99% : Il est temps de construire une économie centrée sur l'humain qui profite à tous, et non à quelques privilégiés. Oxfam. <https://www.oxfam.org/fr/rapports/une-economie-au-service-des-99> ; <https://doi.org/10.21201/2017.8616>
- 74 I. Macias-Aymar, D. Vasquez and M. Lawson (2018) Partager la richesse avec celles et ceux qui la créent. Pour mettre un terme à la crise des inégalités, il est indispensable de construire l'économie autour des citoyens ordinaires, et non des riches et des puissants <https://www.oxfam.org/fr/rapports/partager-la-richeesse-avec-celles-et-ceux-qui-la-creent>
- 75 Il est vrai aussi que souvent, ces facteurs structurels dépendent bien plus du contexte que des interventions progressives dans les domaines des dépenses publiques, de la fiscalité et du droit du travail, qui sont pertinents pour la réduction des inégalités dans presque tous les cas.
- 76 Voir par exemple F. Rhodes (2016), Les femmes et les 1 % : Une réponse commune aux inégalités entre les femmes et les hommes et aux inégalités économiques extrêmes. Oxfam ; F. Rhodes (2017), <https://www.oxfam.org/fr/rapports/les-femmes-et-les-1>  
Une Économie au service des femmes : Vers une plus grande autonomisation économique des femmes dans un monde en proie à l'accroissement des inégalités. Oxfam ; M. Chan (2018), <https://www.oxfam.org/fr/rapports/une-economie-au-service-des-femmes>  
Unpaid Care – Why and How to Invest: Policy briefing for national governments. Oxfam <https://policy-practice.oxfam.org.uk/publications/unpaid-care-why-and-how-to-invest-policy-briefing-for-national-governments-620406>; et A. Parvez-Butt et al. (2018), Des politiques fiscales équitables entre les femmes et les hommes pour une économie humaine ? Exemples de l'Ouganda et du Zimbabwe. Oxfam. <https://policy-practice.oxfam.org.uk/publications/exploring-the-need-for-gender-equitable-fiscal-policies-for-a-human-economy-evi-620417>
- 77 Miles Corak (2013). Income Inequality, Equality of Opportunity, and Intergenerational Mobility. Journal of Economic Perspectives. 27:3. pp. 79-102. <https://www.aeaweb.org/articles?id=10.1257/jep.27.3.79>  
Au niveau mondial : Narayan, Ambar; Van der Weide, Roy; Cojocar, Alexandru; Lakner, Christoph; Redaelli, Silvia; Mahler, Daniel Gerszon; Ramasubbaiah, Rakesh Gupta N.; Thewissen, Stefan. 2018. Fair Progress? : Economic Mobility Across Generations Around the World. Equity and Development. Washington, DC: Banque mondiale.
- 78 Organisation mondiale de la santé (OMS) (2017), Plus de 1,2 million de décès d'adolescents chaque année, presque tous évitables. <http://www.who.int/fr/news-room/detail/16-05-2017-more-than-1-2-million-adolescents-die-every-year-nearly-all-preventable> ; et The Economist (2018), In some countries, killer cops are celebrated. <https://www.economist.com/international/2018/03/08/in-some-countries-killer-cops-are-celebrated>
- 79 R. Chetty (2018), Race and Economic Opportunity in the USA. Equal Opportunity Project [http://www.equality-of-opportunity.org/assets/documents/race\\_summary.pdf](http://www.equality-of-opportunity.org/assets/documents/race_summary.pdf)
- 80 Voir par exemple Civicus (2016), State of Civil Society Report 2016. <http://www.civicus.org/index.php/socs2016>
- 81 L. Bartels (2002), Economic Inequality and Political Representation. Princeton.
- 82 Tharanga Yakupitiyage (2017). 'Banging on the Door' – Women Fight for a Voice and Space in Civil Society. Inter-Press Service. <http://www.ipsnews.net/2017/12/banging-door-women-fight-voice-space-civil-society/>
- 83 O. O'Donnell et al. (2007), The Incidence of Public Spending on Healthcare: Comparative Evidence from Asia. The World Bank Economic Review 21(1) (janvier) : 93–123. <https://doi.org/10.1093/wber/1hl009>. Cet examen constate que les dépenses de santé ont réduit les inégalités dans 11 pays asiatiques sur 12.
- 84 E. Seery (2014), Au service de la majorité : Des services publics pour combattre les inégalités. Oxfam. <https://www.oxfam.org/fr/rapports/au-service-de-la-majorite>

- 85 Dans le cadre de son travail avec l'institut Commitment to Equity (CEQ), Nora Lustig identifie quatre types d'inégalités de revenus. La première concerne les inégalités de marché, c'est-à-dire les inégalités qui résultent de l'affectation d'un revenu aux ménages et aux entreprises avant l'intervention de l'État, sous la forme d'impôts et de transferts. La deuxième porte sur le revenu disponible, c'est-à-dire le revenu après transferts et impôts directs. Le troisième est le revenu consommable, soit le montant restant après transferts et impôts indirects. Le dernier revenu correspond au montant une fois la valeur monétaire des services d'éducation et de santé prise en compte. Voir par exemple, N. Lustig (2017), Fiscal policy, Inequality and the Poor in the Developing World. [http://www.commitmenttoequity.org/wp-content/uploads/2017/08/CEQ\\_WP23\\_Lustig\\_July2017v2.pdf](http://www.commitmenttoequity.org/wp-content/uploads/2017/08/CEQ_WP23_Lustig_July2017v2.pdf)
- 86 Les données portent sur l'ensemble des régimes de nature peu ou prou contributive (par ex. les régimes de retraite ou d'assurance), et les régimes non contributifs. Elles comprennent neuf catégories : allocations maladie, chômage, vieillesse, accidents du travail, famille, maternité, invalidité et survivants ; à cela s'ajoutent d'autres programmes d'aide aux revenus et d'assistance, comme les transferts monétaires conditionnels, mis à la disposition des personnes pauvres et non inclus dans les catégories susvisées.
- 87 Voir I. Ortiz (2015), La protection sociale pour tous va changer la vie des gens d'ici à 2030. Genève : Organisation internationale du travail. [https://www.ilo.org/global/about-the-ilo/newsroom/news/WCMS\\_405779/lang--fr/index.htm](https://www.ilo.org/global/about-the-ilo/newsroom/news/WCMS_405779/lang--fr/index.htm) et la Recommandation 202 de l'OIT (R202) [https://www.ilo.org/dyn/normlex/en/f?p=1000:12100:0::NO::P12100\\_INSTRUMENT\\_ID,P12100\\_LANG\\_CODE:3065524,fr:NO](https://www.ilo.org/dyn/normlex/en/f?p=1000:12100:0::NO::P12100_INSTRUMENT_ID,P12100_LANG_CODE:3065524,fr:NO)
- 88 I. Marx, B. Nolan et J. Olivera (2015), The Welfare State and Antipoverty Policy in Rich Countries. Dans A. B. Atkinson et F. Bourguignon (eds). Handbook of Income Distribution, Vol. 2B, pp.2063–2139. Amsterdam : Elsevier.
- 89 À savoir de 1970 à 2009. J. Martinez-Vazquez et B. Moreno-Dodson (2014), The Impact of Tax and Expenditure Policies on Income Distribution: Evidence from a Large Panel of Countries. Georgia State University.
- 90 Entre 2000 et 2007. G. Verbist, M. F. Förster et M. Vaalavuo (2012), The Impact of Publicly Provided Services on the Distribution of Resources: Review of New Results and Methods. Documents de travail de l'OCDE sur les questions sociales, l'emploi et les migrations, n° 130. Publication de l'OCDE.
- 91 N. Lustig (2015), The Redistributive Impact of Government Spending on Education and Health, op. cit.
- 92 N. Lustig (2017), Fiscal Policy, Inequality and the Poor in the Developing World. Document de travail du CEQ n° 23. Institut CEQ, université de Tulane.
- 93 Pour le détail de la déclaration d'Abuja, voir : [http://www.who.int/healthsystems/publications/abuja\\_declaration/en/](http://www.who.int/healthsystems/publications/abuja_declaration/en/) ; et pour la déclaration d'Incheon, voir : <http://www.uis.unesco.org/Education/Documents/incheon-framework-for-action-fr.pdf>
- 94 OIT (2016), La banque mondiale et l'OIT annoncent une initiative en faveur de la protection sociale universelle. [https://www.ilo.org/global/about-the-ilo/newsroom/news/WCMS\\_526137/lang--fr/index.htm](https://www.ilo.org/global/about-the-ilo/newsroom/news/WCMS_526137/lang--fr/index.htm)
- 95 ODD 1.3 : « Mettre en place des systèmes et des mesures de protection sociale pour tous, y compris des socles de protection sociale, et faire en sorte que d'ici à 2030 une part importante des pauvres et des personnes vulnérables en bénéficient. »
- 96 UNESCO et al. (2017), More Than One-Half of Children and Adolescents Are Not Learning Worldwide. Fact Sheet 46. <http://uis.unesco.org/sites/default/files/documents/fs46-more-than-half-children-not-learning-en-2017.pdf>
- 97 Education Commission (2016). The Learning Generation: Investing in education for a changing world. [http://report.educationcommission.org/wp-content/uploads/2016/09/Learning\\_Generation\\_Full\\_Report.pdf](http://report.educationcommission.org/wp-content/uploads/2016/09/Learning_Generation_Full_Report.pdf)
- 98 Calculs à partir des données figurant dans les tableaux statistiques dans A. Benavot et al. (2016), Rapport mondial de suivi sur l'éducation 2016 : L'éducation pour les peuples et la planète : Créer des avenir durables pour tous. Paris : UNESCO
- 99 J. Walker et al. (2016), Private Profit, Public Loss: Why the push for low-fee private schools is pushing quality education off-track. Afrique du Sud : Global Campaign for Education. <http://www.right-to-education.org/resource/private-profit-public-loss-why-push-low-fee-private-schools-throwing-quality-education>
- 100 Ibid.
- 101 N. Lustig (2017), Fiscal policy, Inequality and the Poor in the Developing World, op. cit.
- 102 OMS (2017), Couverture sanitaire universelle Fiche technique : [http://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/universal-health-coverage-\(uhc\)](http://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/universal-health-coverage-(uhc))
- 103 Abena D. Oduro, Albert A. Arhin, George Domfe, Seidu Alidu, Felix S. K. Agyeman, Doreen Edem Asimadu, Jo Walker, Luke Gibson, Chiara Mariotti, Sarah Hall (2018), Building a more equal Ghana: A 5-point action plan to close the gap between the rich and the rest. Oxfam. <https://oxf.am/2D6wvcD>
- 104 Derniers chiffres de couverture issus de la présentation d'Oswald Essuah-Mensah, Corporate Affairs Directorate, NHIA, 29 mars 2018.
- 105 National Women's Law Center (2013), Women and the Health Care Law in the United States. <https://nwlc.org/resources/women-and-health-care-law-united-states/>
- 106 O. Causa et M. Hermansen (2017), Income redistribution through taxes and transfers across OECD countries. Documents de travail du Département des Affaires économiques de l'OCDE n° 1453.

- 107 OCDE (2011), Toujours plus d'inégalité : Pourquoi les écarts de revenus se creusent. Publication de l'OCDE. Voir les tableaux 6.6 et 6.9. [https://www.oecd-ilibrary.org/fr/social-issues-migration-health/toujours-plus-d-inegalite\\_9789264119550-fr](https://www.oecd-ilibrary.org/fr/social-issues-migration-health/toujours-plus-d-inegalite_9789264119550-fr)
- 108 Les régimes de retraite contributifs ont un effet fortement égalisateur en Argentine, au Brésil et en Uruguay ainsi qu'au Chili, au Costa Rica et en Équateur, quoique modeste dans ces derniers. Voir N. Lustig (2016), L'impact des taxes et des dépenses sociales sur les inégalités et la pauvreté en Amérique latine : Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, Équateur, Salvador, Guatemala, Honduras, Mexique, Pérou et Uruguay (en espagnol). Center for Global Development, document de travail n° 427.
- 109 O. Causa et M. Hermansen (2017), Income redistribution through taxes and transfers across OECD countries, op. cit.
- 110 Voir OCDE (2015), Tous concernés, op. cit. ; et N. Lustig (2015), The Redistributive Impact of Government Spending on Education and Health, op. cit.
- 111 N. Lustig et al. (2011), Fiscal Policy and Income Redistribution in Latin America: Challenging the Conventional Wisdom. Document de travail 1124 de l'université de Tulane. Il en ressort par exemple que la Bolivie dépense cinq fois plus que le Pérou, mais comme les fonds ne ciblent pas les personnes en situation de pauvreté, le volume redistribué est restreint et n'est que légèrement plus important qu'au Pérou.
- 112 S. Kidd, B. Gelders et D. Bailey-Athias (2017), Exclusion by design: An assessment of the effectiveness of the proxy means test poverty targeting mechanism. Extension of Social Security (ESS) Paper Series No. 56. Genève : OIT et Development Pathways.
- 113 Banque asiatique de développement (2013), Social Protection Index: Assessing Results for Asia and the Pacific. <https://www.adb.org/publications/social-protection-index-assessing-results-asia-and-pacific>
- 114 Ibid.
- 115 Development Pathways (non daté), Mongolia and Kyrgyzstan lose out in their struggle with the IMF over the targeting of child benefits. <https://www.developmentpathways.co.uk/blog/mongolia-kyrgyzsg-child-benefits/>
- 116 I. Ortiz, F. Durán-Valverde, K. Pal, C. Behrendt et A. Acuña-Ulate (2017), Universal Social Protection Floors: Costing Estimates and Affordability in 57 Lower Income Countries. Extension of Social Security Series No. 58. Genève : OIT. <http://www.social-protection.org/gimi/gess/RessourcePDF.action?ressource.ressourceld=54915>
- 117 H. Cortés Saenz et D. Itriago (2018), The Capture Phenomenon: Unmasking power. Oxfam Internón, juin 2018, disponible à l'adresse : [https://www.oxfamintermon.org/sites/default/files/documentos/files/ENG\\_OXFAM\\_Intermon\\_Capture\\_Methodology\\_2018.pdf](https://www.oxfamintermon.org/sites/default/files/documentos/files/ENG_OXFAM_Intermon_Capture_Methodology_2018.pdf)
- 118 OCDE (2004), Examens des politiques nationales d'éducation : Chili 2004. [https://www.oecd-ilibrary.org/fr/education/examens-des-politiques-nationales-d-education-chili-2004\\_9789264106369-fr](https://www.oecd-ilibrary.org/fr/education/examens-des-politiques-nationales-d-education-chili-2004_9789264106369-fr) ; et J. Walker et al. (2016), Private Profit, Public Loss, op. cit.
- 119 A. Kireyev (2013), Inclusive Growth and Inequality in Senegal. Document de travail du FMI 13/215. <https://doi.org/10.5089/9781475580266.001>
- 120 G. Canavire-Bacarreza, J. Martinez-Vazquez et C. Sepulveda (2012), Sub-national Revenue Mobilization in Peru. International Center for Public Policy Working Paper 12-09.
- 121 Pour consulter une discussion utile sur quelques-uns de ces modèles, voir K. Watkins et W. Alemayehu (2012), Financing for a Fairer, More Prosperous Kenya: A review of the public spending challenges and options for selected arid and semi-arid counties. Brookings Institution. <https://www.brookings.edu/wp-content/uploads/2016/06/08-financing-kenya-watkins.pdf>.
- 122 Voir M. Martin et J. Walker (2015), Financing the Sustainable Development Goals: Lessons from government spending on the MDGs. Government Spending Watch Report 2015. Oxfam et Development Finance International. <http://policy-practice.oxfam.org.uk/publications/financing-the-sustainable-development-goals-lessons-from-government-spending-on-556597>
- 123 N. Lustig (2012), Taxes, Transfers, and Income Redistribution in Latin America. Groupe de la Banque mondiale. Série Inequality in Focus. <http://siteresources.worldbank.org/EXTPOVERTY/Resources/InequalityInFocusJuly2012FINAL.pdf>
- 124 Banque mondiale (2014), Voice and Agency: Empowering Women and Girls for Shared Prosperity. [http://www.worldbank.org/content/dam/Worldbank/document/Gender/Voice\\_and\\_agency\\_LOWRES.pdf](http://www.worldbank.org/content/dam/Worldbank/document/Gender/Voice_and_agency_LOWRES.pdf)
- 125 Les données de l'UNESCO (2013) attestent de l'effet transformateur que l'éducation exerce sur le développement : <http://www.unesco.org/new/fileadmin/MULTIMEDIA/HQ/ED/GMR/excel/dme/Press-Release-Fr.pdf>
- 126 UNESCO (2014), Rapport mondial de suivi sur l'Éducation pour tous, <https://fr.unesco.org/gem-report/node/259>
- 127 Ibid.
- 128 Voir par exemple, UNESCO (2013), Girls' education – the facts. <http://en.unesco.org/gem-report/sites/gem-report/files/girls-factsheet-en.pdf>
- 129 M. Corak (2013), Income Inequality, Equality of Opportunity, and Intergenerational Mobility. Journal of Economic Perspectives, 27 (3): 79-102 ; S. E. Mayera et L. M. Lopoo (2008), Government spending and intergenerational



- mobility. *Journal of Public Economics*, Vol. 92, Issues 1–2, février 2008, pp.139-158.  
<https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S004727270700059X> - ! ; J. Jerrim et L. Macmillan (2015), *Income Inequality, Intergenerational Mobility, and the Great Gatsby Curve: Is Education the Key?* *Social Forces*, Vol. 94, Issue 2, 1er décembre 2015, pp.505-533. <https://doi.org/10.1093/sf/sov075>
- 130 M. Meyers, D. Rosenbaum, C. Ruhm et J. Waldfogel (2004), *Inequality in early childhood education and care: What do we know?* *Social Inequality* 22.
- 131 Centre de développement de l'OCDE (2014), *Unpaid Care Work: The missing link in the analysis of gender gaps in labour outcomes*. [https://www.oecd.org/dev/development-gender/Unpaid\\_care\\_work.pdf](https://www.oecd.org/dev/development-gender/Unpaid_care_work.pdf)
- 132 ONU Femmes (2015), *Le progrès des femmes dans le monde 2015–2016 : Transformer les économies, réaliser les droits*. <http://www.unwomen.org/fr/digital-library/publications/2015/4/progress-of-the-worlds-women-2015> Pour plus d'exemples, voir [https://www.ituc-csi.org/IMG/pdf/policy\\_brief\\_gender\\_gaps\\_social\\_protection\\_fr.pdf](https://www.ituc-csi.org/IMG/pdf/policy_brief_gender_gaps_social_protection_fr.pdf)
- 133 E. Samman et al. (2016), *Women's Work: Mothers, children and the global childcare crisis*. Overseas Development Institute <https://www.odi.org/sites/odi.org.uk/files/odi-assets/publications-opinion-files/10333.pdf>
- 134 T. Bhatkal (2016), *Women's work: mothers, children and the global childcare crisis*. Blog d'Oxfam. <http://policy-practice.oxfam.org.uk/blog/2016/05/womens-work>
- 135 E. Samman et al. (2016), *Women's Work: Mothers, children and the global childcare crisis*. Op. cit.
- 136 J. G. Stotsky (2016), *Gender Budgeting: Fiscal Context and Current Outcomes*. <https://www.imf.org/external/pubs/ft/wp/2016/wp16149.pdf>
- 137 Le FMI a publié récemment des recherches et des conseils approfondis dans ce domaine. Voir : <http://www.imf.org/en/News/Articles/2016/07/26/14/42/NA072816-New-IMF-Study-Data-Tool-Track-Fiscal-Policies>
- 138 Le degré des différents services et le rôle qu'ils jouent dans la redistribution varient d'un pays à l'autre (souvent mesuré par rapport au niveau des inégalités existantes, des inégalités avant impôt et des revenus de transferts) et de la structure des dépenses. Par exemple, l'OCDE a montré que la Nouvelle-Zélande se concentrait sur les transferts visant à réduire la pauvreté, que l'approche adoptée par l'Allemagne en matière de redistribution porte sur le cycle de vie, tandis que la Suède utilise un modèle plus nordique de transferts monétaires importants et en grande partie universels avec un niveau élevé de dépenses. Pour en savoir plus, voir I. Joumard, M. Pisu et D. Bloch (2012), *Tackling Income Inequality: The role of taxes and transfers*. *Journal of l'OCDE : Études économiques*. [http://dx.doi.org/10.1787/eco\\_studies-2012-5k95xd6l65lt](http://dx.doi.org/10.1787/eco_studies-2012-5k95xd6l65lt)
- 139 Tous sont des pays à revenu élevé, sauf le Brésil et le Costa Rica, qui sont des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure.
- 140 Les dépenses dans la santé, l'éducation et les transferts monétaires se sont avérées hautement progressives, notamment dans le sens où elles contribuent à rendre le Costa Rica plus égalitaire. Voir P. Sauma et J. Diego Trejos (2014), *Social Public Spending, Taxes, Redistribution of Income, and Poverty in Costa Rica*. Document de travail du CEQ n° 18. [http://www.commitmentoequity.org/publications\\_files/Costa%20Rica/CEQWPNo18%20PubSpendTaxRedistIncandPover%20Costa%20Rica.pdf](http://www.commitmentoequity.org/publications_files/Costa%20Rica/CEQWPNo18%20PubSpendTaxRedistIncandPover%20Costa%20Rica.pdf)
- 141 Par exemple, les indicateurs de mortalité infantile et d'espérance de vie de ces pays sont comparables à ceux des pays développés d'Europe. Voir M. del Rocío Sáenz, J. L. Bermúdez et M. Acosta (2010), *Universal Coverage in a Middle Income Country: Costa Rica*. OMS. Rapport sur la santé dans le monde (2010), Document de référence 11 <http://www.who.int/healthsystems/topics/financing/healthreport/CostaRicaNo11.pdf>
- 142 P. Sauma et J. Diego Trejos (2014), *Social Public Spending, Taxes, Redistribution of Income, and Poverty in Costa Rica*, op. cit.
- 143 OCDE (2016), *All together: Making growth more inclusive in Costa Rica*. In *OECD Economic Surveys: Costa Rica 2016: Economic Assessment*, Paris : Publication de l'OCDE. DOI : [http://dx.doi.org/10.1787/eco\\_surveys-cri-2016-4-en](http://dx.doi.org/10.1787/eco_surveys-cri-2016-4-en)
- 144 M. Bucheli, N. Lustig, M. Rossi et F. Amábile (2013), *Social Spending, Taxes and Income Redistribution in Uruguay*. Commitment to Equity Institute. Document de travail du CEQ n° 10. <https://doi.org/10.1596/1813-9450-6380>
- 145 Les programmes de protection sociale en Uruguay se sont avérés avoir des impacts différents sur les inégalités. N. Lustig (2017), *El impacto del sistema tributario y el gasto social en la distribución del ingreso y la pobreza en América latina. Una aplicación del marco metodológico del proyecto compromiso con la equidad (CEQ)*. [http://www.commitmentoequity.org/wp-content/uploads/2017/08/CEQ\\_WP62\\_Lustig\\_July06\\_2017.pdf](http://www.commitmentoequity.org/wp-content/uploads/2017/08/CEQ_WP62_Lustig_July06_2017.pdf) Voir également la discussion dans OCDE (2015), *Tous concernés*, op. cit. Les pensions contributives ont un effet égalisateur au Brésil et un effet très légèrement inégalisateur au Chili, voir N. Lustig (2015), *Inequality and Fiscal Redistribution in Middle Income Countries: Brazil, Chile, Colombia, Indonesia, Mexico, Peru and South Africa*. Center for Global Development. Document de travail n° 410.
- 146 Forbes, *Argentina: IMF style austerity can't be Macri's only solution*. <https://www.forbes.com/sites/afontvecchia/2018/06/08/argentina-imf-style-austerity-cant-be-macris-only-solution/#4d3880187161>
- 147 N. Lustig et C. Pessino (2013), *Social Spending and Income Redistribution in Argentina During the 2000s: The rising role of noncontributory pensions*. Commitment to Equity. Document de travail du CEQ n° 5.

- [http://www.commitmenttoequity.org/publications\\_files/Argentina/CEQWPNo5%20SocSpendRedist2000sArgentina%20Jan%202013%20REVISED%20Aug%2031%202013.pdf](http://www.commitmenttoequity.org/publications_files/Argentina/CEQWPNo5%20SocSpendRedist2000sArgentina%20Jan%202013%20REVISED%20Aug%2031%202013.pdf)
- 148 N. Lustig (2012), Taxes, Transfers, and Income Redistribution in Latin America, op. cit.
- 149 N. Lustig (2015), Most Unequal on Earth. FMI. *Finance and Development*. Vol. 52. <https://www.imf.org/external/pubs/ft/fandd/2015/09/pdf/lustig.pdf>
- 150 Si l'on en juge d'après la part du revenu total consacrée aux dépenses sociales, l'Éthiopie semble manifester un véritable engagement envers le progrès social : son niveau de dépenses est bien plus élevé que ce qu'il n'était dans les pays riches d'aujourd'hui lorsque leur niveau de revenu par habitant était aussi bas que celui que l'Éthiopie connaît actuellement, et on trouve quelques bons exemples de dépenses favorables aux personnes pauvres, et ce bien qu'elles soient de nature moins redistributive (mais compte tenu des niveaux très élevés de pauvreté et des niveaux faibles d'inégalités, il faut s'y attendre). Voir Banque mondiale (2015), Ethiopia Poverty Assessment 2014. [http://www.commitmenttoequity.org/publications\\_files/Ethiopia/WorldBank%202014EthiopiaPovAssess%20CEQChart5%20Feb%202015.pdf](http://www.commitmenttoequity.org/publications_files/Ethiopia/WorldBank%202014EthiopiaPovAssess%20CEQChart5%20Feb%202015.pdf); et N. Lustig (2015), The Redistributive Impact of Government Spending on Education and Health: Evidence from Thirteen Developing Countries in the Commitment to Equity Project. Document de travail du CEQ n° 30. [http://www.commitmenttoequity.org/publications\\_files/Comparative/CEQWPNo30%20RedisImpactGovntSpendEducHealth%20March%202015.pdf](http://www.commitmenttoequity.org/publications_files/Comparative/CEQWPNo30%20RedisImpactGovntSpendEducHealth%20March%202015.pdf)
- 151 R. Desai (2015), Does the Developing World Need a Welfare State to Eliminate poverty? Op. cit.
- 152 Gov't Increases Provincial Minimum Wages by 8.71% for 2018 <http://jakartaglobe.id/news/govt-increases-provincial-minimum-wages-8-71-2018/> et
- 153 J. Walker et al. (2016), Private Profit, Public Loss, op. cit.
- 154 UNICEF, Nigeria; The situation. <https://www.unicef.org/nigeria/education.html>
- 155 D'après les chiffres de DHS : <https://dhsprogram.com/pubs/pdf/FR293/FR293.pdf>
- 156 Les chiffres de la mortalité infantile au Nigeria sont disponibles à l'adresse : <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SH.DYN.MORT>
- 157 Les États-Unis consacrent 16 % de leur PIB à la santé, dépenses publiques et privées confondues. S'élevant à 8,3 % du PIB, leurs dépenses publiques sont comparables à celles d'autres pays offrant une couverture universelle comme la France ou le Royaume-Uni, où les dépenses privées sont négligeables. À lui seul, ce chiffre montre l'ampleur de l'inefficacité du système américain. Les dépenses publiques américaines en santé, celles par exemple consacrées à Medicare pour les personnes âgées, n'ont rien à envier à celles dans le reste de l'OCDE et elles ont un impact en matière de réduction des inégalités.
- 158 Les soins tertiaires en particulier. Par exemple, une étude de l'OCDE de 2010 (Koechlin et al. (2010)) a constaté qu'en 2007, les frais hospitaliers aux États-Unis étaient de plus de 60 % supérieurs à la moyenne des 12 autres pays de l'OCDE. <https://www.oecd.org/unitedstates/49084355.pdf>
- 159 Voir D. Mangan (2013), Medical Bills Are the Biggest Cause of US Bankruptcies: Study. CNBC. <http://www.cnn.com/id/100840148>
- 160 Au total, nous avons utilisé des données nationales sur l'incidence des dépenses pour 60 pays dans la mesure où elles étaient disponibles, en utilisant un mélange de données de l'OCDE et de données issues d'études réalisées par Commitment to Equity (CEQ), que cette organisation a eu l'amabilité de partager avec Oxfam. Les données proviennent du centre de données de l'Institut CEQ sur la redistribution fiscale fondée sur les cahiers pratiques des résultats de CEQ : Afrique du Sud (Inchauste et al, 2016) ; Argentine (Rossignolo, 2016) ; Arménie (Younger et Khachatryan, 2014) ; Bolivie (Paz-Arauco et al, 2014) ; Brésil (Higgins et Pereira, 2016) ; Chili (Martinez-Aguilar et Ortiz-Juarez, 2016) ; Colombie (Melendez et Martinez, 2015) ; Costa Rica (Sauma et Trejos, 2014) ; Équateur (Llerena et al, 2014) ; Éthiopie (Hill, Tsehaye et Woldehanna, 2014) ; Géorgie (Cancho et Bondarenko, 2015) ; Ghana (Younger, Osei-Assibey et Oppong, 2016) ; Guatemala (Cabrera et Moran, 2015) ; Honduras (Castañeda et Espino, 2015) ; Indonésie (Jellema, Wai Poi et Afkar, 2015) ; Iran (Enami, Lustig et Taqdiri, 2016) ; Jordanie (Abdel-Halim et al, 2016) ; Mexique (Scott, 2013) ; Nicaragua (Cabrera et Moran, 2015) ; Ouganda (Jellema et al, 2016) ; Pérou (Jaramillo, 2015) ; République dominicaine (Aristy-Escuder et al, 2016) ; Russie (Malytsin et Popova, 2016) ; Salvador (Beneke, Lustig et Oliva, 2014) ; Sri Lanka (Arunatilake et al, 2016) ; Tanzanie (Younger, Myamba et Mdadila, 2016) ; Tunisie (Shimeles et al, 2015) ; Uruguay (Bucheli et al, 2014) et Venezuela (Molina, 2016). Toutes les données sont disponibles à l'adresse [www.commitmenttoequity.org](http://www.commitmenttoequity.org)
- 161 J. Martinez-Vazquez, B. Moreno-Dodson et V. Vulovic (2011), The Impact of Tax and Expenditure Policies on Income Distribution. Georgia State University: Andrew Young School of Public Policy Studies.
- 162 Oxfam (2016), Fiscal Justice Global Track Record: Oxfam's tax, budget and social accountability work. <http://policy-practice.oxfam.org.uk/publications/fiscal-justice-global-track-record-oxfams-tax-budget-and-social-accountability-620087>
- 163 Nous avons décidé de ne pas utiliser les dépenses individuelles privées parce que certains pays (comme le Sri Lanka, par exemple) ont un niveau élevé de dépenses individuelles privées en matière de santé, mais celles-ci proviennent des personnes les plus riches, non pas des plus pauvres. Leurs systèmes de santé publique sont progressifs, de sorte qu'ils seraient injustement pénalisés par un indicateur qui se contente de pénaliser les

- dépenses individuelles privées. Lorsque des données sur les dépenses individuelles directes pour différents groupes de la société seront disponibles, nous pourrions en tenir compte.
- 164 J. Martinez-Vazquez et B. Moreno-Dodson (2014), *The Impact of Tax and Expenditure Policies on Income Distribution: Evidence from a Large Panel of Countries*. Georgia State University.
- 165 Martinez-Vazquez et al. (2012) indique un effet marginal cinq fois supérieur à celui des dépenses d'éducation et de santé et 10 % supérieur à celui des dépenses dans la protection sociale. Pour Verbist et al. (2012), cet effet marginal est beaucoup plus prononcé dans les pays de l'OCDE, surtout lorsque l'accès à ces logements est soumis à conditions de ressources.
- 166 Au lieu de cela, les allocations logement, dont l'objet est d'aider les locataires à payer leur loyer, sont incluses dans les dépenses de protection sociale.
- 167 B. Ellmers (2016), *The evolving nature of developing country debt and solutions for change*. Document de travail d'Eurodad. Pour une analyse de la situation actuelle de la dette dans le monde, voir : J. Kaiser (2018), *Global Sovereign Debt Monitor 2018*, extrait de *Schuldenreport 2018*, une publication conjointe entre Jubilee Germany/erlassjahr.de - Entwicklung braucht Entschuldung e.V. et Bischöfliches Hilfswerk MISEREOR e.V. publiée le 15 mars 2018. Disponible à l'adresse : <http://erlassjahr.de/wordpress/wp-content/uploads/2018/04/Global-Sovereign-Debt-Monitor-2018.pdf>
- 168 Gouvernement du Kenya, *Estimates of Recurrent Expenditure of the Government of Kenya for the year ending 30 June 2019*. <http://www.treasury.go.ke/component/jdownloads/send/198-2018-2019/775-recurrent-volume-i.html>
- 169 M. Devereux et al. (2016), *G20 Corporation Tax Ranking*. Oxford : Oxford University Centre for Business Taxation.
- 170 Sources : Annex No. 3 - Tax Spending. General Budget of the State 2017 (DIGEPRES), Tableau 3, page 175 : <http://www.digepres.gob.do/proyecto-de-ley/2017/Tomo-1/ANEXO-No.-3-Estimacion-de-tax-expenses-2017.pdf> et Annex No. 2 - Information on expenditures of the Central Government 2017 (DIGEPRES). Economic Classification of Expenditure according to Functions, pages 110–111 : <http://www.digepres.gob.do/proyecto-de-ley/2017/Volume-1/ANNEX-No.-2-Information-about-expenses-of-Government-Central.pdf> ou Portail sur la transparence fiscale <http://transparenciafiscal.gob.do/para-que-se-gasta> Le budget formulé pour les catégories « santé » et « approvisionnement en eau » est indiqué pour référence et comparé au volume estimé des taxes sur les carburants pour 2017. La catégorie « eau et assainissement » doit être remplacée par « approvisionnement en eau potable ».
- 171 Pour en savoir plus sur l'Indonésie, voir L. Gibson (2017), *Towards a More Equal Indonesia: How the government can take action to close the gap between the richest and the rest*. Oxfam. <http://oxf.am/ZbM5>
- 172 Site Web de Fair Tax Monitor : <https://maketaxfair.net/ftm/>
- 173 Ibid.
- 174 Fair Tax Monitor (2016), *Composite Report*. <https://maketaxfair.net/assets/wbb-publications/1628/FTM%20Composite%20Report%202016.pdf>
- 175 Fair Tax Monitor (2017), *Bangladesh Report*. [https://www.supro.org/images/publication/booklets/Fair\\_Tax\\_Monitor\\_2017.pdf](https://www.supro.org/images/publication/booklets/Fair_Tax_Monitor_2017.pdf)
- 176 Fair Tax Monitor (2016), *Composite Report*. <https://maketaxfair.net/assets/wbb-publications/1628/FTM%20Composite%20Report%202016.pdf>
- 177 Pour plus de détails, voir J. Birchall et F. Marzia (2015), *The Gender Dimensions of Expenditure and Revenue Policy and Systems*. IDS et DFID ; C. Capraro (2014), *Taxing Men and Women: Why Gender is Crucial for a Fair Tax System*. Christian Aid ; GTZ (2008), *Why Care About Taxation and Gender Equality* ; et Swiss Development Cooperation (2015), *Conclusions of a Facilitated E-Discussion on Gender and Taxation*.
- 178 C. Grown et I. Valodia (2010), *Taxation and Gender Equity: A Comparative Analysis of Direct and Indirect Taxes in Developing and Developed Countries*. Londres et New York : Routledge.
- 179 Pour une conclusion similaire issue de l'examen de la budgétisation sexospécifique à travers le monde, voir S. Quinn (2016), *A Survey of Gender Budgeting Efforts*. Document de travail du FMI 16/155. <http://www.imf.org/en/Publications/WP/Issues/2016/12/31/Europe-A-Survey-of-Gender-Budgeting-Efforts-44148>
- 180 Pour le Royaume-Uni, voir par exemple Women's Budget Group : <https://wbg.org.uk/>
- 181 Abaisser les taux d'imposition sur les sociétés pour les PME peut s'avérer pertinent pour les États souhaitant lutter contre les inégalités, notamment lorsque les taux effectifs d'imposition des PME sont supérieurs à ceux des grandes entreprises du fait que ces dernières s'adonnent à l'évasion fiscale.
- 182 Dans les pays plus importants sur le plan économique, les coupes sont pour le moins préoccupantes, car ces pays accueillent un nombre croissant de grandes entreprises et les politiques de ces pays ont tendance à avoir des incidences directes et indirectes plus fortes sur les autres pays.
- 183 L'incidence de l'impôt sur les sociétés est plus compliquée en raison des facteurs mondiaux qui influent dessus, comme l'impact des paradis fiscaux. D'autre part, pour les multinationales dont les propriétaires et les actionnaires sont domiciliés aux quatre coins du monde, l'impact d'une fiscalité plus élevée sur la réduction de la richesse des actionnaires est réparti entre de nombreux pays différents, et ne se limite pas seulement au lieu où l'impôt sur les sociétés est perçu.

- 184 Gouvernement du Royaume-Uni, HM Revenue and Customs (2018).  
<https://www.gov.uk/government/publications/rates-and-allowances-corporation-tax/rates-and-allowances-corporation-tax>
- 185 Forum économique mondial (2016), Global Competitiveness Report 2016–2017.  
<https://www.weforum.org/reports/the-global-competitiveness-report-2016-2017-1/>
- 186 La méthode de notation mise en œuvre est entièrement expliquée dans la note de méthodologie ERI 2018.
- 187 Comme indiqué dans le discours budgétaire de 2016 : <https://indianexpress.com/article/business/budget/budget-2016-arun-jaitley-union-budget-2016-full-text/gene>
- 188 CEPALC et Oxfam (2016), Time to Tax for Inclusive Growth. <http://www.cepal.org/en/publications/39950-time-tax-inclusive-growth>
- 189 Pour en savoir plus au niveau des pays, voir Development Finance International (2016), IMF Tax Policy Advice and TA: Is It Living Up To (Progressive) Expectations? Rapport de recherche sur les politiques pour Oxfam International ; et au niveau mondial, voir FMI (2015), Options for Low Income Countries' Effective and Efficient Use of Tax Incentives for Investment. Staff Report. <https://www.imf.org/external/np/g20/pdf/101515.pdf>
- 190 Banque mondiale (2017), Kenya Economic Update, December 2017: Poised to Bounce Back? <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/29033> ; et Gouvernement du Kenya, Programme Based Budget. [http://www.treasury.go.ke/component/jdownloads/send/198-2018-2019/1221-programme-based-budget.html?option=com\\_jdownloads](http://www.treasury.go.ke/component/jdownloads/send/198-2018-2019/1221-programme-based-budget.html?option=com_jdownloads) Le gouvernement kenyan projette de consacrer 180 millions de dollars à la gratuité de l'enseignement primaire en 2018/2019.
- 191 E. Mwachinga (2013), Results of investor motivation survey conducted in EAC. Banque mondiale, présentation donnée en février 2013 à Lusaka, cité dans ActionAid (2013), Give Us a Break: How big companies are getting tax-free deals. [http://www.actionaid.org/sites/files/actionaid/give\\_us\\_a\\_break\\_-\\_how\\_big\\_companies\\_are\\_getting\\_tax-free\\_deals\\_2.pdf](http://www.actionaid.org/sites/files/actionaid/give_us_a_break_-_how_big_companies_are_getting_tax-free_deals_2.pdf)
- 192 Annette Alstadsæter, Niels Johannesen et Gabriel Zucman (2017), Tax Evasion and Inequality. <http://gabriel-zucman.eu/files/AJZ2017.pdf>
- 193 Pour en savoir plus à ce sujet, voir E. Berkhout (2016), La bataille des paradis fiscaux : Droit dans le mur : l'impasse de la concurrence fiscale. Oxfam. <https://www.oxfam.org/fr/rapports/la-bataille-des-paradis-fiscaux>
- 194 Pour en savoir plus sur les effets négatifs des conventions fiscales, voir ActionAid (2016), Mistreated: How shady tax treaties are fuelling inequality and poverty. <http://www.actionaid.org/2016/02/mistreated-how-shady-tax-treaties-are-fuelling-inequality-and-poverty> ; FMI (2014), Spillovers in International Corporate Taxation. Policy Paper. <https://www.imf.org/external/np/pp/eng/2014/050914.pdf> ; SOMO (2013), Should the Netherlands Sign Tax Treaties With Developing Countries? Centre for Research on Multinational Corporations ; et F. Weyzig (2013), Analysing Effects of Dutch Corporate Tax Policy on Developing Countries. Ministère des Affaires étrangères des Pays-Bas.
- 195 Réseau pour la justice fiscale : <https://www.taxjustice.net/2016/06/22/tax-treaties-overtured/>
- 196 Common EU list of third country jurisdictions for tax purposes. Disponible à l'adresse : [https://ec.europa.eu/taxation\\_customs/tax-common-eu-list\\_en](https://ec.europa.eu/taxation_customs/tax-common-eu-list_en)
- 197 Les Pays-Bas pourraient prendre des mesures concrètes pour ne plus être un paradis fiscal pour les entreprises, notamment en appliquant des règles plus strictes pour lutter contre le transfert de bénéfices vers des (autres) paradis fiscaux, en arrêtant de proposer des accords fiscaux aux entreprises où les bénéfices des entreprises sont très peu (ou pas du tout) imposés (les « régimes d'exonération des bénéfices excédentaires »), en revenant sur les législations qui favorisent les grandes entreprises en accordant des taux d'imposition inférieurs (Innovation box) et en soutenant les actions visant à lutter contre la concurrence fiscale des entreprises entre les pays à l'échelle européenne et dans le monde.
- 198 Malgré sa position de n° 1 dans le pilier de la fiscalité, l'Australie est loin d'avoir tout juste dans ce domaine. Le pays se classe 40° au niveau des efforts de recouvrement des impôts et 35° sur le plan de l'équité de sa structure fiscale, soit loin derrière ses pairs de l'OCDE. L'Australie peut encore s'améliorer pour collecter plus et mieux. Ce classement en première position découle davantage du fait que cette année, DFI et Oxfam tiennent compte des pratiques fiscales néfastes des autres. Comparé à des pays au régime plus agressif, l'Australie ne prend actuellement pas part à des pratiques fiscales néfastes plus agressives (comme des dispenses fiscales spéciales ou des patent boxes) pour les grandes entreprises et les plus fortunés. L'Australie a également fait des progrès sur diverses actions dans le cadre du projet BEPS (Base Erosion and Profit Shifting) de l'OCDE. Le pays peut toujours améliorer sa législation sur la lutte contre l'évasion fiscale en renforçant cette législation, par exemple par l'intermédiaire d'une « exit tax ». En outre, des lois récemment adoptées ou souhaitées par le gouvernement devraient selon toute vraisemblance abaisser le score de l'Australie à l'avenir en matière de fiscalité. Par exemple, les réformes fiscales actuellement introduites concernant l'impôt sur le revenu des particuliers devraient niveler le régime fiscal progressif actuel du pays dans les prochaines années. Ces réformes devraient profiter de façon disproportionnée aux plus riches et aux personnes touchant des revenus élevés. Un projet de réduction du taux d'imposition sur les sociétés a pour le moment été abandonné. Mais s'il est mis en œuvre, les changements proposés feraient de l'Australie le dernier pays à se lancer dans le nivellement par le bas de l'impôt sur les sociétés. Des mesures doivent également être prises dans le domaine de la transparence en matière de fiscalité, même si ce point n'est pas pris en compte dans l'indice ERI. L'Australie doit rendre publiques les affaires fiscales impliquant des

multinationales, et ce pays par pays, afin de mettre un frein à l'évasion fiscale et aux autres pratiques fiscales néfastes.

199 Ibid.

200 Voir R. Fenochietto et C. Pessino (2013), Understanding Countries' Tax Effort, Document de travail du FMI n° 13/244 ; J. Torres (2013), Revenue and Expenditure Gaps. Document de travail du FMI n° 13/05 ; et les études ultérieures dans les documents du FMI portant sur les pays ainsi que les Perspectives économiques régionales et les études fiscales. Voir aussi CERDI (2016), Tax Potential and Tax Effort: An Empirical Estimation for Non-resource Tax Revenue and VAT's Revenue ; et J. P. Jimenez, J. C. Gomez Sabaini et A. Podesta (2013), Tax Gaps and Equity in Latin America and the Caribbean. GTZ/BMZ/CEPAL Fiscal Studies Paper 16.

201 I. Macias-Aymar, D.Vasquez et M.Lawson (2018), Partager la richesse avec celles et ceux qui la créent : Pour mettre un terme à la crise des inégalités, il est indispensable de construire l'économie autour des citoyen-ne-s ordinaires, et non des riches et des puissant-e-s. Oxfam. <https://www.oxfam.org/fr/rapports/partager-la-riche-avec-celles-et-ceux-qui-la-creent>

202 Voir par exemple, FMI (2013), Fiscal Monitor: Taxing Times. FMI.

203 Pays étudiées : Afghanistan, Afrique du Sud, Allemagne, Argentine, Australie, Bangladesh, Belgique, Bolivie, Brésil, Canada, Chine, Corée du Sud, Danemark, El Salvador, Espagne, États-Unis, France, Ghana, Inde, Indonésie, Irlande, Italie, Japon, Mexique, Nouvelle-Zélande, Niger, Nigeria, Pays-Bas, Royaume-Uni, Russie, Sénégal et Turquie.

204 Oxfam analyse de plus en plus l'imposition sur la fortune dans ses rapports pays sur les inégalités. Voir par exemple Oxfam Inde (2018), Implications of Wealth Taxes on Inequality in India ; L. Gibson (2016), Towards a More Equal Indonesia, op. cit ; et R. Georges (2017), Inequalities in Brazil: the Divide that Unites Us. Oxfam. <https://oxf.am/2yA3M9J>

205 T. Matheson (2011), Taxing Financial Transactions: Issues and Evidence. Document de travail du FMI.

206 Les pays ayant supprimé leur impôt sur la fortune étaient l'Autriche, le Danemark, la Finlande, l'Islande, l'Inde, le Luxembourg, les Pays-Bas et la Suède. L'Allemagne a mis fin à l'impôt sur la fortune en 1997.

207 D. Hardoon (2015), Une économie au service des 1 %, op. cit.

208 Ibid.

209 Ibid.

210 Andy Haldane, chef économiste de la Banque d'Angleterre, cité dans BBC News (2015), Shareholder power 'holding back economic growth'. <http://www.bbc.co.uk/news/business-33660426>

211 Ibid.

212 Ibid.

213 I. Macias-Aymar, D.Vasquez and M.Lawson (2018), Partager la richesse avec celles et ceux qui la créent. Op. cit.

214 R. Wilshaw et al. (2015), In Work But Trapped in Poverty: A summary of five studies conducted by Oxfam, with updates on progress along the road to a living wage. Oxfam. <http://policy-practice.oxfam.org.uk/publications/in-work-but-trapped-in-poverty-a-summary-of-five-studies-conducted-by-oxfam-wit-578815> ; <https://doi.org/10.21201/2015.578815>

215 Ibid.

216 Worker Rights Consortium (2013), Global Wage Trends for Apparel Workers, 2001–2011. Center for American Progress. <https://www.americanprogress.org/issues/economy/reports/2013/07/11/69255/global-wage-trends-for-apparel-workers-2001-2011/>

217 Oxfam Australie (2017), What She Makes: Power and poverty in the fashion industry. Oxfam.

218 F. Jaumotte et C. Osario Bultron (2015), Power From The People, op cit.

219 Ibid.

220 M. Walters et L. Mishel (2003), How Unions Help all Workers. Economic Policy Institute. [https://www.epi.org/publication/briefingpapers\\_bp143/](https://www.epi.org/publication/briefingpapers_bp143/)

221 A. Bruce et R. Skovoroda (2015), The Empirical Literature on Executive Pay: Context, the pay-performance issue and future directions. Nottingham University Business School. [http://highpaycentre.org/files/academic\\_literature\\_review\\_FINAL.pdf](http://highpaycentre.org/files/academic_literature_review_FINAL.pdf)

222 CIPD and High Pay Centre (2018), Executive Pay: review of FTSE 100 executive pay. [http://highpaycentre.org/files/CEO\\_pay\\_report.pdf](http://highpaycentre.org/files/CEO_pay_report.pdf)

223 Droit français : Clifford Chance (2017), New French law imposing due diligence requirements in relation to human rights, health and safety, and the environment. [https://www.cliffordchance.com/briefings/2017/03/new\\_french\\_law\\_imposingduediligenc.html](https://www.cliffordchance.com/briefings/2017/03/new_french_law_imposingduediligenc.html)

Droit néerlandais : L. Unger (2017), Due diligence on child labour in the Netherlands; a new law. <https://www.linkedin.com/pulse/due-diligence-child-labour-netherlands-new-law-liesbeth-unger>

- 224 KPMG (2015), Analyse économique de KPMG. L'augmentation du salaire minimum pour le porter au salaire minimum vital aurait pour effet de profiter tant aux employé-e-s qu'aux entreprises. <http://www.livingwage.org.uk/news/kpmg-economic-analysis-raising-minimum-wage-living-wage-would-benefit-staff-and-businesses>
- 225 RAND Europe (2016), The impact of the National Minimum Wage on employment: a meta-analysis. Un rapport de la Low Pay Commission (Royaume-Uni). <https://www.rand.org/randeurope/research/projects/national-minimum-wage.html>
- 226 A. Smith (2015), Where there's a political will... Blog. Ethical Trade Initiative. <http://www.ethicaltrade.org/blog/where-theres-political-will>
- 227 The Jakarta Post (2016), Indonesia to propose minimum wage for ASEAN workers. <http://www.thejakartapost.com/news/2016/06/03/indonesia-to-propose-minimum-wage-for-asean-workers.html>
- 228 Gallup et OIT (2017), Towards a Better Future for Women and Work: Voices of Women and Men. Récupéré le 10 octobre 2017 depuis le site [http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/---publ/documents/publication/wcms\\_546256.pdf](http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/---publ/documents/publication/wcms_546256.pdf)
- OIT (2016), Les femmes au travail : Tendances 2016. Récupéré le 15 septembre 2017 depuis le site [https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/---publ/documents/publication/wcms\\_483203.pdf](https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/---publ/documents/publication/wcms_483203.pdf)
- 229 F. Rhodes et al. (2016), Underpaid and Undervalued: How inequality defines women's work in Asia. Oxfam. <http://oxf.am/ZXP>
- 230 Ibid.
- 231 Rapport sur le développement humain du PNUD : Gender Inequality Index. <http://hdr.undp.org/en/content/gender-inequality-index-gii> ; et Forum économique mondial (2016), The Global Gender Gap Report 2016. <http://reports.weforum.org/global-gender-gap-report-2016/>
- 232 Quand on tient compte de toutes les activités de travail, rémunérées et non rémunérées, les femmes travaillent plus que les hommes dans toutes les régions. D'après un rapport de 2018 de l'OIT sur le travail de soin non rémunéré, les femmes travaillent en moyenne 4 h 25 par jour, contre 1 h 23 pour les hommes. OIT (2018), Care Work and Care Jobs: For the Future of Decent Work. [https://www.ilo.org/global/publications/books/WCMS\\_633135/lang-en/index.htm](https://www.ilo.org/global/publications/books/WCMS_633135/lang-en/index.htm)
- 233 The Economist (2016), A Proper Reckoning. <http://www.economist.com/news/finance-and-economics/21694529-feminist-economics-deserves-recognition-distinct-branch-discipline>
- 234 OIT (2018), Care Work and Care Jobs: For the Future of Decent Work, op. cit.
- 235 Toutes les données de ce paragraphe sont extraites de OIT (2017), Global Employment Trends for Youth.
- 236 Voir Confédération syndicale internationale (ITUC), Rapport des violations des Droits syndicaux. <http://survey.ituc-csi.org/Sri-Lanka.html?lang=fr #tabs-3>
- 237 Même l'indice ISE de l'OCDE détermine uniquement si les procédures légales sont correctement suivies lorsque des affaires sont portées devant les tribunaux.
- 238 Pour plus de détails, voir BBC (2018), Iceland now the first country to enforce equal pay for women and men. <https://www.bbc.co.uk/bbcthree/article/253d8b3e-1891-43ab-8848-4a5110bda171>
- 239 Cet encadré est extrait du rapport de l'OCDE (2015). Tous concernés, op. cit.
- 240 Il est important aussi de tenir compte du classement des pays à l'indice des droits mondiaux de la CSI. La CSI est une confédération de centrales syndicales nationales qui réunit 328 organisations affiliées réparties entre 162 pays et territoires sur les cinq continents et compte 176 millions de membres, dont 40 % sont des femmes. <http://www.ituc-csi.org/ituc-global-rights-index-2015>. La publication en 2015 de son deuxième numéro relève les pires pays au monde où travailler, en notant 141 pays sur une échelle de 1 à 5 selon le degré de respect des droits des travailleuses et des travailleurs et il fournit des aperçus régionaux avec des exemples issus de certains pays.
- 241 Fair Labor Association (2016), Toward Fair Compensation in Global Supply Chains: Factory pay assessments in 21 countries. <http://www.fairlabor.org/report/toward-fair-compensation-global-supply-chains-factory-pay-assessments-21-countries>
- 242 Clean Clothes Campaign (2013), Bangladesh Minimum Wage. <https://cleanclothes.org/livingwage/bangladesh-minimum-wage>
- 243 OIT (2014), Salaires et temps de travail dans les industries du textile, des vêtements, du cuir et de la chaussure. [http://www.ilo.org/sector/Resources/publications/WCMS\\_300642/lang--fr/index.htm](http://www.ilo.org/sector/Resources/publications/WCMS_300642/lang--fr/index.htm)
- 244 OCDE, Social Institutions and Gender Index (SIGI). <https://www.genderindex.org/>
- 245 Département d'État des États-Unis, Human Rights Reports. <https://www.state.gov/j/drl/rls/hrrpt/>
- 246 L'estimation par l'OIT de l'emploi vulnérable (y compris les travailleuses et les travailleurs à leur propre compte et les travailleuses et les travailleurs contribuant à l'entreprise familiale) fait office de variable de substitution pour l'emploi informel.

- 247 D'aucuns font valoir le bienfait du secteur informel, en ce sens qu'il fournit des emplois à ceux qui autrement n'en auraient pas, de sorte qu'en le décotant nous n'en tenons pas compte. Il n'en reste pas moins vrai que c'est dans le secteur informel que sont perpétués les pires abus des droits des travailleurs et des femmes, dénués de tout recours à des syndicats et de quelque protection que ce soit. Plus le secteur informel est de taille réduite et plus il est réglementé, mieux les personnes vulnérables s'en portent
- 248 Banque mondiale (2016), Poverty in a Rising Africa. <http://www.worldbank.org/en/region/afr/publication/poverty-rising-africa-poverty-report>
- 249 F. Alvaredo, L. Chancel, T. Piketty, E. Saez et G. Zucman (eds) (2017), World Inequality Report 2018. <http://wir2018.wid.world/files/download/wir2018-full-report-english.pdf>
- 250 R. van der Weide (2016), Is inequality underestimated in Egypt? Evidence from housing prices. Blog de la Banque mondiale. <http://blogs.worldbank.org/developmenttalk/inequality-underestimated-egypt-evidence-housing-prices>
- 251 Pour une discussion complète et l'analyse des inégalités en Amérique latine et aux Caraïbes, se reporter à R. Canete et al. (2015), Privileges That Deny Rights, op. cit.
- 252 En économie, on appelle cela la courbe de Kuznets, d'après les travaux de Simon Kuznets.

## REMERCIEMENTS

Ce rapport a été produit conjointement par une petite équipe d'Oxfam et de Development Finance International.

Au sein d'Oxfam, Max Lawson est l'auteur principal du rapport final et a dirigé l'équipe mondiale d'Oxfam.

De précieuses contributions ont été apportées par la plupart des bureaux nationaux et régionaux d'Oxfam et les 20 affiliés d'Oxfam ont participé à la mise à jour et à l'amélioration des données mondiales à l'aide de sources nationales, et au renforcement de la méthodologie globale de l'indice afin de refléter plus fidèlement les réalités nationales.

Au DFI, Matthew Martin a été coauteur du rapport final et a dirigé la conceptualisation et l'établissement de l'indice ainsi que la rédaction du document de méthodologie. L'équipe du DFI a compilé la quasi-totalité des données ayant servi à l'indice.

De l'aide supplémentaire très utile à la conception de l'indice ERI 2017 initial a été reçue de la part de toute une équipe d'évaluation par les pairs et d'agents de l'OIT (sur le travail et la protection sociale), du FMI (sur la fiscalité) et de la Banque mondiale (sur la fiscalité et les questions femmes-hommes au travail), ainsi que par Nanak Chand Kakwani et Alex Cobham du Réseau pour la justice fiscale. Nous tenons à remercier plus particulièrement Nora Lustig et son équipe de CEQ dirigée par Ludovico Feoli pour nous avoir communiqué les données de leurs études sur l'incidence réelle ; de même qu'Alistair Usher et Brett Dodge de chez Ergon Associates et Marta Fana de l'université de Paris pour leur contribution aux indicateurs sur le travail. Des agents de la Banque asiatique de développement, de la CEPAL, de l'OIT et de l'OCDE, ainsi que des représentants de nombreux pays en développement, nous ont apporté aussi une aide précieuse à nous fournir et nous expliquer leurs données sur les dépenses, la fiscalité et le travail auprès de DFI. Michaela Saisana et Beatrice Dhombres du Centre de compétence sur les indicateurs composites et les tableaux de bord, du Centre de recherche commun de la Commission européenne, nous ont fourni d'excellents conseils sur l'indice.

Ce rapport conjoint d'Oxfam et Development Finance International est rédigé dans le but de partager des résultats de recherches, de contribuer au débat public et de susciter des commentaires.

Pour plus d'informations, ou si vous avez des remarques à formuler concernant ce rapport, adressez un courriel à [max.lawson@oxfaminternational.org](mailto:max.lawson@oxfaminternational.org) ou [matthew.martin@dri.org.uk](mailto:matthew.martin@dri.org.uk)

© Oxfam International et Development Finance International Octobre 2018

Ce document est protégé par droits d'auteur, mais peut être utilisé librement à des fins de campagne, d'éducation et de recherche moyennant mention complète de la source. Le détenteur des droits demande que toute utilisation lui soit notifiée à des fins d'évaluation. Pour copie dans toute autre circonstance, réutilisation dans d'autres publications, traduction ou adaptation, une permission doit être accordée et des frais peuvent être demandés. E-mail : [policyandpractice@oxfam.org.uk](mailto:policyandpractice@oxfam.org.uk)

Les informations contenues dans ce document étaient correctes au moment de la mise sous presse.

Publié par Oxfam Grande-Bretagne pour Oxfam International sous le numéro ISBN 978-1-78748-341-5 en octobre 2018.

Oxfam GB, Oxfam House, John Smith Drive, Cowley, Oxford, OX4 2JY, Royaume-Uni. DOI : 10.21201/2018.3415

## DEVELOPMENT FINANCE INTERNATIONAL

Le Development Finance International Group est une organisation à but non lucratif de promotion, de conseil et de recherche en matière de renforcement des capacités, qui travaille avec plus de 50 gouvernements et organisations internationales et organisations de la société civile dans le monde pour contribuer à la lutte contre la pauvreté et les inégalités grâce au financement du développement.

Pour plus d'informations, voir [www.development-finance.org](http://www.development-finance.org) et [www.governmentspendingwatch.org](http://www.governmentspendingwatch.org)

## OXFAM

Oxfam est une confédération internationale de 19 organisations qui, dans le cadre d'un mouvement mondial pour le changement, travaillent en réseau dans plus de 90 pays à la construction d'un avenir libéré de l'injustice qu'est la pauvreté. Pour de plus amples informations, veuillez contacter les différents affiliés ou visiter [www.oxfam.org](http://www.oxfam.org)

Oxfam Amérique ([www.oxfamamerica.org](http://www.oxfamamerica.org))  
Oxfam Australie ([www.oxfam.org.au](http://www.oxfam.org.au))  
Oxfam-en-Belgique ([www.oxfamsol.be](http://www.oxfamsol.be))  
Oxfam Brésil ([www.oxfam.org.br](http://www.oxfam.org.br))  
Oxfam Canada ([www.oxfam.ca](http://www.oxfam.ca))  
Oxfam France ([www.oxfamfrance.org](http://www.oxfamfrance.org))  
Oxfam Allemagne ([www.oxfam.de](http://www.oxfam.de))  
Oxfam Grande-Bretagne ([www.oxfam.org.uk](http://www.oxfam.org.uk))  
Oxfam Hong Kong ([www.oxfam.org.hk](http://www.oxfam.org.hk))  
Oxfam IBIS (Danemark) (<https://oxfamibis.dk/>)  
Oxfam Inde ([www.oxfamindia.org](http://www.oxfamindia.org))  
Membre observateur : KEDV (Oxfam Turquie)

Oxfam Intermón (Espagne)  
([www.oxfamintermon.org](http://www.oxfamintermon.org))  
Oxfam Irlande ([www.oxfamireland.org](http://www.oxfamireland.org))  
Oxfam Italie ([www.oxfamitalia.org](http://www.oxfamitalia.org))  
Oxfam Mexique ([www.oxfamexico.org](http://www.oxfamexico.org))  
Oxfam Nouvelle-Zélande ([www.oxfam.org.nz](http://www.oxfam.org.nz))  
Oxfam Novib (Pays-Bas) ([www.oxfamnovib.nl](http://www.oxfamnovib.nl))  
Oxfam Québec ([www.oxfam.qc.ca](http://www.oxfam.qc.ca))  
Oxfam Afrique du Sud ([www.oxfam.org.za](http://www.oxfam.org.za))

